



UNION EUROPÉENNE



RÉSULTATS PROVISOIRES DÉPARTEMENT DES NIPPES



MICT



IHSI



CNIGS

Damien, Port-au-Prince, Haïti, (W.I)
Octobre 2011

UNITÉ D'ÉTUDE ET DE PROGRAMMATION / COMPOSANTE DE STATISTIQUES AGRICOLES

Damien, Route Nationale N° 1, 25174097 / 25113864

statagricoles@agriculture.gouv.ht

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	3
INTRODUCTION	6
PREMIÈRE PARTIE : ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES DU RGA	8
1. OBJECTIFS	9
<i>Objectif global</i> :	9
<i>Objectif spécifique</i> :	9
2. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	9
2.1. ELABORATION DES DOCUMENTS TECHNIQUES.....	9
2.2. CARTOGRAPHIE DU RGA	10
2.3. ENQUETE PILOTE DU RGA	10
2.4. CONCEPTS ET DEFINITIONS	11
2.4.1. CAMPAGNE AGRICOLE DE REFERENCE.	11
2.4.2. EXPLOITATION AGRICOLE, L'UNITE STATISTIQUE	11
2.4.3. EXPLOITANT AGRICOLE.....	14
2.4.4. STATUT DE L'EXPLOITATION.....	14
2.4.5. PARCELLAIRE	16
2.4.6. STATUT JURIDIQUE DE LA PARCELLE	17
2.4.7. MODE DE FAIRE-VALOIR DE LA PARCELLE	18
2.4.8. IRRIGATION	19
2.4.9. OCCUPATIONS DE SOL.....	20
2.4.10. ELEVAGE	22
2.4.11. MAIN-D'OEUVRE	23
2.4.12. EQUIPEMENT ET MATERIEL.....	24
2.4.13. CREDIT AGRICOLE.....	24
2.4.14. VULGARISATION ET CONSEIL.....	24
2.5. QUESTIONNAIRES DU RGA.....	25
2.6. DISPOSITIF DE TERRAIN DU RGA	25
2.7. FORMATION DES AGENTS DE TERRAIN	26
2.8. CONTRÔLE DE QUALITÉ DES QUESTIONNAIRES ET DES DONNÉES	26
2.9. SENSIBILISATION ET PUBLICITÉ	27
3. DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE.....	28
4. CADRE INSTITUTIONNEL DU RGA.....	28
DEUXIÈME PARTIE : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU SUD-EST	29
1. EXPLOITATIONS ET EXPLOITANTS AGRICOLES.....	30
2. STRUCTURES FONCIÈRES ET MODES DE FAIRE-VALOIRS	39
3. IRRIGATION	44
4. OCCUPATIONS DE SOL	48
5. ELEVAGE	54
6. MAIN D'OEUVRE	59

7.	EQUIPEMENT ET MATÉRIEL	61
8.	CRÉDIT	61
9.	CONSEIL ET VULGARISATION	63
10.	ENTRAVES AUDÉVELOPPEMENT DE L'EXPLOITATION	65
TROISIÈME PARTIE : ANNEXES		67
ANNEXE 1 : EXPLOITATIONS ET EXPLOITANTS AGRICOLES		68
ANNEXE 2 : STRUCTURES FONCIÈRES ET MODES DE FAIRE-VALOIRS		89
ANNEXE 3 : IRRIGATION.....		106
ANNEXE 4 : OCCUPATIONS DE SOL.....		115
ANNEXE 5 : ELEVAGE.....		136
ANNEXE 6 : MAIN D'OEUVRE		150
ANNEXE 7 : EQUIPEMENT ET MATÉRIEL		155
ANNEXE 8 : CRÉDIT		157
ANNEXE 9 : CONSEIL ET VULGARISATION		161
ANNEXE 10 : ENTRAVES AUDÉVELOPPEMENT DE L'EXPLOITATION		166
ANNEXE 11 : TABLEAUX STATISTIQUES AU NIVEAU COMMUNAL		172
ANNEXE 12 : NOMENCLATURE DES CULTURES		190

AVANT-PROPOS

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) éprouve la plus grande satisfaction de publier les résultats de l'Enquête Exploitation du Recensement Général de l'Agriculture (RGA) pour le Département des Nippes.

Cet extrant informationnel, qui vient deux ans après la collecte exhaustive des informations au niveau de toutes les exploitations agricoles du pays, est la deuxième de la série. En effet, compte tenu de l'énorme masse d'informations à redresser, saisir et contrôler, qui porte sur un total de 1.053.107 exploitations occupant le paysage agricole haïtien et de l'urgence de publier les résultats, le MARNDR avait jugé plus approprié de le faire progressivement, c'est-à-dire département après département. Il s'ensuivra au terme de la série une consolidation des informations pour une projection nationale.

Le MARNDR garde le sentiment fort que le RGA est l'œuvre d'une relation interinstitutionnelle tripartite très forte. La Délégation de l'Union Européenne (UE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) constituent ce binaire sans lequel la réalisation du RGA aurait été impossible. En effet, l'Union Européenne a été le financeur principal de l'opération à côté du Trésor Public, ayant déboursé quatre million cinq cent mille et 0/00 (4.500.000) euros, tandis que la FAO a assuré la gestion de ce fonds en plus de donner l'encadrement technique à travers un Consultant Permanent. Les plus Hautes Instances de l'Etat et les Autorités du MARNDR leur donnent acte de reconnaissance de leur appui et de leur effort.

Le MARNDR se félicite du rapprochement serré avec l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) et le Centre National de l'Information Géo-Spatiale (CNIGS) à l'occasion de cette opération. La définition de l'approche méthodologique de l'Enquête, la formation des cadres du Bureau du RGA, la délimitation des zones d'enquête, l'accès à des bases de données de l'IHSI sont parmi d'autres faits de coopération qui ont rendu faisable l'opération.

Le MARNDR apprécie à leur juste valeur l'esprit de sacrifice, le dépassement de soi et aussi le sentiment d'abnégation dont ont fait montre les membres de la Coordination Nationale du RGA. Dans ce même ordre d'idées, il en sait gré à tout le personnel du Bureau du RGA, aux Agents de Redressement, aux Agents de saisie et aux Responsables de Contrôle Informatique pour leur inestimable service.

Le Ministère remercie les Directeurs de Directions Départementales Agricoles et les Responsables de Statistiques de ces entités pour leur précieux apport à la phase préparatoire de l'Enquête et à son exécution. Ces remerciements vont également aux Directions Techniques et à la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) qui ont apporté leur éclairage sur la thématique de l'Enquête Exploitation.

Le MARNDR applaudit vivement le grand effort déployé par le bataillon d'enquêteurs et de contrôleurs qui, dans des conditions extrêmement difficiles, ont parcouru le paysage agricole, sollicitant des entrevues avec les exploitants. Sans leur héroïque participation, il n'y aurait rien.

Le MARNDR salue et remercie d'une façon toute spéciale cette valeureuse cohorte de 1.053.107 exploitants qui, bon an mal an, à partir de leur énergie dépensée dans leurs parcelles assurent l'alimentation de la population. Leur apport à la réalisation de ce travail équivaut à tous les autres apports, ayant dû aller plus tard dans leur jardin ou en sortir plus tôt ou tout simplement ne pas prendre un engagement afin de recevoir les enquêteurs, leur accorder le temps qu'il faut et surtout leur donner les pertinentes et confidentielles informations sollicitées sur leur personne, leur famille et leur exploitation. Sans ces partenaires privilégiés qui, faut-il le rappeler, sont au centre même de la mission et des attributions du Ministère, il n'y aurait pas d'Enquête Exploitation. Le Ministère leur donne à tous et à tout un chacun acte de sa gratitude et réitère la garantie de la confidentialité des informations qu'ils ont fournies.

Le MARNDR demande à tous ceux et à toutes celles qui, à un titre ou à un autre dans la chaîne des services, ont contribué à l'avancement d'un dossier du RGA ou ont posé un acte positif en sa faveur, à se reconnaître dans ces lignes.

Le MARNDR se sent finalement heureux de pouvoir livrer ce document aux chercheurs, aux étudiants, aux opérateurs du secteur et aux utilisateurs de statistiques agricoles. Leur démarche d'exploitation et de valorisation des informations contenues dans ce document donne son sens et son bien-fondé à l'effort du Ministère d'avoir réalisé cette opération.

Le Ministre de l'Agriculture

INTRODUCTION

Haïti fait face à une carence aiguë en données statistiques agricoles fiables, alors que l'agriculture joue un rôle prépondérant dans l'économie du pays. On estime que 25 à 30 % du produit Intérieur Brut (PIB) provient du secteur agricole et que ce secteur occupe deux tiers de la population économiquement active. Compte tenu de la diversité des régions et des systèmes de productions animales ou végétales, le besoin d'avoir des informations pertinentes pour la planification ou la mise en œuvre de politiques de développement du secteur agricole et du monde rural se fait de plus en plus sentir. Les données sur la structure de l'agriculture haïtienne remontent principalement au Recensement Général de la Population, du Logement et de l'Agriculture de 1971 et au Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1982, réalisés par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI). D'où l'urgent nécessité de renouveler avec le Recensement Général de l'Agriculture (RGA) les statistiques de ce secteur qui a, évidemment, beaucoup changé ces dernières décennies.

En effet, le rôle de l'information statistique est déterminant pour l'évaluation des réalisations et l'établissement des choix et des prises de décision pour une meilleure allocation des ressources, surtout dans le contexte actuel national de sortie de crise. Une connaissance plus approfondie du secteur agricole, sur la base d'informations statistiques de bonne qualité, pertinentes et variées, par les différents acteurs économiques est nécessaire pour asseoir leurs stratégies d'intervention sur des bases solides.

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) avait décidé de renforcer ses capacités de production et de génération d'informations et de statistiques sur le secteur agricole et le monde rural. Ainsi, le MARNDR avait sollicité l'appui technique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le support financier de l'Union Européenne (UE) pour réaliser le Projet de Recensement Général de l'Agriculture en Haïti, qui vise principalement à:

- ✓ conduire le recensement général sur l'agriculture ;
- ✓ contribuer à la mise en place d'un Système Permanent de Statistiques Agricoles ;
- ✓ renforcer les structures et le système d'information agricole et alimentaire et mettre en

place un système d'information géographique agricole et rural ;

- ✓ mettre à la disposition des décideurs et des utilisateurs privés et publics des informations permettant d'apporter un éclairage et de stimuler les actions de développement rural durable, de lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

Le Recensement Général de l'Agriculture (RGA) est une opération statistique couvrant l'ensemble du pays, donc tous les départements. Il permet de collecter, traiter et diffuser des données structurelles sur le secteur agricole aux différents niveaux du découpage administratif du pays, grâce à un dénombrement exhaustif de toutes les exploitations agricoles du pays (1,053,107 exploitations agricoles).

Cette troisième publication des résultats du recensement au niveau du département des Nippes s'inscrit dans un souci de la Coordination du Projet de RGA de mettre à la disposition des décideurs et utilisateurs publics et privés les données structurelles préliminaires qui caractérisent les exploitations agricoles en vue de l'amélioration de la définition des interventions des différents dans les Nippes compte tenu du contexte actuel de la reconstruction d'Haïti. Les résultats définitifs issus du département des Nippes feront, comme ceux des autres départements, l'objet de la publication des résultats globaux du RGA, lesquels seront accessibles à travers un CD-Rom interactif.

La première partie de cette publication, intitulée « Aspects méthodologiques du Recensement Général de l'Agriculture » traite des objectifs du recensement, du cadre institutionnel, de la couverture de l'opération au point de vue territorial et exploitation agricole, de la cartographie et de la typologie des territoires.

La deuxième partie présente de façon sommaire les résultats préliminaires de l'Enquête Exploitation (EE) à travers les principales thématiques traitées dans le cadre de cette enquête.

La troisième partie concerne les principaux tableaux statistiques du département des Nippes.

PREMIÈRE PARTIE : ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES DU RGA

1. OBJECTIFS

Objectif global :

L'objectif global du projet de Recensement Général de l'Agriculture (RGA) est de **contribuer à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire**, à partir de stratégies plus efficaces, définies et mises en œuvre sur la base d'informations statistiques structurelles, fiables, pertinentes et actuelles et **à l'établissement d'un système d'information** pouvant stimuler la croissance du secteur agricole et dynamiser l'espace rural.

Objectif spécifique:

L'objectif spécifique du Projet est de **renforcer le Système National de Statistiques Agricoles et d'améliorer la disponibilité des données agricoles**, à partir des informations générées et de leur diffusion comme élément de la mise en place d'un système permanent de production de statistiques agricoles. La réalisation du RGA permet de produire des données actuelles et détaillées sur la structure de l'agriculture haïtienne.

2. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

2.1. Elaboration des documents techniques

La méthodologie du RGA est conçue en conformité avec les récentes directives techniques de la FAO relatives au Programme du Recensement Mondial de l'Agriculture 2010. Elle prend pleinement en compte les spécificités du contexte haïtien et les expériences des institutions et experts haïtiens, tout particulièrement du Ministère de l'Agriculture, de l'IHSI et du Centre National de l'Information Géo-Spatiale (CNIGS).

Le projet d'assistance technique préparatoire au RGA, financé par la FAO, a permis d'appuyer le Ministère de l'Agriculture dans la définition du cadre institutionnel, la mise en place du Bureau du RGA, la définition de l'approche méthodologique, l'élaboration des documents de collecte et leurs tests sur le terrain. Les Directions Départementales Agricoles à travers leurs Directeurs et les Responsables de Statistiques, les Directions Techniques du MARNDR, la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) ont participé aux travaux de préparation et de validation du dossier méthodologique. Il importe aussi de mentionner que l'Institut Haïtien de

Statistique et d'Informatique (IHSI) et le Centre National de l'Information Géo-spatiale (CNIGS) ont eu chacun en son domaine de compétence, à former les cadres du RGA.

Le recensement de l'agriculture a été une opération statistique exhaustive, couvrant l'ensemble du territoire du pays. Il a permis de générer des données structurelles du secteur agricole. Ces données concernent principalement la taille des exploitations, les modes de faire-valoir, l'utilisation des terres, la superficie cultivée, l'irrigation, l'effectif du cheptel, les pratiques culturales, la gestion des exploitations, les services agricoles, la main d'œuvre, la problématique du genre et d'autres facteurs de production. Les données ont été collectées directement auprès des exploitants agricoles.

2.2. Cartographie du RGA

Le RGA est une enquête exhaustive qui vise l'ensemble des exploitants agricoles du pays vivant dans les sections communales, les quartiers et les bourgs ou villes à caractère rural. **L'enquêteur a une zone d'intervention bien déterminée et délimitée sur une carte.** La zone d'enquête peut être une ville rurale, un quartier, une partie ou la totalité d'une section communale composée de sections d'énumération (SDE).

La cartographie permet d'éviter le double emploi ou l'omission d'espace. L'enquêteur doit couvrir totalement sa zone de travail, c'est-à-dire enquêter tous les exploitants qui s'y trouvent.

Dans les zones urbanisées (grandes villes ou zones limitrophes des grandes villes) où la quasi-totalité des habitants ne pratique pas l'agriculture, l'enquêteur a eu recours à des personnes ressources (Maire, notables, ASEC ou CASEC, personne leader) pour localiser les rares exploitants agricoles.

2.3. Enquête pilote du RGA

Un test pilote de l'Enquête Exploitation (EE) du RGA a été réalisé à la 2^{ème} Section Communale de la Commune de Ganthier dans le département de l'Ouest. Ce test a permis d'évaluer les différents outils méthodologiques et de mieux appréhender les facteurs conditionnant le bon déroulement de l'opération, la logistique, la sélection et la formation des agents de terrain. Le système informatique ainsi que les différents programmes et logiciels de traitement des données ont été aussi testés par la même occasion.

2.4. Concepts et définitions

2.4.1. Campagne agricole de référence.

Une campagne agricole est la période durant laquelle s'accomplit un cycle végétatif normal. Ce cycle est compris entre le début des semis et la récolte pour les cultures annuelles.

Pour le RGA, l'année agricole de référence va du **1^{er} mars 2008**, début de la période de semis, au **28 février 2009**.

2.4.2. Exploitation agricole, l'Unité statistique

Selon les directives de la FAO, « une exploitation agricole est une **unité économique de production agricole** soumise à **une direction unique**, comprenant tous les animaux qui s'y trouvent et toute la terre utilisée entièrement ou en partie pour la production agricole, indépendamment du titre de possession, du mode juridique ou de la taille ».

Unité de production :

L'unité de production est constituée :

- ✓ Soit de parcelles de terres emblavées en cultures annuelles ou de plantation d'arbres (vergers) ;
- ✓ Soit d'arbres dispersés ;
- ✓ Soit d'animaux ;
- ✓ Soit de bassins destinés à l'aquaculture ;
- ✓ Soit d'une combinaison de deux ou de plusieurs facteurs de production.

Les éléments suivants se rapportent à l'identification de l'exploitation et permettent d'évoquer certains cas particuliers:

- ✓ Une exploitation peut être sans terre agricole. C'est le cas général des établissements d'accoupage ou des exploitations d'élevage ;
- ✓ Dans certains cas, des exploitations sont prises en main par des personnes n'ayant aucun droit à l'utilisation de la terre, à l'exception des produits des arbres qui y poussent ;
- ✓ Un ménage correspond en principe à une seule exploitation;

- ✓ Si un membre d'une coopérative, d'une institution religieuse ou d'un clan se voit attribuer une unité de production distincte, dont il assume la direction et l'entière responsabilité technique et économique, cette unité constitue une exploitation.

Les unités économiques qui se consacrent exclusivement aux activités énumérées ci-après ne sont pas considérées comme des exploitations agricoles:

- ✓ Chasse, piégeage et multiplication du gibier ;
- ✓ Sylviculture et exploitation forestière ;
- ✓ Pêche ;
- ✓ Services agricoles.

L'exploitation peut contenir un ou plusieurs blocs, situés dans une ou plusieurs divisions territoriales ou administratives, à condition qu'ils partagent les mêmes moyens de production, tels que la main-d'œuvre, les bâtiments agricoles, les machines ou animaux de trait utilisés pour l'exploitation.

En bref, dans le cadre du RGA l'exploitation est assimilée à **une unité de production** répondant à certaines conditions : **direction unique, utilisation des mêmes moyens de production et une taille minimale.**

Direction unique

La direction unique est assurée par une personne physique ou morale, appelée exploitant, à qui reviennent, en dernier ressort, l'initiative, la responsabilité technique et la responsabilité économique. Elle peut encore être exercée par un particulier, par un ménage, conjointement par deux ou plusieurs particuliers ou ménages, par un clan ou par une famille, ou par une personne morale telle que société, entreprise collective, coopérative ou organisme d'Etat. Elle a l'exclusivité du droit de regard et de décision pour tout ce qui peut engager l'avenir économique de l'exploitation.

Il est à rappeler que ladite direction unique peut déléguer à un gérant son pouvoir de décision, pour une ou plusieurs activités relevant habituellement de sa compétence.

Normalement, une unité est considérée comme une exploitation agricole s'il s'agit d'une unité de production agricole au moment du recensement. Cependant, Il existe des cas particuliers pour les exploitations impliquant des ménages :

- ✓ Si un ménage a vendu toutes ses terres et tous ses animaux pendant l'année de référence du recensement, il n'est plus une unité de production agricole et n'est donc pas assimilé à une exploitation agricole. Le ménage qui exploite la terre et les animaux au moment du recensement représente l'exploitation agricole et doit signaler toutes les activités de production végétale et animale effectuées durant l'année de référence.
- ✓ Si un ménage loue des terres pour les cultiver durant une saison donnée de la campagne de référence, alors que le recensement a lieu durant une autre saison de la même campagne agricole, le ménage devrait être considéré comme exploitation agricole, même s'il ne pratique pas d'activités de production agricole au moment du recensement. Dans ce cas, le ménage signalera les activités agricoles durant l'année de référence (voir campagne agricole de référence, page 12), à la manière habituelle.
- ✓ Il arrive qu'un ménage qui possède une pièce de terre l'exploite lui-même durant l'été et la loue à un autre ménage qui la cultive pendant l'hiver. Dans ce cas, la pièce de terre sera signalée comme faisant partie de la superficie de l'exploitation des deux ménages.

Utilisation des mêmes moyens de production :

C'est une certaine autonomie ou indépendance quant à l'utilisation de la main d'œuvre ou du matériel agricole dans toutes les parties constituant de l'exploitation. Les moyens de production ne sont pas considérés communs dans les deux cas suivants :

- ✓ Impossibilité technique d'utiliser les mêmes moyens (distance, ...) ;
- ✓ Volonté de séparer les moyens de production.

Taille minimale de l'exploitation :

Ne seront enquêtées comme exploitations que les unités de production atteignant ou dépassant une unité conventionnelle appelée « **unité exploitation** » et désignée taille minimale.

L'unité exploitation est une mesure permettant d'exprimer simultanément les superficies et/ou les arbres dispersés et/ou les animaux d'une exploitation, qui permettrait de réaliser **un revenu annuel net d'environ 5000 gourdes**. Le niveau très bas de cette valeur permet de couvrir la quasi totalité des exploitants agricoles et permet aussi d'avoir un filtre uniforme pour toutes les régions

d'Haïti. Cette unité, calculée sur la base du revenu moyen procuré par chacun des facteurs, est égale à :

- ✓ 4 centièmes de carreau de Surface Agricole Utile (SAU) non irriguée ;
- ✓ 1,5 centième de carreau de Surface Agricole Utile (SAU) irriguée ;
- ✓ 5 arbres équivalents manguier pour les arbres en usufruit ;
- ✓ 1 vache (Boeufs) ;
- ✓ 3 caprins ou ovins (femelles reproductrices) ;
- ✓ 3 porcins (femelles reproductrices) ;
- ✓ 15 poules ;
- ✓ 5 ruches ;
- ✓ 5 lapins (femelles reproductrices).

Cette taille minimale, équivalente à une «unité exploitation », est atteinte si au moins un seul élément (terres, arbres, animaux) atteint ou dépasse le seuil correspondant ci-dessus ou si la somme des fractions d'unité correspondantes à chaque élément est égale ou supérieure à 1.

NB. Les arbres sont comptabilisés dans le calcul de seuil minimal seulement lorsque l'exploitant a le droit de disposer de leur production (usufruit) sans être titulaire de la terre.

2.4.3. Exploitant agricole

Personne physique ou morale responsable de la marche de l'exploitation agricole, des décisions techniques et financières y relatives. Il peut assurer la marche de l'exploitation directement ou confier la responsabilité à un régisseur ou gérant.

2.4.4. Statut de l'exploitation

Statut

Le statut juridique de l'exploitation se rapporte aux aspects juridiques sous lesquels l'exploitation agricole est gérée. Il se réfère également à d'autres aspects relatifs au type d'exploitation.

Les statuts juridiques les plus prépondérants sont :

- **Exploitation individuelle** : exploitation prise en main par une seule personne, à qui reviennent tous les droits de gérance, de prise de décisions et des responsabilités.
- **Association de fait** : Décision de mettre des biens en commun sans acte juridique.
- **Société**: contrat établi entre des personnes physiques ou morales, aux fins d'investir dans une exploitation agricole. Cette société est soumise aux lois et aux règlements juridiques relatifs aux sociétés.
- **Coopérative agricole** : Coopérative qui exploite une entreprise agricole commune dont les membres attendent un avantage économique. C'est un groupement de personnes et non de capitaux. Une coopérative est régie par un principe de fonctionnement démocratique qui implique la participation de tous les membres à son administration.
- **État** : Ce statut englobe les exploitations agricoles qui reviennent ou appartiennent aux institutions gouvernementales. Exemples: Les pépinières du Ministère de l'Agriculture, les pépinières d'amélioration des semences, les stations expérimentales.
- **Religieux**: Lorsque la responsabilité et la prise des décisions au niveau de l'exploitation revient à une organisation religieuse.

Direction technique

En ce qui concerne la direction technique, l'exploitation peut être gérée directement par l'exploitant ou être confiée à un gérant qui assure le suivi et la gestion au quotidien. Notons que le **gérant** est la personne à qui l'exploitant confie une partie des tâches techniques et économiques de l'exploitation en contrepartie d'une rémunération fixe. Il importe de ne pas confondre gérant et métayer; en effet, ce dernier est un exploitant car il paie en nature pour avoir accès à la terre.

Unité de mesure utilisée pour évaluer la superficie

L'unité de mesure de surface utilisée par les exploitants est généralement le carreau et le centième de carreau. Cependant, dans certaines zones, d'autres unités de surfaces sont pratiquées, tels que le pas qui équivaut à 0.01 carreau et l'ha qui correspond à 0.77 carreau.

2.4.5. Parcellaire

Les terres d'une exploitation peuvent être constituées d'un ou de plusieurs blocs, situés dans une ou plusieurs zones distinctes ou dans une ou plusieurs divisions territoriales ou administratives, faisant partie de la même unité de production économique et partageant les mêmes moyens de production, tels que main-d'œuvre, bâtiments agricoles, machines et animaux de trait.

Le Bloc

Pour les besoins du recensement, l'exploitation est divisée en blocs. On appelle bloc toute partie de terres de l'exploitation limitées soit par des terres, d'eau, des routes, des forêts etc..... qui ne font pas partie de cette exploitation. Un bloc peut être constitué d'une ou plusieurs parcelles adjacentes. Il peut être traversé par une piste, une haie ou un petit courant d'eau qui fait partie de l'exploitation.

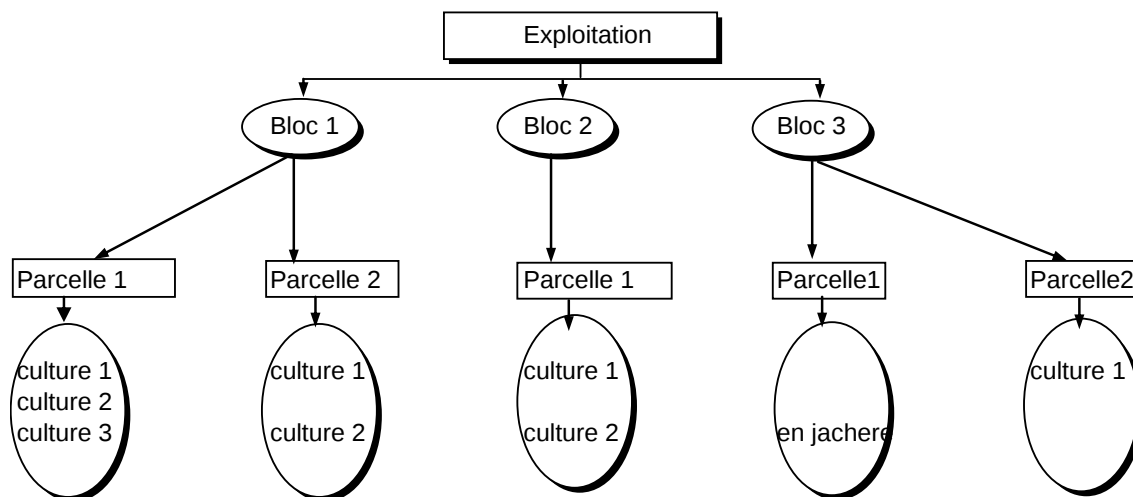
La parcelle

La parcelle est un terrain situé dans un bloc mais séparée du reste de celle-ci par des lignes de démarcation visibles qui font partie de l'exploitation. Elle est d'un même tenant et d'une même consistance.

La parcelle est dite d'un même tenant lorsque son labour peut se faire sans obstacles. Elle est dite de même consistance lorsqu'elle est constituée uniquement par l'une ou l'autre des catégories de terres suivantes:

- * terre de labour irrigué (ou) non irrigué ;
- * plantation irriguée (ou) non irriguée ;
- * terrain bâti ou inculte ;
- * terrain de pacage ;
- * serres.

Une parcelle se caractérise par un statut juridique et un mode de faire valoir spécifiques.



2.4.6. Statut juridique de la parcelle

On entend par statut juridique d'une terre, la forme juridique de propriété identifiant la terre vis à vis des lois, des règlements ou des coutumes.

Les principaux statuts juridiques présents en Haïti sont : Titre/achat, Titre/héritier, Mineur/partage, Mineur/collectif, Terre de l'église/Don, Terre de l'église/achat, Etat.

- **Titre/achat** : Ce sont des terres achetées avec séparation formelle pour lesquelles l'exploitant dispose d'un titre individuel de propriété.
- **Titre/héritage** : Ce sont des terres héritées avec séparation formelle pour lesquelles l'exploitant dispose d'un titre individuel de propriété.
- **Mineur/partage** : Ce sont des terres héritées qui sont partagées sans aucun acte officiel entre les personnes concernées.
- **Mineur/collectif** : Ce sont des terres héritées qui ne sont pas partagées (terres en indivision). Chaque héritier concerné détient le droit de travailler ces terres.
- **Terre de l'église** : Terre léguée par une personne physique ou morale à une fondation à caractère religieux.
- **Etat** : Toute terre à vocation agricole et qui est propriété de l'Etat. La tutelle de cette terre est soit assurée directement par le Services de Domaine de la Direction Générale des Impôts, soit confiée à d'autres organismes d'Etat.
- **Bien rural de famille** : Portion de terre mise par l'Etat à la disposition de particuliers vivant en communauté aux fins d'exploitation uniquement (colonies agricoles).

- **Non déclaré:** Cette classification est utilisée lorsque l'exploitant est dans l'impossibilité de préciser le statut juridique de la terre qu'il exploite. Cette classification ne sera utilisée qu'en dernier recours après avoir demandé des précisions à l'exploitant ou à d'autres membres du ménage.

Il ne faut pas confondre le statut juridique d'une parcelle avec son mode de faire-valoir. L'information sur le statut juridique s'obtient en demandant à l'exploitant si la terre en question lui appartient ou non. Il s'agit ici des procédures l'autorisant à travailler cette terre.

2.4.7. Mode de faire-valoir :

Le mode de faire valoir d'une parcelle est le régime régissant son utilisation et son exploitation. Le mode de faire valoir se définit par rapport à l'exploitant ou aux exploitants.

Les modes de faire-valoir existant en Haïti sont les suivants : Direct, Indirect/nature, Indirect/espèce, Indirect/sans contrepartie, indirect/ service, sans autorisation préalable, caution (plane dans l'Artibonite).

- **Direct :** Lorsque la terre est exploitée par le porteur du titre de propriété, par un ayant droit ou par l'attributaire.
- **Indirect/nature :** Lorsque la terre est exploitée, en contre partie d'un paiement de bail en récolte fixé d'avance (terre en métayage ou deux moitiés).
- **Indirect/espèce :** Lorsque l'exploitant travaille une terre qu'il a louée pour un nombre de saisons bien défini (terre en affermage ou prétention).
- **Indirect/sans contrepartie :** Situation dans laquelle l'exploitant travaille la terre avec l'autorisation verbale du propriétaire sans contrepartie.
- **Indirect/ service :** Lorsque la terre est exploitée, en contre partie d'un échange de service.
- **Sans autorisation préalable :** c'est le cas d'une terre exploitée d'une façon illégale et le plus souvent l'exploitant en question profite de l'exode forcé ou de l'absence du propriétaire de la terre.
- **Caution (plane dans l'Artibonite) :** Lorsque l'exploitant tient la terre comme garant contre un prêt d'argent. Dans ce cas, le nombre de campagnes n'est pas déterminé et la terre ne sera remise à son propriétaire qu'après qu'il eut versé la totalité du prêt.

2.4.8. Irrigation :

Le RGA s'intéresse à l'apport en eau de la parcelle notamment au cours de la dernière campagne agricole.

- **Irriguée** : C'est une terre qui reçoit **un apport d'eau délibéré en vue de compenser l'insuffisance des précipitations**. Cette eau peut provenir de la pluie, d'un fleuve ou d'une rivière par canalisation.
- **Non irriguée** : C'est une terre qui ne reçoit que l'eau des précipitations.

Technique d'Irrigation

On s'interroge sur les techniques d'irrigation seulement lorsqu'on recueille des informations sur une parcelle irriguée. Les techniques d'irrigation considérées sont: gravitaire, aspersion, goutte à goutte et autres techniques manuelles.

- **Gravitaire** : écoulement libre de l'eau par des canaux. C'est la technique la plus pratiquée.
- **Aspersion** : Tuyaux raccordés entre eux à travers lesquels l'eau circule sous pression avant d'être projetée par les gicleurs sur les cultures.
- **Goutte-à-goutte** : déversement de l'eau lentement à la surface du sol, à partir d'un dispositif de tuyauterie.
- **Autres techniques manuelles** : Toute technique utilisée ne correspondant pas à celles déjà citées, par exemple l'utilisation de seau d'eau ou de citerne tractée.

Origine de l'eau

L'origine de l'eau d'irrigation désigne la source de l'eau. Ainsi, si un réseau de canaux est utilisé pour distribuer l'eau d'un barrage à des agriculteurs, la source de l'eau est le barrage et non le canal. L'eau d'irrigation peut avoir plusieurs origines ou sources.

- **Barrage** : Retenue d'eau construite artificiellement.
- **Fleuve/rivière** : C'est l'eau de surface qui coule d'un point élevé à un point bas tout le long d'un chenal (lit) sous l'effet de la gravité.
- **Source** : Affleurement d'une nappe souterraine.
- **Lac/Etang** : Etendue d'eau stagnante, peu profonde, de surface relativement petite (jusqu'à quelques dizaines d'hectares), résultant de l'imperméabilité du sol.

- **Puits/forage** : Perforation pratiquée dans le sous-sol pour capter de l'eau.

2.4.9. Occupation du sol

Les occupations du sol se réfèrent aux activités agricoles réalisées par l'exploitant pendant la campagne de référence du RGA.

Cultures permanentes ou pérennes Ce sont les cultures qui ont un cycle de végétation de plusieurs années. On peut avoir des plantations serrées ou des arbres dispersés. A noter qu'une plantation serrée est constituée d'arbres et d'arbustes plantés de façon régulière ou systématique, comme dans un verger ou aussi de façon irrégulière.

N.B : Attention café, banane, grenade, grenadia (fruit de la passion) et floriculture sont considérés comme des cultures pérennes.

Les cultures annuelles Ce sont les cultures qui ont un cycle de végétation inférieur à un an). Pour faciliter l'identification des cultures, on peut se référer à la classification fournie en Annexe. Les données sur la superficie sous cultures temporaires se rapportent à la campagne agricole de référence.

Les cultures successives (saison1, saison 2 et saison 3) Des cultures annuelles peuvent être plantées plus d'une fois sur la même terre au cours d'une campagne agricole. On parle alors de cultures successives. Cette catégorie peut comprendre une seule culture ou des cultures différentes et elle est importante dans le cas d'Haïti qui a plus d'une période de récolte par campagne agricole. La superficie des cultures successives doit être signalée séparément pour chaque culture chaque fois que la terre estensemencée durant la campagne.

Les cultures successives ne doivent pas être confondues avec les récoltes successives d'une même culture sur pied (canne à sucre, foin, etc.), pour lesquelles la superficie ne doit être comptée qu'une seule fois.

Cultures associées (cultures mixtes, cultures intercalaires) : On parle de culture associée quand plus d'une culture (et souvent de nombreuses cultures) sont pratiquées de manière non systématique sur une parcelle ou un champ. Dans ce cas, il est plus difficile de calculer les superficies et l'on doit tenter de les estimer.

Les cultures associées sont dites **intercalaires** lorsque sur une parcelle ou un champ dans lesquels une culture est plantée entre les rangs d'une autre culture (par exemple sorgho et arachide entre des rangées de coton est une terre avec cultures intercalaires). Dans ce cas, la superficie de la parcelle ou du champ avec culture intercalée doit être rapportée aux différentes cultures, proportionnellement à la superficie occupée par chacune d'elle.

Dans le cas d'association de culture, il faut se limiter aux trois cultures principales :

- ✓ Culture associée principale : C'est la culture qui occupe la plus grande superficie sur la parcelle.
- ✓ Culture associée secondaire : Cultures qui après la culture principale occupent une plus grande superficie.
- ✓ Culture résiduelle : Cultures qui ne couvrent qu'une partie du jardin

Cultures en assolement ou fausse association : Sont désignées « fausses associations ou cultures en assolement » quand chaque culture occupe une portion de terrain distincte sur la parcelle et « vraies associations » quand les cultures sont mélangées.

Cultures intercalaires : lorsque dans une parcelle ou dans un champ une culture est plantée entre les rangs d'une autre culture (par exemple sorgho et arachide entre des rangées de canne à sucre).

Les mélanges : Ceci est pratiqué surtout au niveau des graines, lorsque les graines sont mélangées, plantées et récoltées ensemble.

Cultures sous étage : Lorsque la culture est plantée en dessous des plantations pérennes ; même si les arbres sont à un stade végétatif immature.

Arbres dispersés : Présence d'arbres sur l'exploitation, mais pas en quantité suffisante pour être classés comme forêt.

Jachère temporaire : Terre productive mais laissée au repos durant une ou plusieurs campagnes agricoles (moins de 5 ans) avant leur remise en culture.

Jachère permanente : Si la terre reste trop longtemps en jachère (5 ans et plus) elle sera classée comme de jachère permanente.

Pépinière : Terre agricole, couverte ou non, utilisée principalement pour la reproduction de tout type de semences et plants.

Bois et forêt: Parcelle boisée, qu'il s'agisse de peuplement naturel ou artificiel, qui fait partie de l'exploitation et fournit du bois ou des produits forestiers ou qui assure une protection.

Bâtiments : Construction indépendante qui comprend une ou plusieurs pièces et autre surfaces couverte par un toit soutenu par une structure quelconque.

Un bâtiment peut être utilisé exclusivement soit comme habitat, soit à des fins agricoles, soit pour les deux finalités. Un bâtiment peut être en propriété, en location ou autre forme de jouissance.

Le code de l'occupation ou la culture est à déterminer selon la nomenclature détaillée de l'occupation du sol (**voir nomenclature en Annexe**).

Nombre d'arbres (productifs ou non productifs) :

On demande à l'exploitant de dénombrer seulement les arbres qui sont sur la parcelle en question. Un arbre est productif, s'il donne des fruits. Les arbres improductifs sont généralement des arbres jeunes nouvellement plantés, qu'ils soient fruitiers ou forestiers.

2.4.10. Elevage

Définition : Pratique d'entretenir des animaux principalement à des fins agricoles : bovins, porcins, caprins, ovins, chevaux, mulets, volailles, ruches, etc. Tous les animaux gérés par l'exploitant, qu'il soit propriétaire ou non, doivent être pris en considération.

Population animale : nombre d'animaux qui se trouvent sur l'exploitation durant la période du recensement, quel qu'en soit le propriétaire. Le recensement prend donc en compte tous les animaux présents sur l'exploitation le jour de l'enquête, y compris ceux en propriété, en gardiennage et ceux destinés à l'autoconsommation.

2.4.11. Main-d'œuvre

Il s'agit de déterminer la main d'œuvre agricole active au sein de l'exploitation. Elle concerne les membres du ménage qui participent aux activités de l'exploitation, la main d'œuvre agricole permanente et occasionnelle active sur l'exploitation durant la dernière campagne agricole (période de référence du recensement).

Main d'œuvre familiale permanente : personne faisant partie de la famille dont les services sont utilisés de façon régulière et continue sur l'exploitation durant au moins 6 mois.

Aide familiale: Personne faisant partie du ménage et qui contribue d'une façon occasionnelle aux activités de l'exploitation.

Salarié permanent: personne dont les services sont utilisés de façon régulière et continue au niveau de l'exploitation durant au moins 6 mois.

Main d'œuvre agricole occasionnelle : personne à laquelle on a recours une ou plusieurs fois durant la campagne agricole afin d'effectuer des tâches bien précises, mais qui ne travaille pas d'une façon régulière ou continue. Il s'agit donc de toutes les formes d'emploi en dehors de l'emploi familial et permanent. Cette main d'œuvre occasionnelle peut être mobilisée à titre individuel ou dans un cadre de structure traditionnelle d'association de travail dont on distingue deux grandes catégories:

- **Eskwad**. (Mera, ronde, chaines, douvan jou, colonne, laji bann etc.,...). Ce sont des associations mutualistes d'échange de travail qui regroupent un nombre limité de travailleurs ayant en principe les mêmes droits et les mêmes obligations les uns envers les autres. Il s'agit de groupes fixes avec un chef d'*eskwad* qui est généralement l'initiateur du groupe et qui est chargé d'organiser les tours, de négocier la vente de la force de travail collective sur la base des conditions fixées par le groupe. L'*eskwad* se distingue de l'*avan jou*, d'une part, par la durée du travail : la journée complète, et d'autre part, par le paiement du travail qui peut se faire à terme (terme pouvant dépasser 6 mois) ;
- **Konbit** (Djann, Corvées) Ce terme, souvent employé pour nommer de façon générique les formes traditionnelles d'organisation du travail, désigne en fait lui-même une modalité particulière de mobilisation de la force de travail. Il s'agit pour un « acheteur » de mobiliser des travailleurs pour un travail particulier. En principe, celui qui invite *la konbit* offre, en contrepartie du travail fourni, le(s) repas et la boisson.

2.4.12. Equipement et matériel

On cherche à déterminer les différents types d'équipement et de matériel qui sont utilisés dans les activités agricoles l'exploitation au cours de la période de référence du recensement, de même que leur provenance ainsi que le nombre de ces équipements et matériels qui appartiennent à l'exploitant.

Ne sont pas pris en compte les équipements et les matériels non utilisés dans les activités, de même que ceux qui appartiennent à l'exploitant, mais ne sont pas utilisés sur l'exploitation.

2.4.13. Crédit agricole

Définition : On entend par crédit agricole tout type de crédit reçu pour financer les opérations de l'exploitation agricole, c'est-à-dire l'achat des intrants nécessaires à la production végétale et animale, la construction de bâtiments agricoles et l'achat de machines agricoles. Le crédit non lié aux opérations agricoles, notamment pour financer la construction de la maison de l'exploitant, d'autres opérations familiales, ou les dépenses de consommation, est exclu.

On distingue deux types de crédits: crédit de campagne et crédit d'investissement.

✓ **Crédit de campagne** : c'est un crédit à court terme contracté pour subvenir aux besoins en liquidité pendant la campagne agricole. Il est affecté généralement aux opérations suivantes: labour, moisson, semence, engrais, vendange, cueillette, récolte, achat de bétail pour l'embouche, achat d'aliment pour bétail, réparation et entretien.

✓ **Crédit d'investissement** : c'est un crédit à moyen et long terme destiné au financement des opérations d'investissement au sein de l'exploitation agricole. Les principales opérations d'investissement peuvent être comme suit: achat d'équipements, de terres, de bétail pour reproduction; construction d'étables, de puits et ouvrages hydrauliques, de bâtiments ; aménagement du sol.

2.4.14. Vulgarisation et conseil

La vulgarisation est la fourniture de conseils et d'informations sur l'agriculture aux producteurs agricoles et aux éleveurs. Les services de vulgarisation peuvent être assurés par des institutions gouvernementales, des organisations non gouvernementales, des organisations d'agriculteurs,

des institutions de formation, des organisations locales informelles, etc. Les conseils donnés aux agriculteurs peuvent se référer à divers domaines tels que: gestion de l'exploitation, sélection des variétés, utilisation d'intrants (tels qu'engrais), crédit, mécanisation agricole, santé animale, protection des végétaux, développement durable, commercialisation, etc. Les services de vulgarisation peuvent aussi être utilisés par les gouvernements pour distribuer des intrants, diffuser des informations sur le marché, et promouvoir des produits de base ou des variétés végétales spécifiques.

2.5. Questionnaire du RGA

Les différents modules du questionnaire de l'enquête exploitation sont les suivants :

- Localisation de l'exploitation
- Statut juridique de l'exploitation
- Caractéristiques générales de l'exploitant
- Caractéristiques générales de l'exploitation
- Parcellaire ou occupations du sol
- Élevage
- Main d'œuvre
- Matériels et équipements de l'exploitation
- Informations sur le crédit agricole
- Vulgarisations et conseils

2.6. Dispositif de terrain du RGA

L'exécution du recensement sur le terrain a été favorisé par un dispositif structuré qui a mobilisé 1,213 personnes dont 17 superviseurs au bureau central, 17 superviseurs départementaux, 171 contrôleurs, 1,008 enquêteurs. Des critères ont été considérés dans le choix des agents de terrain

En vue de mener à bien les opérations de collecte de données, l'organisation hiérarchique du personnel de terrain est établie comme suit :

a- Bureau central du RGA (Coordination) ;

- b- Direction et Sous-Direction Départementale Agricole/ODVA ;
- c- Responsable de Cellule de Statistique et / ou superviseur ;
- d- Responsable de BAC et/ou Contrôleur ;
- e- Enquêteur (au niveau d'une partie ou de la totalité d'une section communale et/ou une ville et/ou un quartier).

2.7. Formation des agents de terrain

Le RGA s'est inscrit dans le cadre d'un renforcement des capacités du Ministère de l'Agriculture, tant au niveau central que décentralisé. Ainsi, à l'instar des cadres du Bureau Central du RGA, les responsables des Cellules de Statistiques des DDA et Sous-DDA ont participé à l'élaboration et aux séances de formation et de validation du dossier méthodologique. Ces responsables départementaux allaient de concert avec les superviseurs centraux assurer la formation dans leur département respectif.

Au lancement de la collecte, tous les agents de terrain sélectionnés ont été formés. Trente-huit (38) séances de formation ont été réalisées au profit des agents de terrain. Les agents, qui ont réussi le test d'évaluation, ont été retenus pour mener l'enquête de terrain.

Des séances de formation complémentaires ont été réalisées en cas de besoins, soit pour combler des failles notées dans le travail de certains agents, soit pour former les nouveaux agents recrutés pour remplacer les cas de désistement ou les agents dont le travail, après contrôle, s'est révélé majoritairement mauvais.

2.8. Contrôle de qualité des questionnaires et des données

Des dispositions ont été prises et des procédures ont été mises en place pour garantir une meilleure qualité des données collectées donc la fiabilité de l'information générée à partir de ces données. Au niveau de terrain, les superviseurs départementaux étaient responsabilisés par rapport à la validation des questionnaires reçus des contrôleurs. Ces derniers devaient vérifier la qualité des questionnaires remplis en analysant véracité et la cohérence des réponses. Aussi, étaient-ils chargés de procéder au remplissage de questionnaires de contrôle pour un échantillon aléatoire de questionnaires.

Après validation des questionnaires par les équipes de terrain, les questionnaires sont transmis au bureau central du RGA, qui, par le biais des superviseurs centraux, procédait à un autre niveau de contrôle se portant sur le contenu des questionnaires-exploitations et des questionnaires de contrôle. Des contacts téléphoniques ont été aussi engagés auprès des exploitants afin de clarifier certaines incohérences relevées lors du contrôle des superviseurs centraux. Cette opération précédait la saisie des données.

Un dernier niveau de contrôle informatique a été effectué sur les questionnaires saisis afin de déceler toutes les incohérences d'ensemble des différents modules du questionnaire, et de procéder aux vérifications et redressement manuels et/ou informatiques nécessaires. Cette activité s'est déroulée parallèlement à la saisie des données.

2.9. Sensibilisation et publicité

Le lancement du RGA a été précédé d'une grande campagne de sensibilisation orchestrée par le Bureau Central du projet. Cette campagne s'est articulée autour de plusieurs activités de communication et de sensibilisation dont les plus importantes sont :

- ***Affiche et banderole publicitaire:***

Des affiches et banderoles publicitaires ont été préparées et distribuées au niveau des entités territoriales, des DDA et Sous-DDA, des BAC, des écoles, des églises, des associations et coopératives agricoles, etc.

- ***Spot publicitaire:***

Des spots publicitaires ont été montés avec le support de la Direction des Relations Publiques du MARNDR. Ils ont été diffusés à travers des radios locales/ communautaires et à la Radio Télévision Nationale d'Haïti (RTNH).

- ***Atelier et conférence :***

Des ateliers de travail et d'information ont été organisés avec la participation des principaux Partenaires Techniques et Financiers du MARNDR impliqués dans la réalisation du Projet.

- ***Dépliant :***

Un dépliant de présentation du RGA a été élaboré. Ce dépliant, qui expose les objectifs du RGA, la méthodologie et les résultats attendus, a été distribué aux différents acteurs du secteur afin les inciter à s'impliquer dans la réussite de cette opération.

Aussi, le canal des Collectivités Territoriales du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) a-t-il été mis à profit. Des correspondances ont été adressées aux autorités locales par le MICT leur demandant de donner leur pleine et entière collaboration aux agents qui seront déployés sur le terrain.

3. Déroulement de l'enquête

L'enquête sur le terrain a été réalisée sur une période de 9 mois allant de mars à novembre 2009. Au cours de cette opération, des notes techniques et informationnelles ont été élaborées sur la base des remarques et commentaires effectués à partir des questionnaires reçus et des missions de contrôle réalisées. Ces notes techniques ont été transmises à tous les agents de terrain afin de les mettre au courant des différentes erreurs relevées lors du remplissage des questionnaires et des solutions proposées par le Bureau Central du RGA.

4. Cadre institutionnel du RGA

Le Projet Recensement Général de l'Agriculture est régi par l'Arrêté Présidentiel paru dans le Moniteur du 23 octobre 2008, Volume 163 No 97. Sa mise en œuvre a requis une synergie d'acteurs impliqués dans l'agriculture, pour sa pleine réussite. Ce recensement est appuyé par :

- **le Comité National d'Orientation du RGA**, institué dans le but d'appuyer l'Opération au plus haut niveau ;
- **le Comité d'Appui Technique et de Pilotage (CATP)**, qui appuie techniquement le Bureau Central du Recensement de l'Agriculture (BCRA) dans la définition de l'approche méthodologique. Il inclut principalement l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) et le Centre National de l'Information Géo-Spatiale (CNIGS) ;
- **le Bureau Central de Recensement Agricole (BCRA)**, qui est l'organe chargé de planifier et d'exécuter toutes les activités du recensement sur tout le territoire national, à travers les **cellules départementales du RGA** qui assurent la coordination au niveau départemental.

DEUXIÈME PARTIE
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU CENTRE

1. Exploitants et exploitations agricoles

1.1 Effectif des exploitants

Sur les 1,053,107 exploitants agricoles que compte Haïti, un total de 44,375 exploitations agricoles a été dénombré dans le département du Centre (Tableau 1.1 A), représentant 4.2% de l'ensemble du pays. Elles couvrent une Superficie Agricole Utilisée (SAU) de 30,204.9 carreaux (cx), correspondant à une moyenne de 0,68 cx par exploitation. Le nombre d'exploitations gérées directement par les exploitants s'élève à 43842, soit 98.8% du total, s'étendant sur une SAU de 119,754.8 cx, soit 99.3% du total.

En Haïti, les exploitations agricoles sont en grande partie de petite taille. Dans le Département des Nippes, 77.8% des exploitants agricoles exploitent une SAU inférieure à 1 cx, totalisant 15,334.6 cx, soit 50.8% de la SAU totale du département (Tableau 1.2 A). Par contre, 22.2% des exploitations ont une SAU supérieure ou égale à 1 cx ; celles-ci couvrent une SAU totale de 14,870.3 cx, correspondant à 49.2% du Département (Figures 1.1.1 et 1.1.2).

Figure 1.1.1 : Répartition des exploitants par sexe

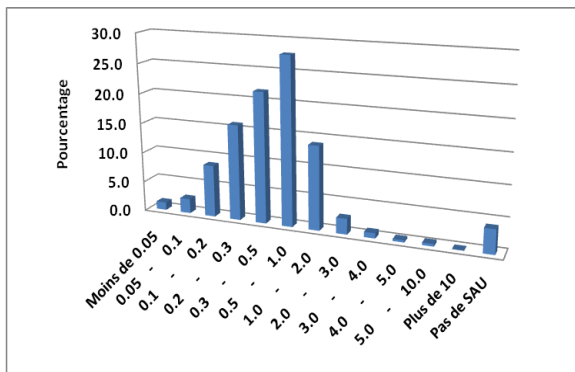
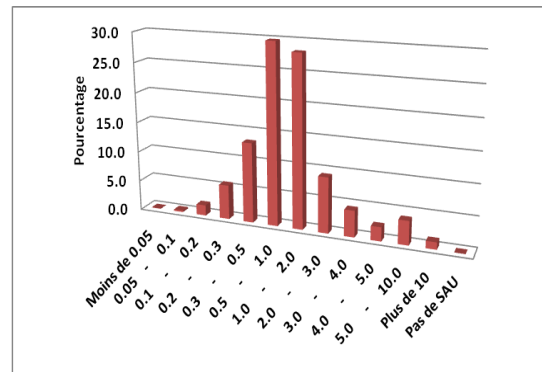


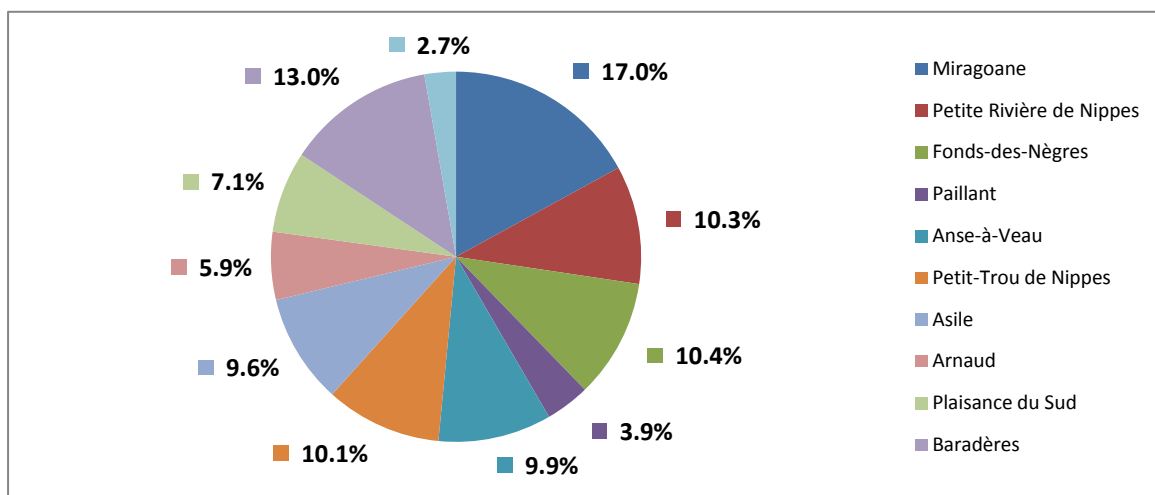
Figure 1.1.2 : Répartition de la SAU par sexe



La répartition des exploitations entre les communes du Département varie de 1,218, recensées dans la commune de Grand Boucan à 7,553 dénombrées dans la commune de Miragoane (Tableau 1.3 A). L'énumération des communes dans l'ordre décroissant du nombre d'exploitants est la suivante : Miragoane (7,553), Baradères (5,758), Fonds-des-Nègres (4,610), Petite Rivière de Nippes (4,587), Petit-Trou de Nippes (4,501), Anse-à-

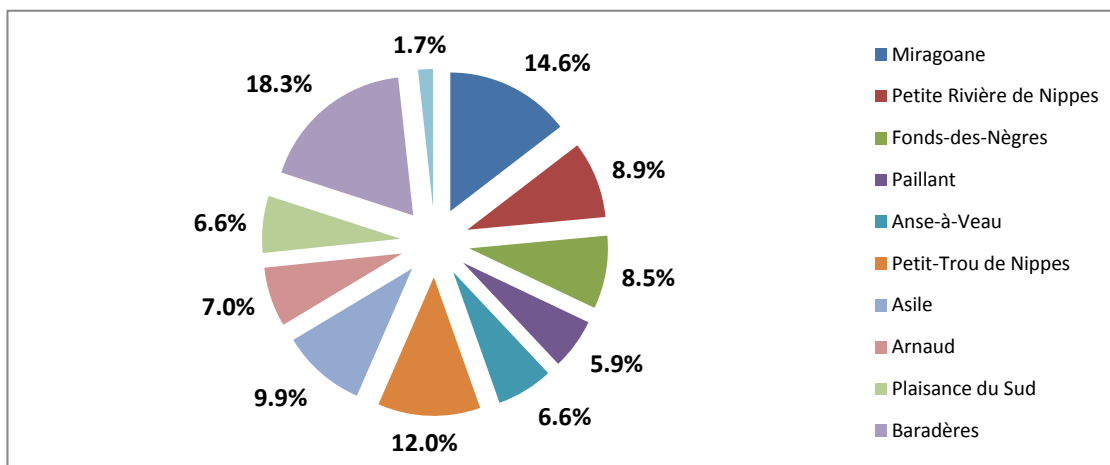
Veau (4,391), Asile (4,252), Plaisance du Sud (3,155), Arnaud (2,629), Paillant (1,721) et Grand Boucan (1,218).

Figure 1.2 : Répartition des exploitations agricoles par commune



En ce qui concerne la SAU, la commune de Baradères présente la SAU la plus élevée, 5,516.9 cx, alors que la plus faible SAU a été enregistrée dans la commune de Grand Boucan 522.8 cx. L'énumération des communes dans l'ordre décroissant de la SAU est la suivante : Baradères (5,516.9 cx), Miragoane (4,404.4 cx), Petit-Trou de Nippes (3,611.8 cx), Asile (2,979.3 cx), Petite-Rivière de Nippes (2,702.7 cx), Fonds-des-Nègres (2,575.6 cx), Arnaud (2,102.8 cx), Plaisance du Sud (2,006.7 cx), Anse-à-Veau (1,989.6 cx), Paillant (1,792.5 cx) et Grand Boucan (522.8 cx).

Figure 1.3 : Répartition de la SAU totale des exploitations agricoles par commune



1.2 Sexe et âge des exploitants

Dans le département des Nippes, les femmes agricultrices exploitent 12,178 exploitations agricoles, soit 27.4% des exploitations recensées dans ce département (Tableau 1.5 A). Ces unités d'exploitation couvrent une SAU de 6,341.9 carreaux, soit 21% du total, correspondant à une moyenne de 0.52 cx. La majorité de ces unités d'exploitations, soit 98.4%, sont gérées par les femmes elles-mêmes.

Quant aux hommes, ils exploitent 72.1% des exploitations agricoles du Département pour une SAU de 23,706.6 carreaux, représentant 78.5% de l'ensemble. La SAU moyenne par exploitation gérée par les hommes est de 0.74 carreau, supérieure à celle gérée par les femmes.

Figure 1.4.1 : Répartition des exploitants par sexe

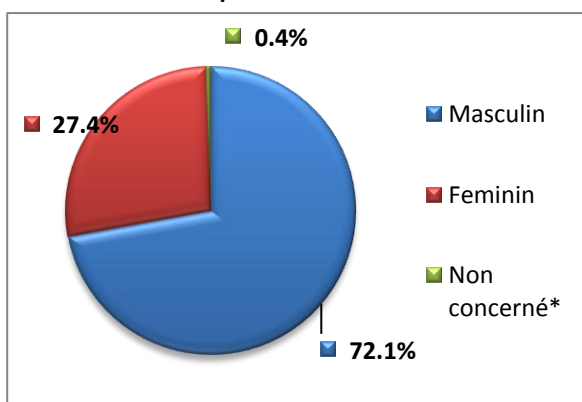
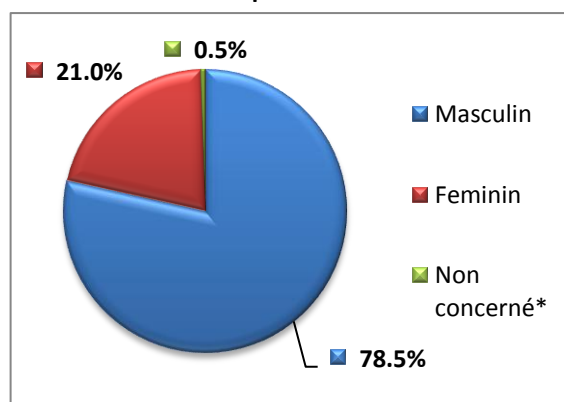
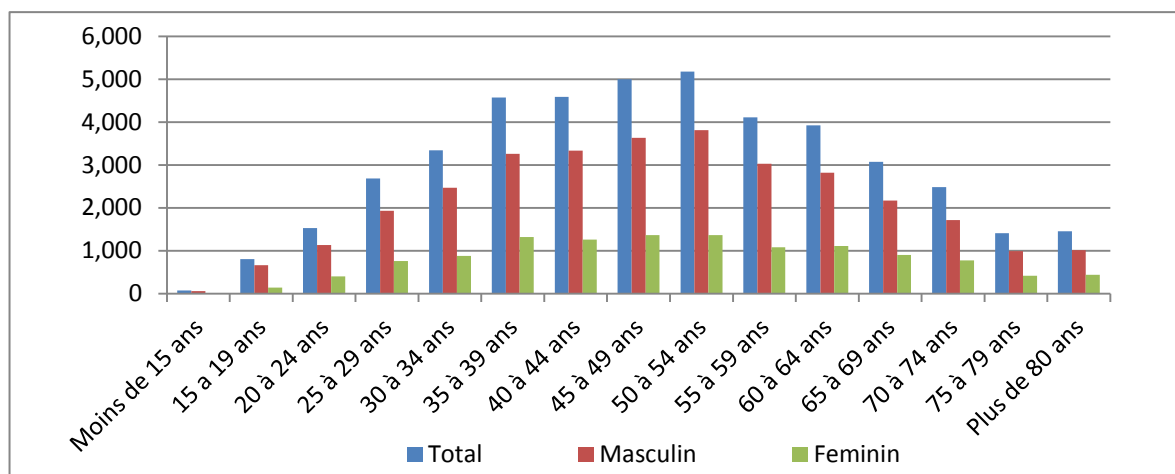


Figure 1.4.2 : Répartition de la SAU par sexe



Dans les Nippes, le plus fort pourcentage des exploitants, 87.7%, sont âgés entre 25 ans et 74 ans, en dehors de cette fourchette, les pourcentages sont relativement faibles, 2% pour les exploitants âgés de moins de 20 ans et 3.3% pour les exploitants âgés de plus de 80 ans (Tableau 1.4 A). Les tranches d'âge, les plus importantes, sont 45 – 49 ans et 50 – 54 ans avec respectivement 11.3% et 11.7% de l'ensemble. Si l'on fixe pour les besoins du recensement l'âge de la retraite dans le secteur agricole haïtien à 60 ans, le pourcentage d'exploitants encore actifs jusqu'à plus de 80 ans est relativement important, représentant 28.2% du total. Chez les femmes, ce pourcentage correspond à 38.6%, supérieur à celui des hommes qui est de 36.7%.

Figure 1.5 : Effectif des exploitants agricoles par sexe et selon la classe d'âge des exploitants



1.3 Niveau d'instruction et formation agricole

En ce qui concerne le niveau d'instruction, 25,116 exploitants du département des Nippes (Tableau 1.6 A), correspondant à 56.6% du total, ne savent ni lire ni écrire. Ceux-ci exploitent environ 56.9% de la SAU totale du département (Tableau 1.7 A). De cette catégorie, 8,004, soit 31.9%, sont des femmes agricultrices, représentent 18% de l'ensemble des exploitants (Tableau 1.7.1 A).

Les exploitants qui savent lire et écrire représentent environ 17.7% du total et travaillent près de 18.7% de la SAU totale. De ce groupe, 1,927 exploitants, correspondant à 24.5%, sont des femmes, celles-ci représentent 4.3% du total du département (Tableau 1.7.1 A). 16.3% des exploitants ont atteint le niveau primaire, soit le double de ceux du niveau secondaire, 8.1%. Parmi les exploitants de niveau primaire, 21.6%, soit 1,555 exploitants, sont des femmes, elles représentent 3.5% des exploitants des Nippes. (Figure 1.6.1)

Il est noté une faible implication des professionnels et des universitaires dans les activités agricoles au niveau du département, avec 0.6% chacun (Figure 1.6).

Figure 1.6 : Effectif des exploitants agricoles selon le niveau d'instruction des exploitants

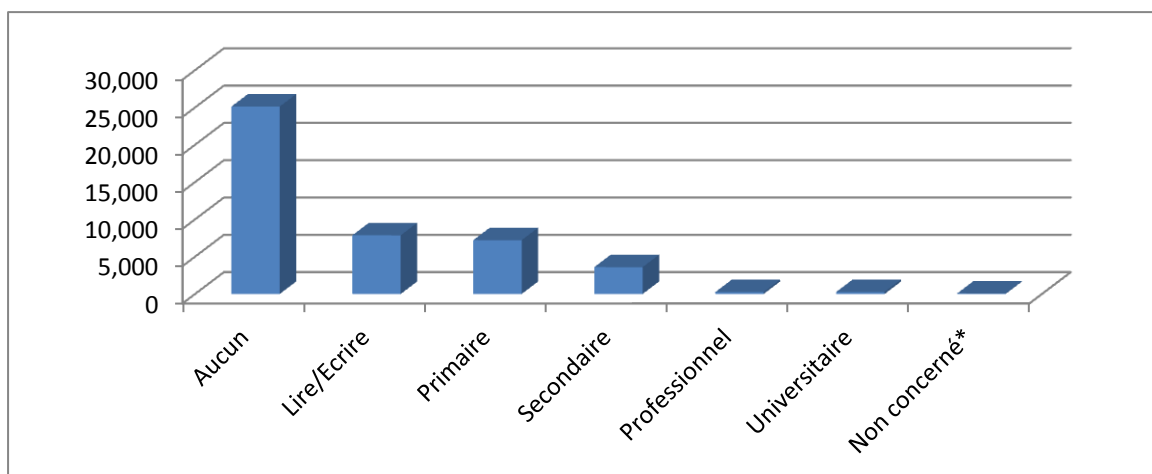
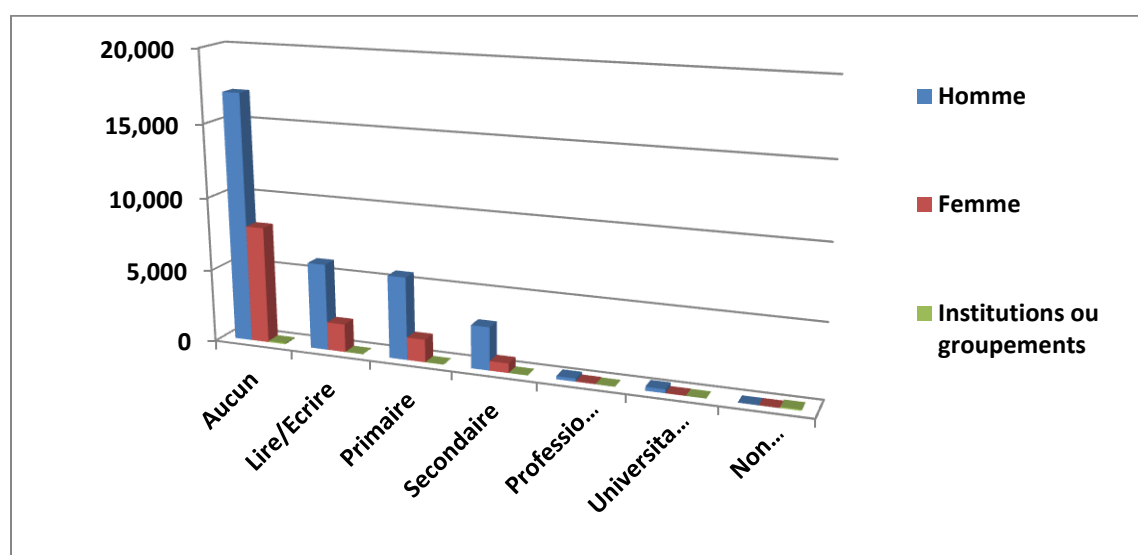


Figure 1.6.1 : Effectif des exploitants agricoles selon le niveau d'instruction et le sexe des exploitants

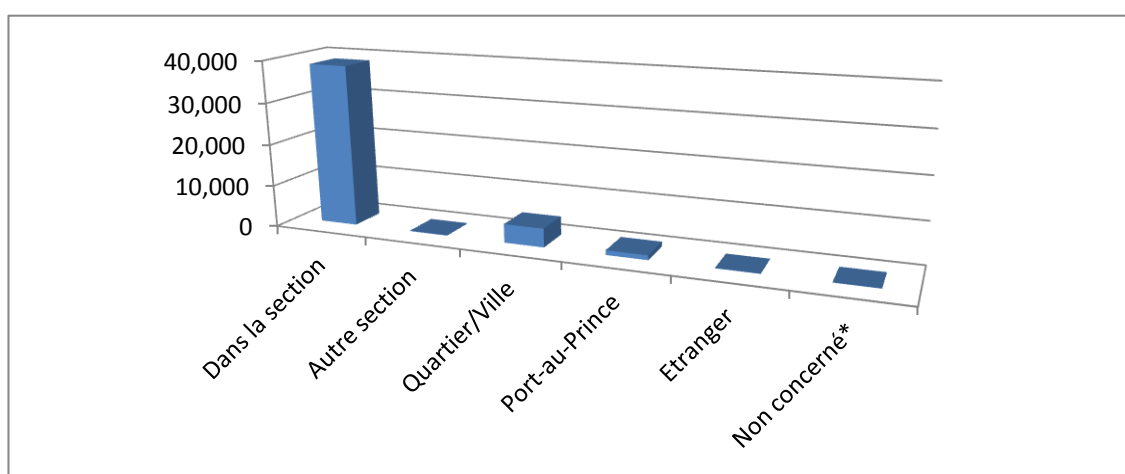


La majorité des exploitants agricoles des Nippes, soit 97.5% ont appris le métier d'agriculteur sur le tas, principalement en travaillant avec des parents. Seulement 1.6% ont reçu une formation ponctuelle. Les exploitants de formation technique et universitaire sont négligeables avec respectivement 0.6% et 0.1% (Tableau 1.10 A).

1.4 Lieux de résidence

Dans 87.2% des cas, la résidence principale des exploitants agricoles se trouve au niveau du monde rural, soit dans la section communale où se trouve l'exploitation soit dans une autre section. Un total de 38,584 exploitants, soit 86.9% de l'ensemble, ont déclaré comme lieu de résidence principale la section communale où se trouve l'exploitation agricole (Tableau 1.12 A). Les exploitants résidant principalement dans le milieu urbain (Quartier, ville et Port-au-Prince) représentent 12.5% du total. Il est à noter aussi la faible participation de la diaspora du département des Nippes avec 0.1%.

Figure 1.7 : Effectif des exploitants agricoles selon le lieu de résidence principale



1.5 Activités principales des exploitants

Dans le département des Nippes, 34,559 exploitants, représentant 77.9% du total, s'adonnent principalement à l'agriculture (Tableau 1.13 A). Ces derniers disposent d'une SAU de 25,772.4 cx, soit 85.3% de la SAU totale du département (Tableau 1.14 A). De cette catégorie, les femmes, au nombre de 7,964, représentent 23%, soit 17.9% de l'ensemble du département (Tableau 1.14.1).

Ensuite, vient le commerce qui est cité par 4,126 exploitants, correspondant à 9.3% du total. Cette activité se retrouve principalement et majoritairement chez les femmes avec 71.4% des exploitants concernés, soit 6.6% des exploitants des Nippes. L'élevage a été aussi déclaré comme activité principale par 2,037 exploitants, soit 4.6% du total dont 28.9% sont des femmes, représentant 1.3% de l'ensemble des exploitants des Nippes (Figure 1.8 et Figure 1.8.1)

Figure 1.8 : Effectif des exploitants agricoles selon l'activité principale des exploitants

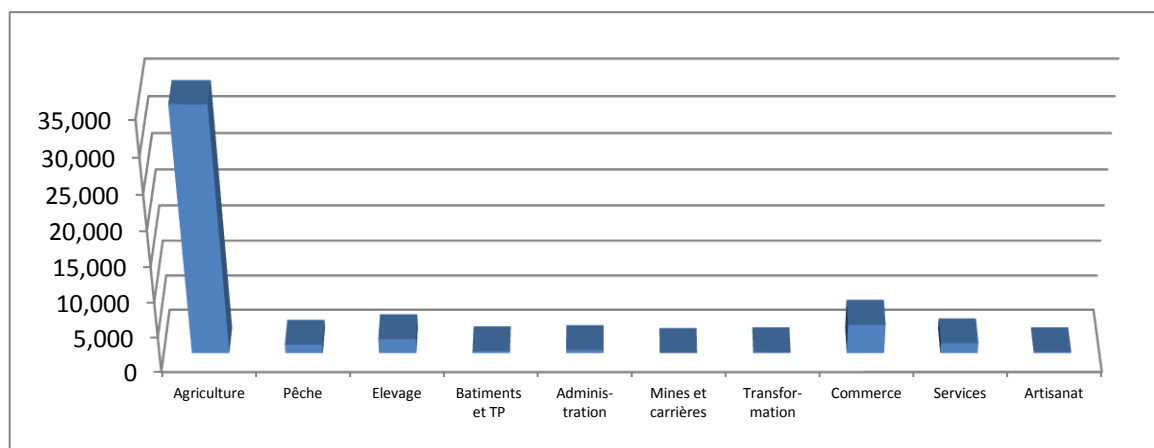
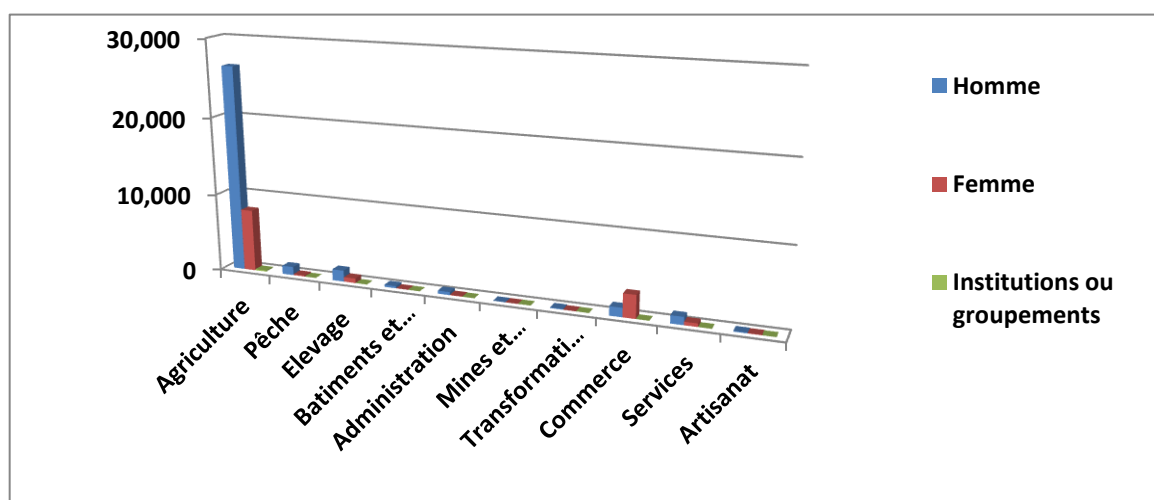


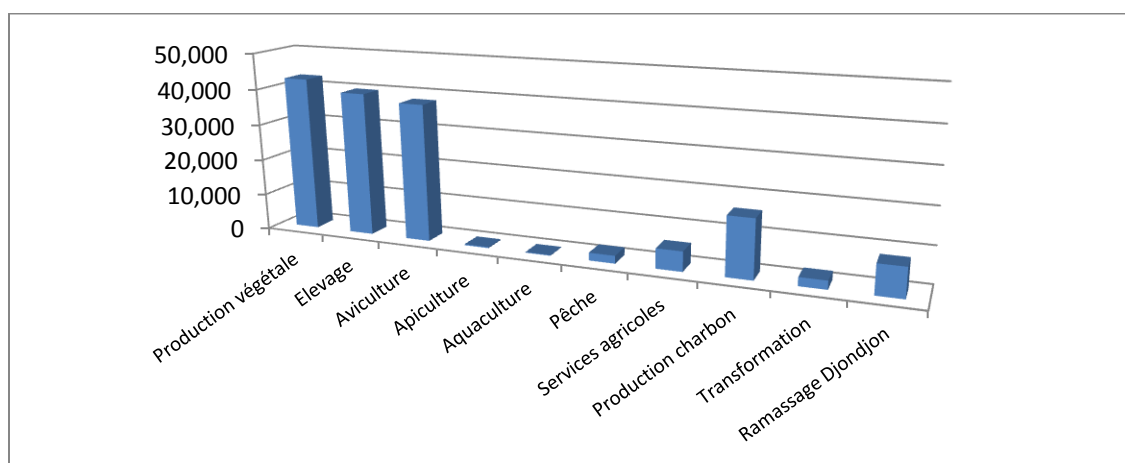
Figure 1.8.1 : Effectif des exploitants agricoles selon l'activité principale et le sexe des exploitants



1.6 Activités agricoles et para-agricoles pratiquées sur les exploitations

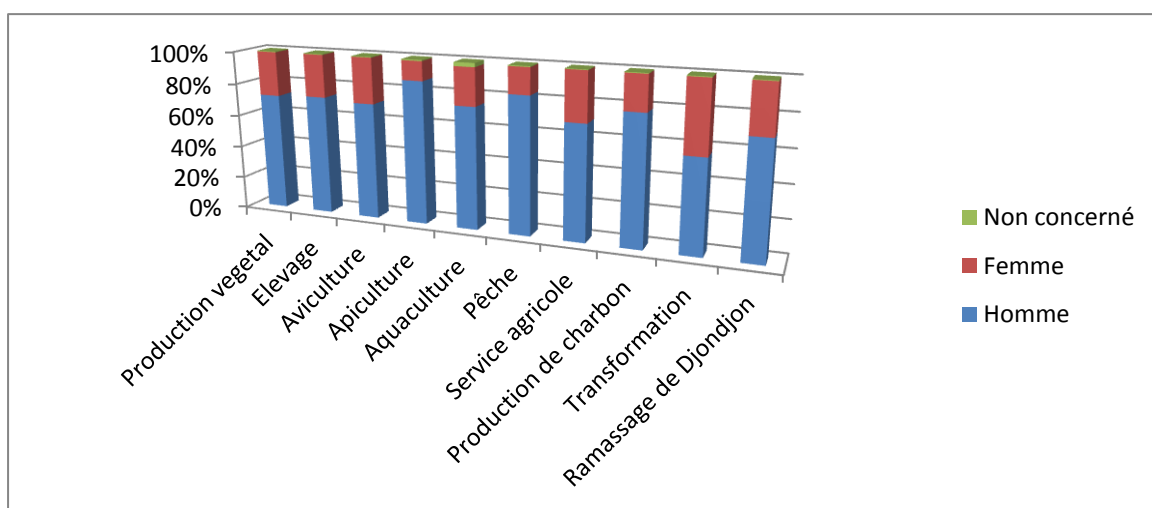
Par ordre d'importance, les activités agricoles et para-agricoles les plus pratiquées sur les exploitations au niveau du département des Nippes (Tableau 1.15 A) sont la production végétale, l'élevage de bétail et l'aviculture avec des poids respectifs de 96.2%, 89.5% et 85.6% (Figure 1.9). La production du charbon est très significative avec 36.2%. Ensuite, viennent le ramassage de djondjon (champignon) et les services agricoles, avec 18.39% et 12.3% respectivement. L'apiculture (0.6%) et l'aquaculture (0.4%) constituent les deux activités de la plus faible importance.

Figure 1.9 : Effectif des exploitants agricoles selon l'importance des activités agricoles et para-agricoles pratiqués sur les exploitations



Par rapport au sexe des exploitants, les femmes sont aussi impliquées dans les activités agricoles et para-agricoles sur l'exploitation. Par ordre d'importance, les femmes sont concernées à 42.9% dans la transformation ; à près de 30% dans les services agricoles et le ramassage de djondjon (Champignon) ; à 28.2% dans l'aviculture ; à 27.4% dans la production végétale et 26.3% dans l'élevage (Tableau 1.15.1 A).

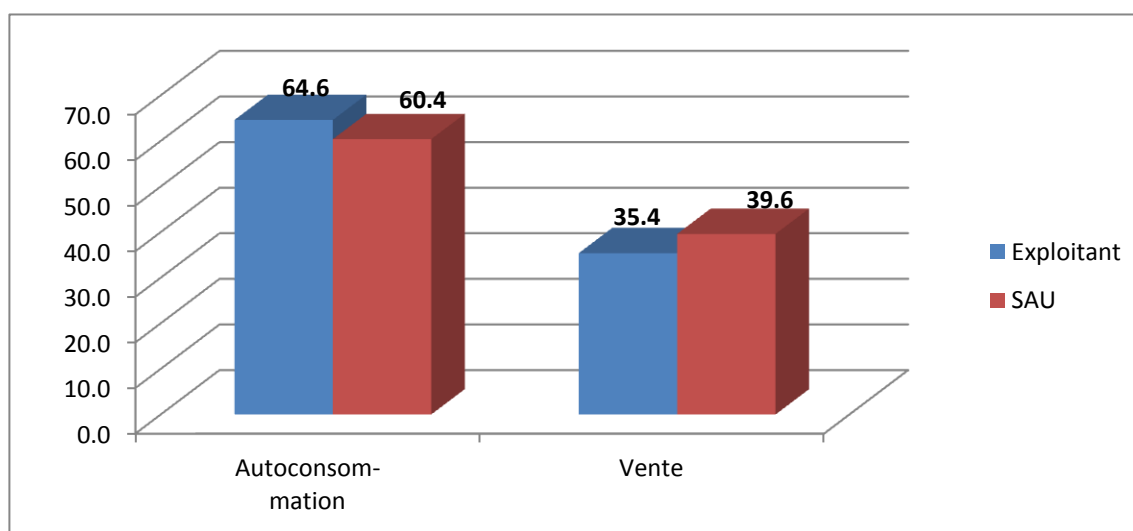
Figure 1.9.1 : Effectif des exploitants agricoles par sexe et selon les activités agricoles et para-agricoles pratiqués sur les exploitations



1.7 Principale destination de la production agricole

Un total de 28,669 exploitations couvrant une SAU de 18,241.2 carreaux (Tableau 1.16 A), correspondant respectivement à 64.6% et 60.4% du nombre des exploitations et de la SAU du département des Nippes (Figure 1.10), produisent principalement pour l'autoconsommation. La vente des produits agricoles comme destination principale vient en deuxième position, avec 35.4% des exploitations agricoles occupant 39.6% de la SAU totale.

Figure 1.10 : Effectif des exploitants agricoles par classe d'âge et selon la principale destination de la production agricole



Il est à noter que la SAU moyenne des exploitations dont la vente est déclarée principale destination de la production s'élève à 1.11 carreau alors qu'elle est de l'ordre de 0.81 carreau au niveau des exploitations à prédominance d'autoconsommation.

Des exploitants dont la production est principalement destinée à l'autoconsommation, les femmes représentent 28% alors que les hommes correspondent à 71.5% (Tableau 1.16.1 A). En ce qui concerne la vente des produits, 26.3% des exploitants sont des femmes contre 73.3% d'hommes (Figures 1.10.1 et 1.10.2).

Figure 1.10.1 : Importance de l'autoconsommation selon le sexe de l'exploitant

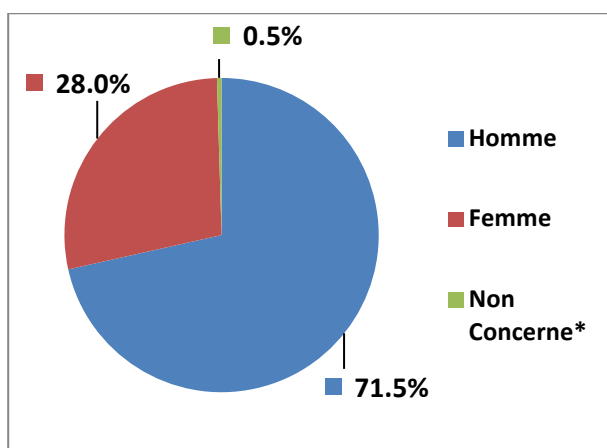
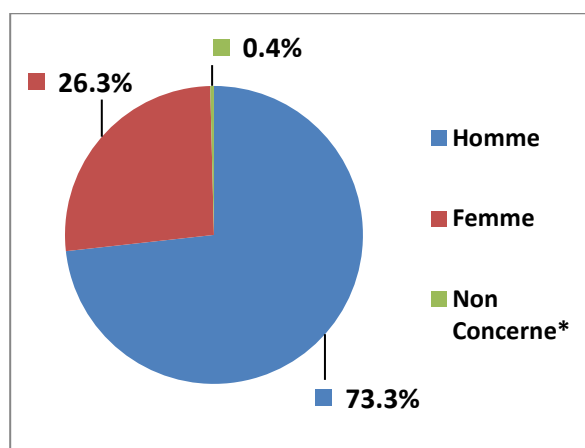


Figure 1.10.2 : Importance de la vente selon le sexe de l'exploitant



2. Structures foncières et modes de faire-valoir :

2.1 Parcellaire

Dans le Département des Nippes, les 44,375 exploitations recensées s'étendent sur un total de 87,949 parcelles (Tableau 2.1 A). La superficie totale des parcelles est estimée à 33,469.6 carreaux desquels la SAU totale représente 90.2%. Le nombre moyen de parcelles par exploitation est de 2 parcelles. La superficie moyenne des parcelles atteint 0.38 carreau alors que la SAU moyenne par parcelle, légèrement inférieure à la superficie moyenne des parcelles, est de 0.34 carreau.

Il convient de signaler que 73,841 parcelles, correspondant à 88.4% du total, se trouvent dans les classes de SAU de 0.2 – 0.3 cx à 1.0 – 2.0 cx et couvrent 25,778.3 cx de superficie, soit 85.8% de la superficie totale des parcelles. La SAU correspondante est de 23,246.5 cx, soit 86.1% de la SAU totale (Figure 2.1).

Figure 2.1 : Nombre d'exploitants, nombre de parcelles, superficie des parcelles et SAU des parcelles par classe taille de la SAU

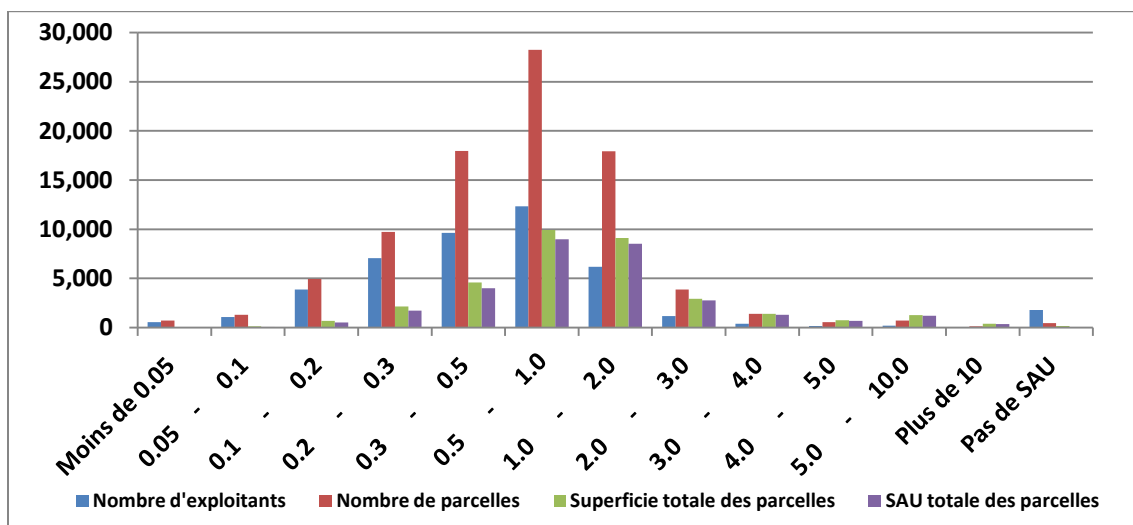
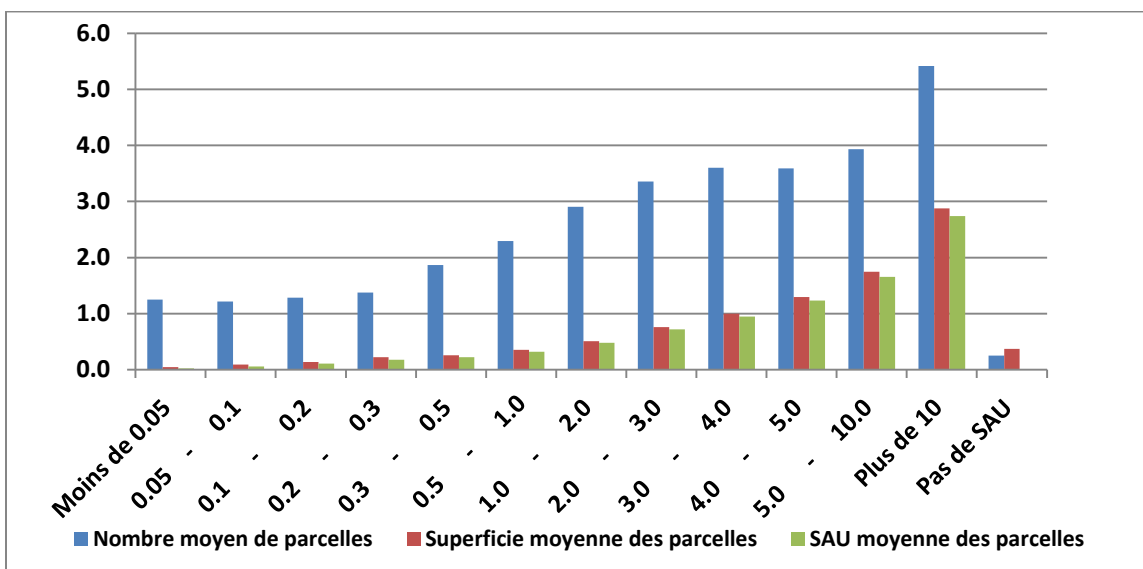


Figure 2.2 : Nombre moyen de parcelles, superficie moyenne des parcelles et SAU moyenne des parcelles par classe taille de la SAU



2.2 Statut juridique des parcelles

Un total de 41,161 parcelles correspondant à 46.8% de l'ensemble de parcelles dénombrées dans le département des Nippes est déclaré en titre/achat (Tableau 2.3 A). Leur SAU s'élève à 16,391.7 cx, soit 49% du total (Tableau 2.4 A). Les parcelles appartenant aux femmes s'élèvent à 9,412, représentant 22.9% de cette catégorie, soit 10.7% de l'ensemble des parcelles (Tableau 2.4.1 A).

Le titre/héritage est le deuxième plus important statut avec 22,928 parcelles, soit 26.1% du total, couvrant une superficie de 8,708.4 cx, correspondant à 26% de la superficie totale des parcelles. De cette catégorie, les femmes possèdent 5,811 parcelles, soit 25.3%, correspondant à 6.6% des parcelles du département (Figure 2.3.1).

Ensuite vient le partage/mineur, moins important, avec 11,729 parcelles, soit 13.3% du total, couvrant une superficie de 4,231.9 cx, représentant 12.6% du total. Les femmes se partagent 2,556 parcelles, représentant 21.8%% de cette catégorie, soit 2.9% du total des parcelles recensées dans les Nippes.

Figure 2.3 : Nombre de parcelles selon leur statut juridique

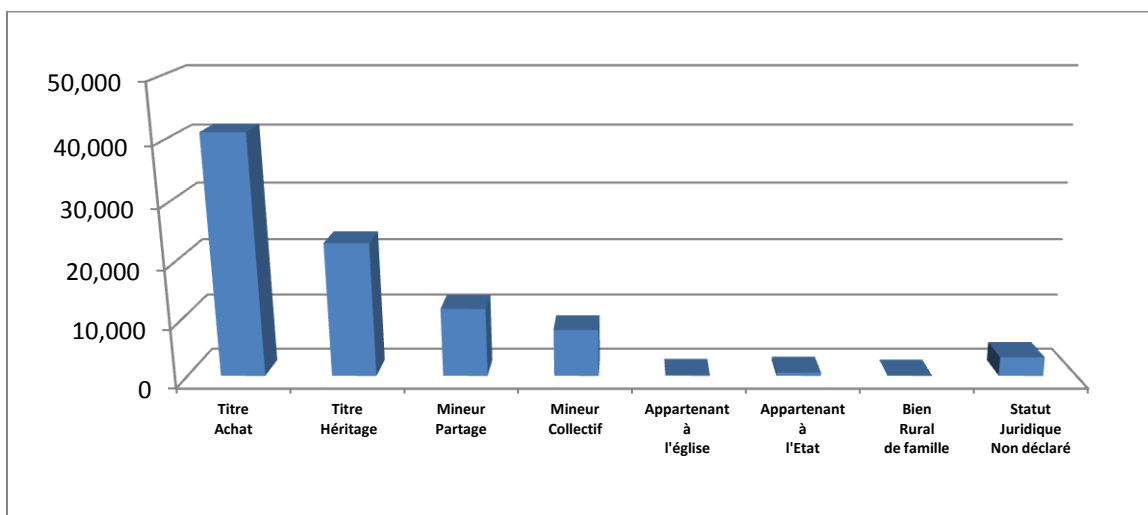


Figure 2.3.1 : Nombre de parcelles selon leur statut juridique de la parcelle et le sexe de l'exploitant

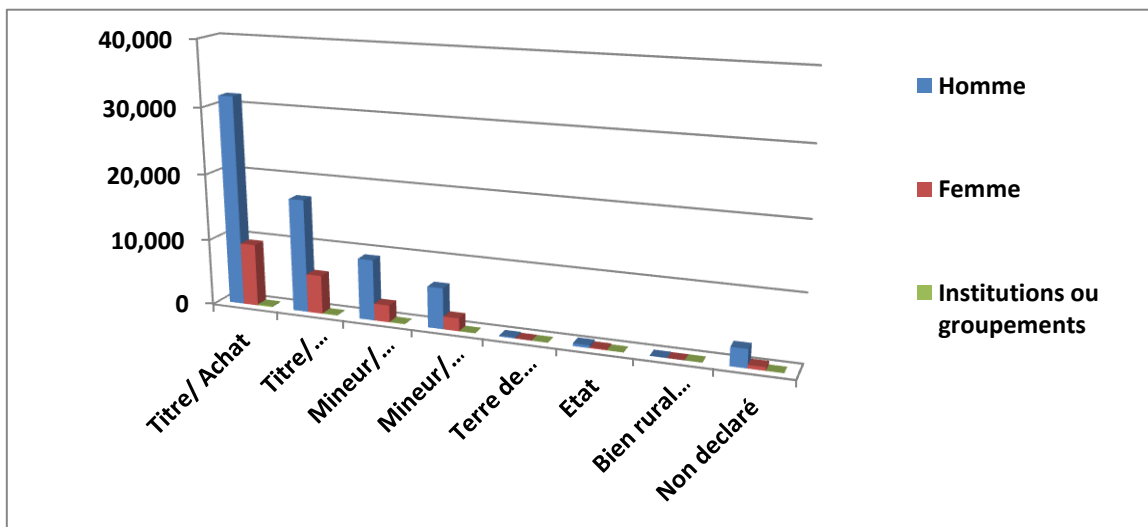
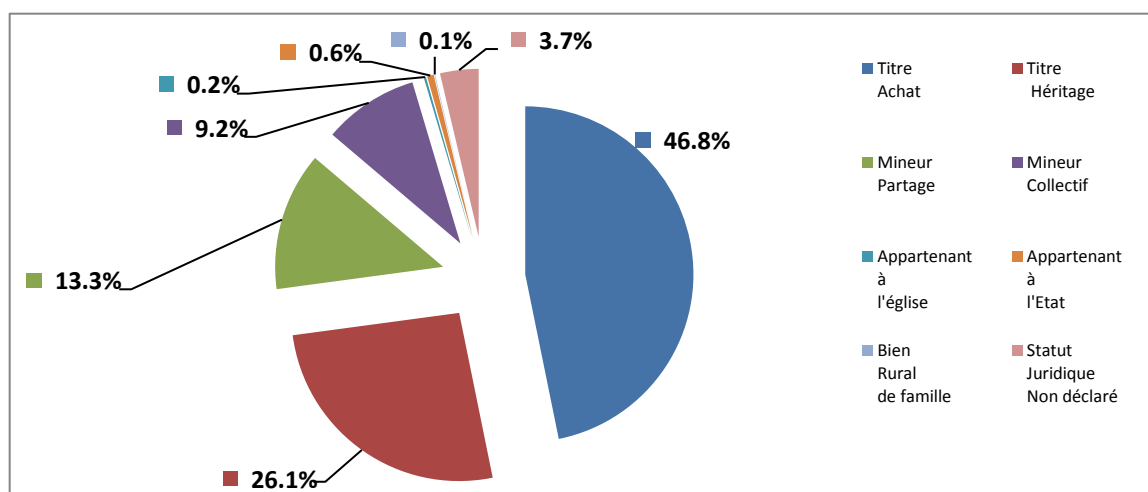


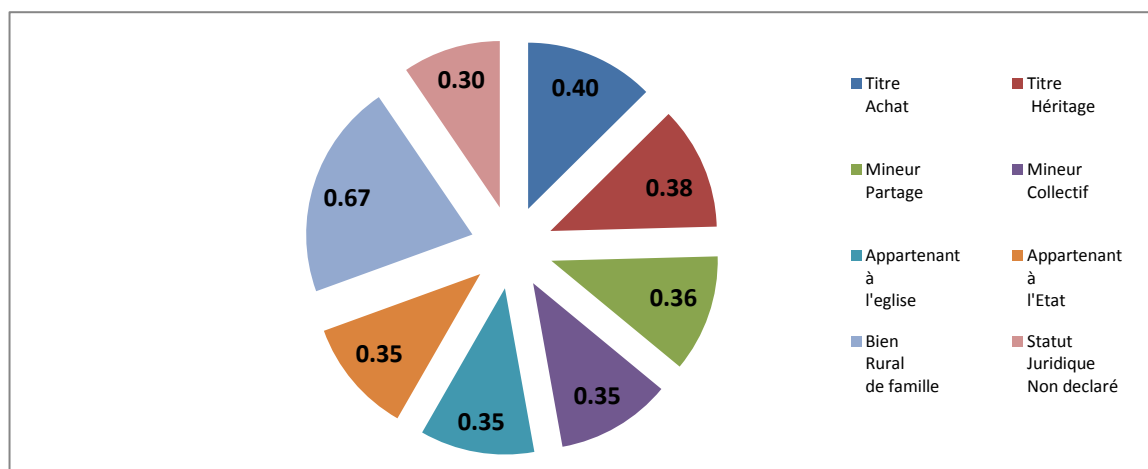
Figure 2.4 : Superficie des parcelles selon leur statut juridique



Dans le Département des Nippes, l'Etat détient seulement 560 parcelles, couvrant une superficie de 197.9 cx, correspondant à 0.6% de la superficie totale. Les parcelles à statut juridique non déclaré sont au nombre de 3,258, s'étendant sur une superficie de 981.6 cx, représentant 2.9% du total.

La superficie moyenne des parcelles par statut juridique varie entre 0.30 et 0.67 cx, correspondant respectivement au statut juridique non déclaré et au statut de bien rural de famille (Figure 2.5). Cette superficie est supérieure ou égale à la superficie moyenne des parcelles (0.38 cx) pour les statuts juridiques suivants : Titre/achat (0.40 cx) et Titre/héritage (0.38 cx).

**Figure 2.5 : Superficie moyenne des parcelles selon leur statut juridique
(en carreaux)**



2.3 Modes de faire-valoir

Dans le département des Nippes, le mode de faire-valoir (MFV) direct est très important. En effet, un total de 68,290 parcelles (Tableau 2.9 A) sont exploitées en MFV direct, soit 77.6% de l'ensemble, couvrant 27,444.7 cx (Tableau 2.10 A), correspondant à 82% de la superficie totale des parcelles (Figure 2.6).

Le mode de faire-valoir indirect concerne 13,928 parcelles, soit 15.8% des parcelles, occupant 4,524.2 cx, soit 13.5% de la superficie totale des parcelles des Nippes. Le métayer est le MFV indirect le plus significatif avec 9,319 parcelles (10.% du total), occupant une superficie de 3,029.8 cx, soit 9.1% de la superficie totale des parcelles. Les terres exploitées sans autorisation préalable couvrent 1,480.3 cx, représentant 4.4% de la superficie totale des parcelles et se répartissent en 5,692 parcelles, soit 6.5% du total (Tableau 2.10 A).

Figure 2.6 : Nombre de parcelles selon leur mode de faire-valoir

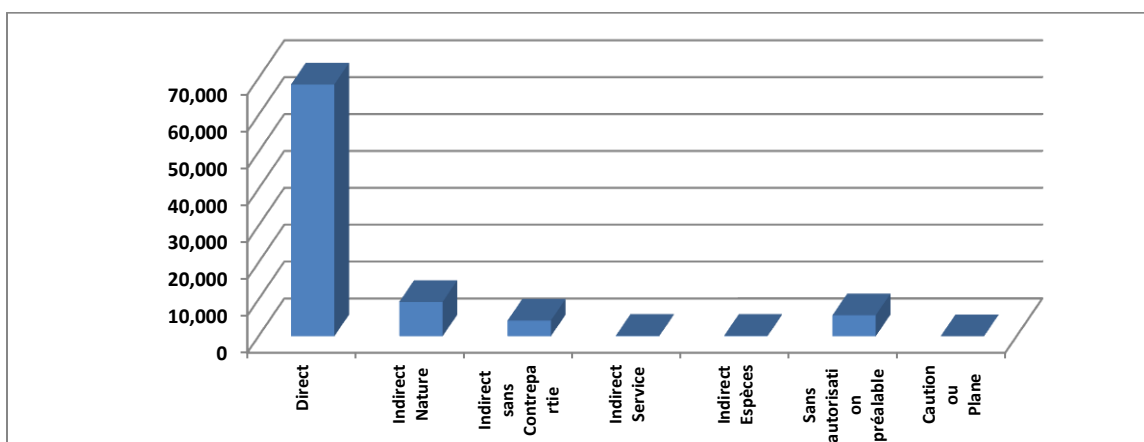
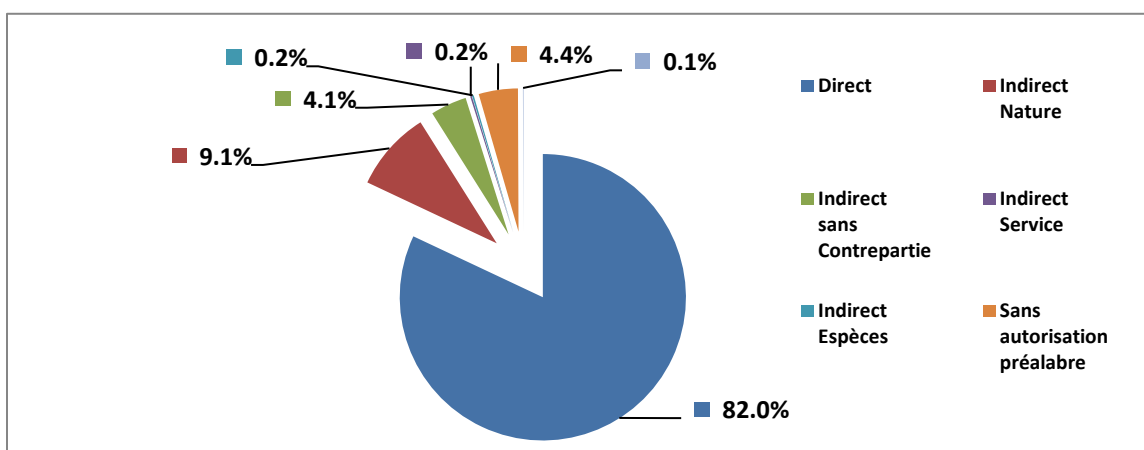
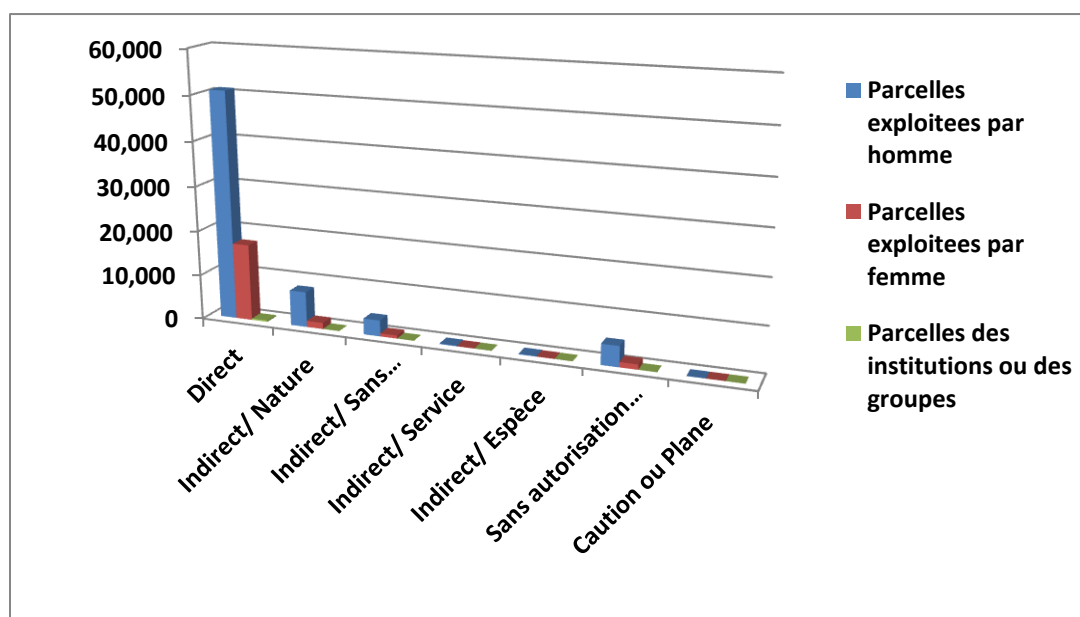


Figure 2.7 : Superficie des parcelles selon leur mode de faire-valoir



L'importante participation des femmes agricultrices du département des Nippes dans les activités agricoles se manifeste aussi par leur implication sur l'exploitation agricole. En effet, 17,102 parcelles, représentant 25% et 19.4% respectivement des parcelles exploitées en mode de faire-valoir direct et du total des parcelles du département, sont exploitées par des femmes agricultrices (Tableau 2.13 A). Ces parcelles couvrent une superficie 6,081.9 cx, représentant 22.2% du total en mode de faire-valoir direct.

Figure 2.8 : Nombre de parcelles selon leur mode de faire-valoir et le sexe de l'exploitant



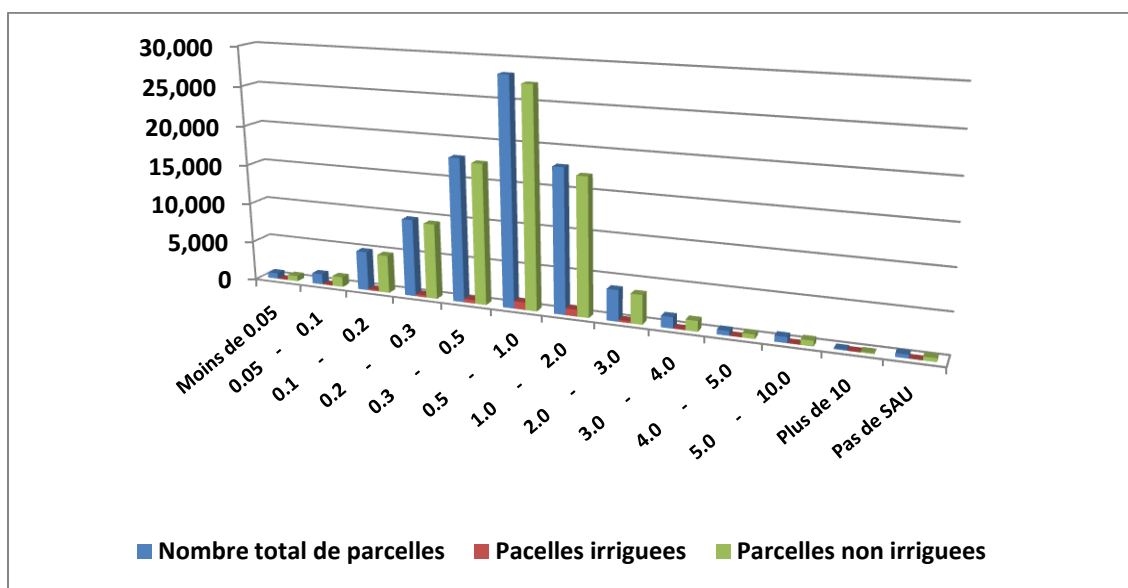
3. Irrigation

3.1 Importance de l'irrigation dans l'activité agricole

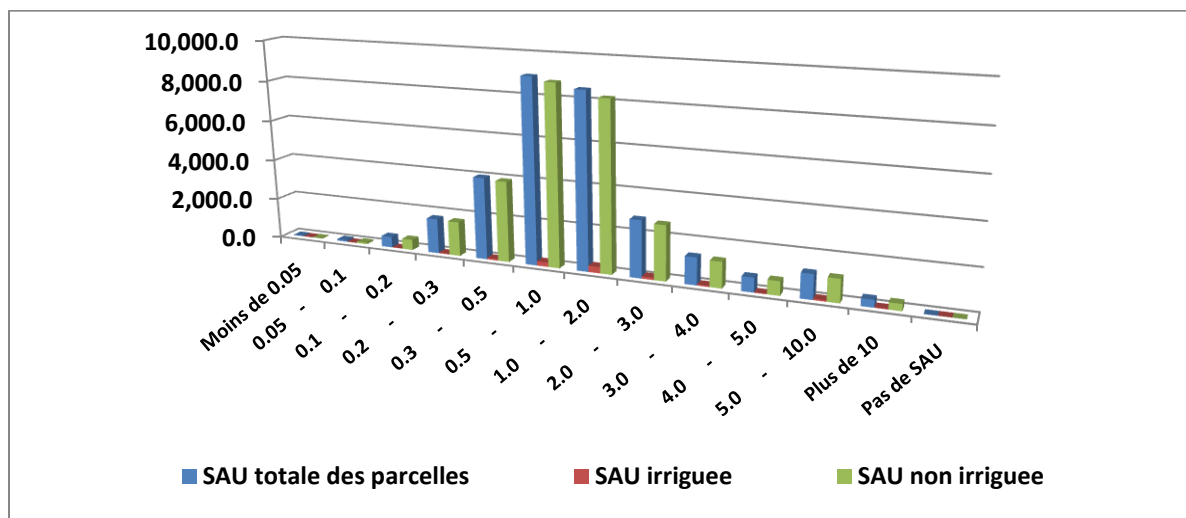
Dans les Nippes, l'irrigation, partielle ou entière des parcelles, est pratiquée sur à peine 3,149 parcelles, soit 3.6% du total (Tableau 3.1 A). Celles-ci couvrent une SAU de 935.3 carreaux, correspondant à 3.1% de la SAU totale du département. Les parcelles irriguées se trouvent en majeure partie dans les exploitations dont la taille varie entre 0.2 et 3.0 cx, totalisant 2,716 unités qui couvrent une SAU de 735.8 cx (Figure 3.1 et 3.2).

La SAU moyenne irriguée par parcelle est de 0.30 Cx contre 0.35 pour la parcelle non irriguée (Tableau 3.1 A).

**Figure 3.1 : Nombre total de parcelles irriguées et non irriguées
selon la classe taille de la SAU**



**Figure 3.2 : Superficie des parcelles irriguées et non irriguées
selon la classe taille de la SAU**



Des parcelles irriguées, les femmes agricultrices valorisent seulement 324, soit 10.3% du total (Tableau 3.1.1 A). Ces dernières couvrent une SAU de 100 cx, représentant 10.7% de la SAU totale des parcelles irriguées.

Figure 3.2.1 : Répartition des parcelles irriguées selon le sexe de l'exploitant

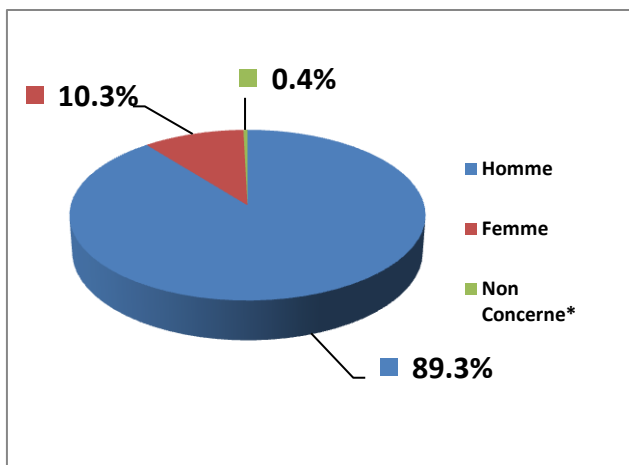
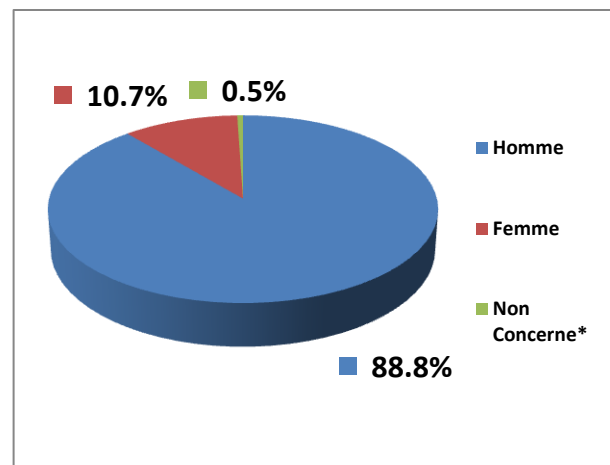


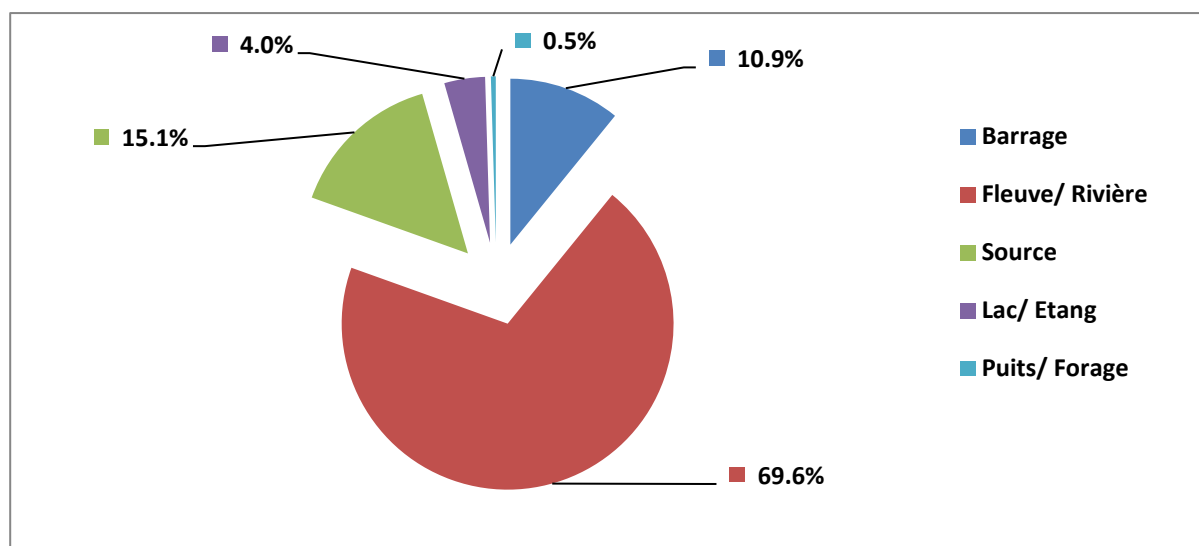
Figure 3.2.2 : Répartition de la SAU des parcelles irriguées selon le sexe de l'exploitant



3.2 Irrigation et origine de l'eau

L'eau utilisée pour l'irrigation des parcelles provient principalement de la catégorie rivière/fleuve, alimentant 2,192 parcelles irriguées, représentant 69.6% du total. Viennent ensuite les sources avec 475 parcelles irriguées, correspondant à 15.1% du total. L'eau collectée des barrages a permis d'irriguer 342 parcelles, soit près de 11% des parcelles irriguées (Tableau 3.3 A)

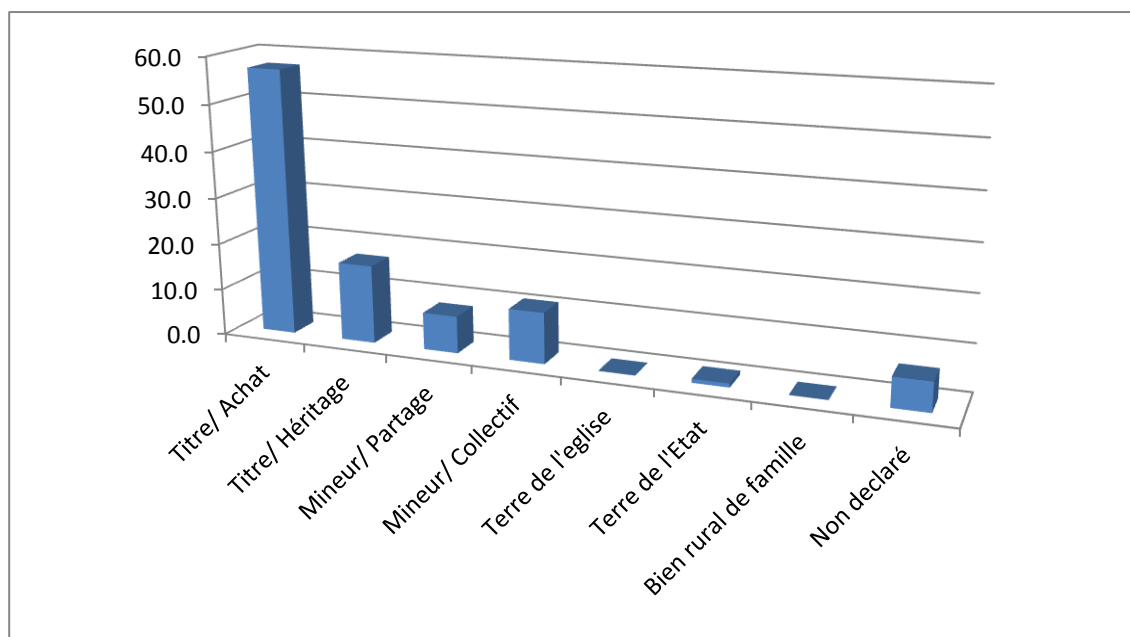
Figure 3.3 : Nombre total de parcelles irriguées selon l'origine de l'eau d'irrigation



3.3 Irrigation et statut juridique de la parcelle

Dans les Nippes, 2,330 parcelles irriguées (Tableau 3.4 A), soit 74% du total sont en titre de propriété individuelle, dont 57.2% ont été acquises par achat et 16.8%, par héritage. Environ 11% des parcelles irriguées sont de statut juridique mineur collectif (Figure 3.4).

Figure 3.4 : Importance (%) des parcelles irriguées selon le statut juridique de la parcelle

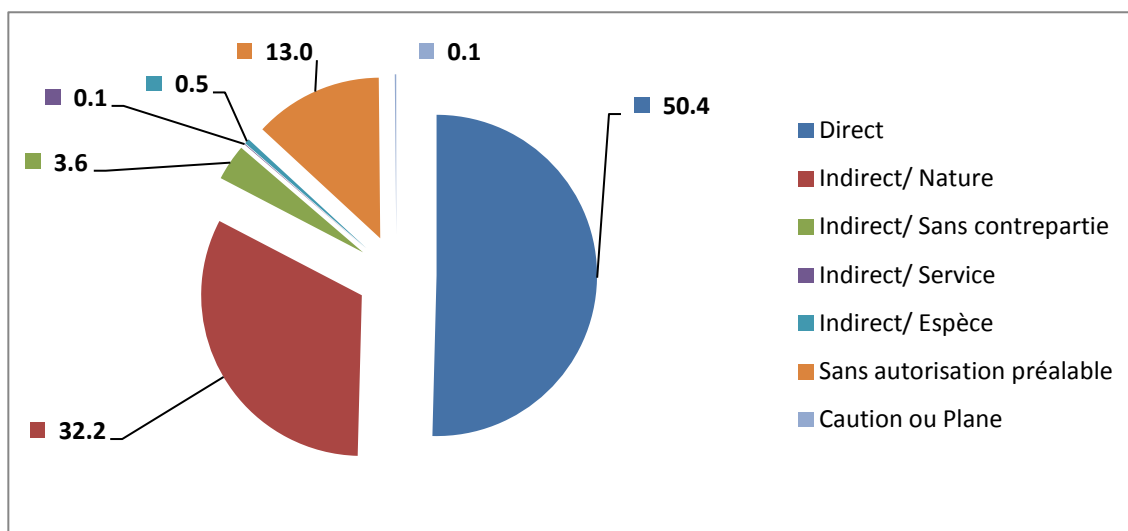


3.4 Irrigation et mode de faire-valoir

Un total de 1,287 parcelles (Tableau 3.5 A), soit 40.9% de l'ensemble de parcelles irriguées et couvrant 50.4% de la SAU irriguée sont en mode de faire-valoir direct. Le mode de faire-valoir indirect, qui sous-tend une compensation en nature, en espèce, en service ou sans contrepartie est pratiqué au niveau de 1,407 parcelles irriguées, soit 44.7% de l'ensemble, occupant 36.5% de la SAU totale irriguée. Le mode faire-valoir indirect/nature ou métayage est noté sur seulement 32.2% de la SAU totale irriguée.

Le mode de faire-valoir sans autorisation concerne 14.4% des parcelles irriguées et 13% de la SAU totale irriguée.

Figure 3.5 : Importance (%) de la SAU des parcelles irriguées selon le mode faire-valoir de la parcelle



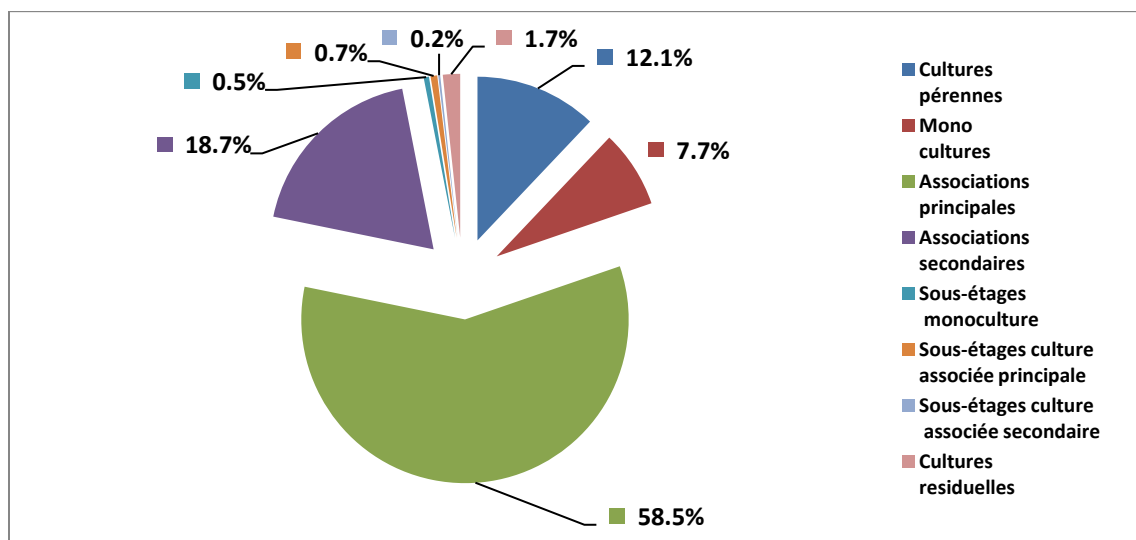
4. Occupations de sol

En prenant en compte l'occupation du sol pendant plusieurs saisons, les associations et les occupations de cultures et les associations non agricoles, la superficie réelle cultivée au cours de la campagne agricole du recensement (1^{er} mars 2008 – 28 février 2009) s'élève à 50.674.9 cx dans les Nippes (Tableau 4.1 A). Cela correspond à un taux d'utilisation de 151%, la superficie totale des parcelles étant de 33,469.6 cx.

Les superficies cultivées en première saison totalisent 37,713.3 cx, représentant 74.4% des occupations agricoles. Seulement 3,882.8 cx, soit 7.7% de la SAU totale, sont en monoculture alors que 39,114.8 cx, correspondant à 77,2%, sont exploités en association. Les cultures pérennes occupent 6,117.5 cx, représentant 12.1% des occupations de sol.

Figure 4.1 : Répartition des superficies cultivées (SAU)

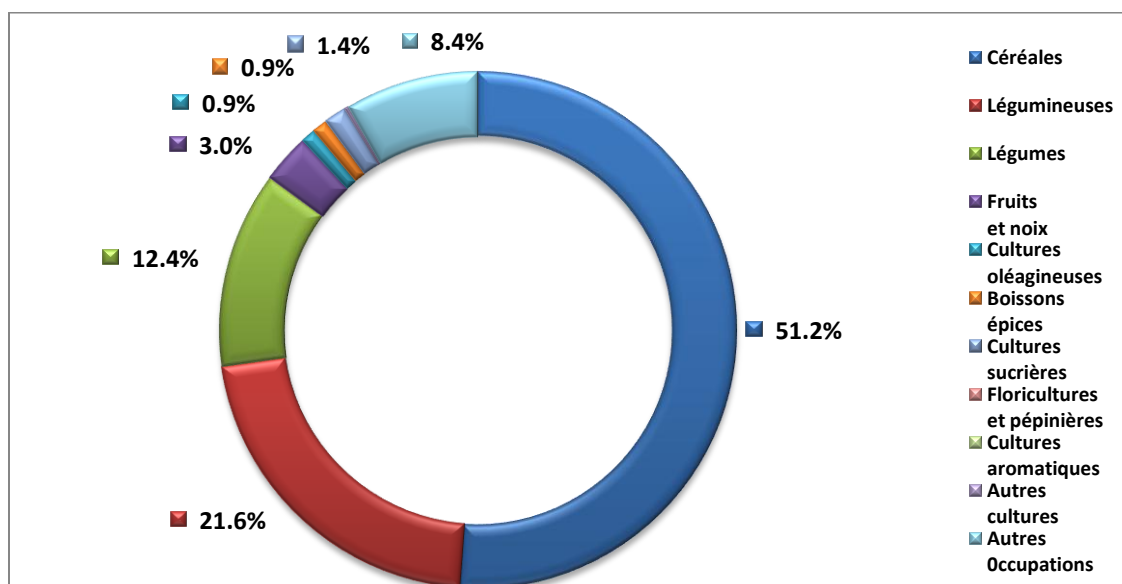
par type de culture



4.1 Importance des grands groupes d'occupations de sol

Les céréales et les légumineuses, en monoculture ou en association, constituent les deux principales spéculations du département des Nippes avec 51.2% et 21.6% de la superficie totale des occupations (Tableau 4.2 A). Ensuite viennent les légumes avec 12.4% de la superficie totale des occupations. L'arboriculture fruitière est moins important avec seulement 3% de la superficie totale des spéculations.

Figure 4.2 : Importance (en %) des grands groupes d'occupations de sol



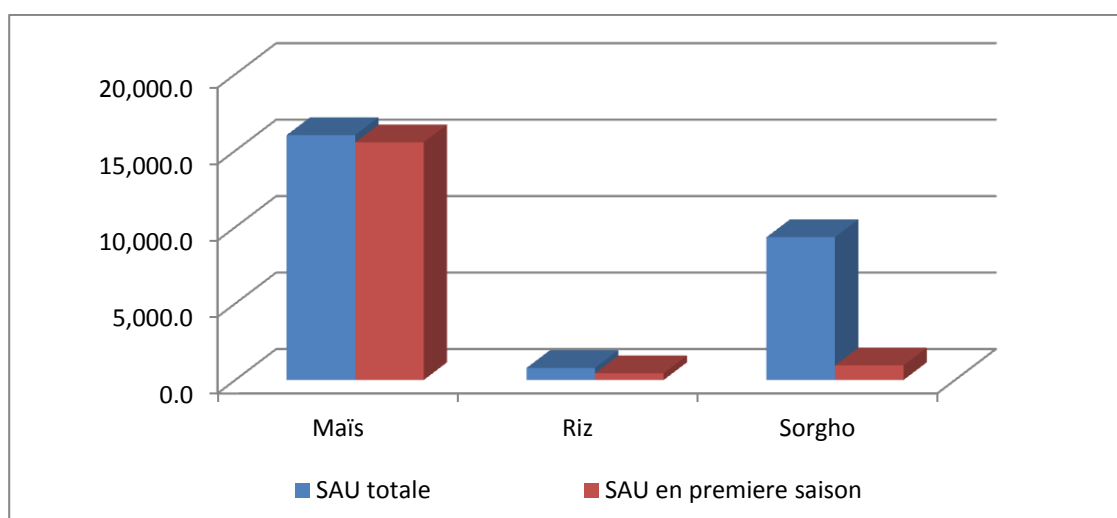
4.2 Céréales

Les céréales, avec 26,155 cx, correspondant à 51.2% de la SAU totale des occupations des Nippes, sont en grande partie cultivées en première saison. Celles-ci totalisent 16,944.8 cx en première saison, soit 64.8% de la superficie totale en céréales (Tableau 4.4 A).

Le maïs est le plus important des céréales cultivées dans les Nippes avec une SAU de 16,022.1 cx, représentant 61.3% du total. La SAU de maïs cultivée en première saison est estimée à 15,547.2 cx, soit 97% de la SAU totale du maïs.

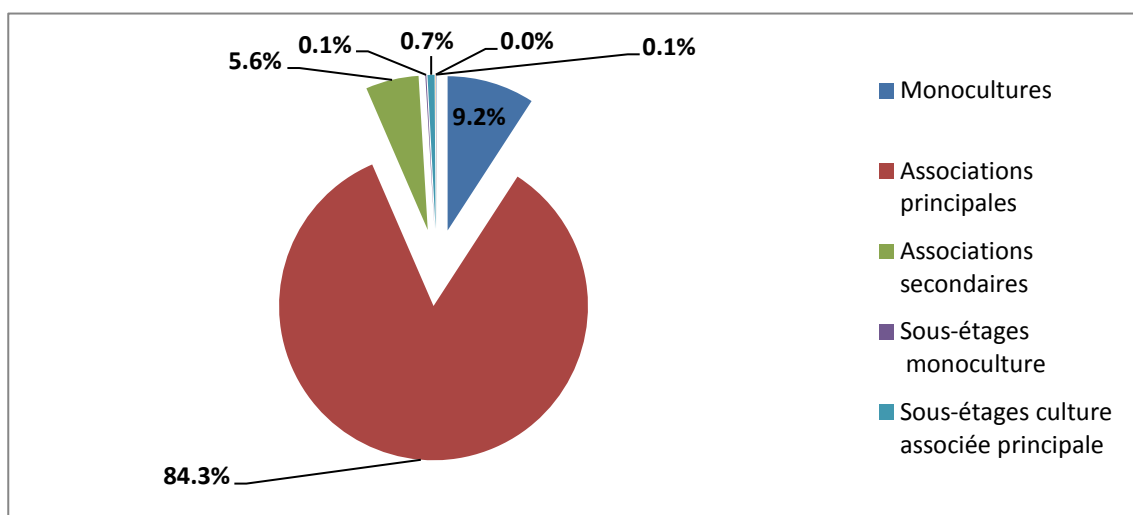
Le sorgho, avec 9,341.2 cx, couvre 35.7% de la SAU totale consacrée à la céréaliculture. La couverture en première saison s'élève à 956.5 cx, soit 10.2% de la SAU totale du sorgho (Figure 4.3).

Figure 4.3 : SAU totale occupée par les céréales et SAU en première saison par culture



Un nombre de 2,396.9 cx, représentant 9.2% de la SAU des céréales, sont en monoculture. Les céréales associées occupent 89.9% des superficies en céréale dont 84.3% en principale (Figure 4.4). Pour le maïs, seulement 2.7% de la SAU totale est en monoculture. Au niveau des associations, le maïs est culture associée principale au niveau de 89.3% de la SAU totale et secondaire au niveau de 6.7%. Le sorgho, pour sa part, est cultivé en monoculture sur 13.1% de sa SAU. Il est associé principal et secondaire sur 82.5% et 4.1% de sa SAU totale, respectivement (Tableau 4.4 A).

Figure 4.4 : SAU occupée par les céréales par type de culture



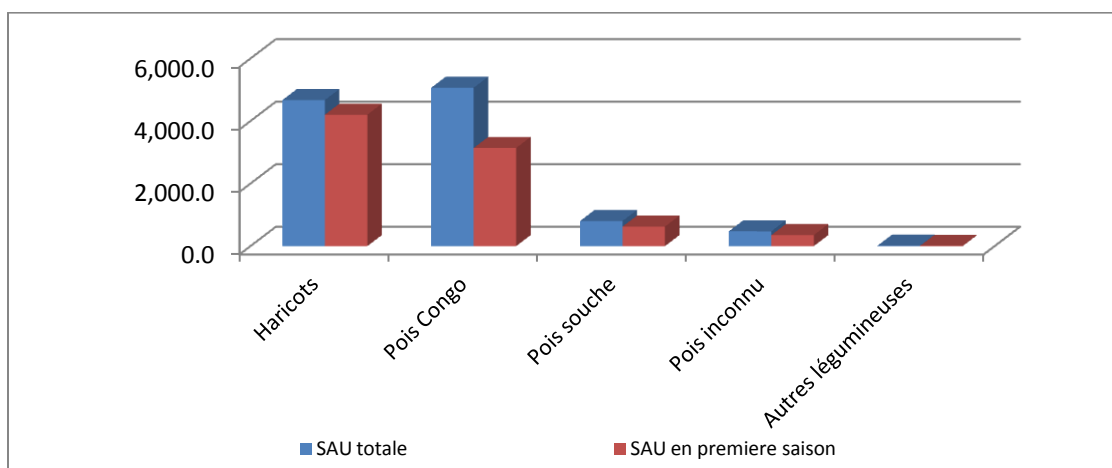
4.3 Légumineuses

Les légumineuses, s'étendant sur 11,022.2 cx et représentant 21.6% de la SAU totale des spéculations agricoles, sont plus importantes en première saison agricole où elles sont cultivées sur 8,324 cx, soit 75.5% de la SAU totale des légumineuses (Tableau 4.5 A).

Le pois congo, la spéculations la plus importante, est cultivé sur 5,062.9 cx, représentant 45.9% de la SAU totale des légumineuses. Le pois congo cultivé en première saison s'étend sur 3,138.1 cx, soit 62% de la SAU totale en pois congo.

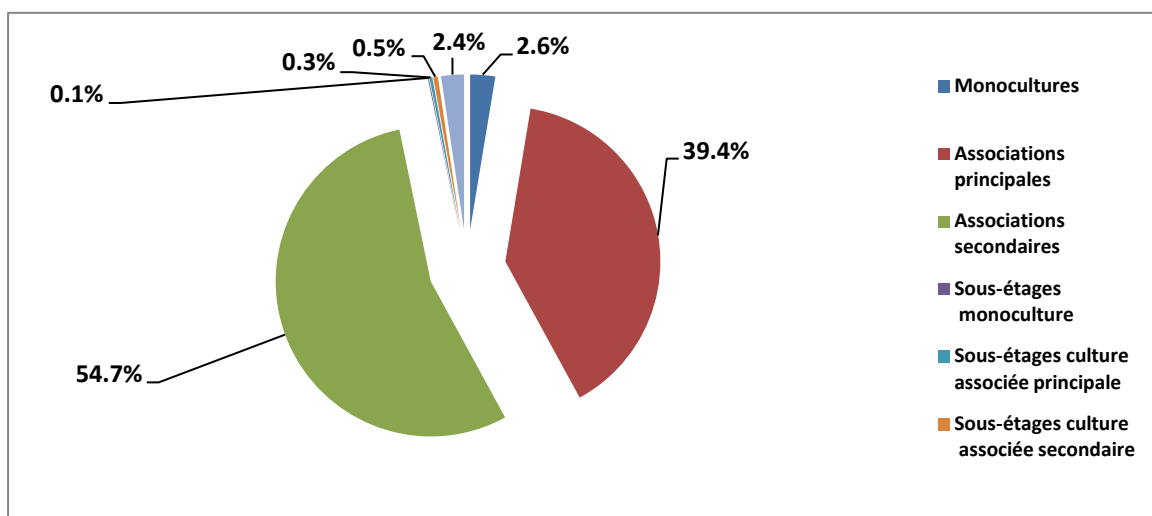
Le haricot, cultivé sur une superficie totale de 4,669.6 cx, correspond à 42.4% de la SAU totale des légumineuses, desquels 4,202.1 cx, représentant 90% de la SAU du haricot, sont exploités en première saison. (Figure 4.5)

Figure 4.5 : SAU totale occupée par les céréales et SAU en première saison



La SAU occupée par les légumineuses en monoculture totalise 287.4 cx, soit 2.6% de la SAU en légumineuses. Les légumineuses en association se retrouvent sur 94.1% des superficies en légumineuses desquelles 54.7% sont associées secondaires (Figure 4.6). La superficie du haricot cultivée en monoculture représente 4.2% de la SAU totale du haricot. Ce dernier est culture associée principale au niveau de 79.4% de la SAU totale et secondaire au niveau de 15%. De son côté, le pois congo est en monoculture sur 1.5% de la SAU et associé principal et secondaire pour 9.5% et 86.8% de la SAU totale, respectivement.

Figure 4.6 : SAU occupée par les légumineuses par type de culture



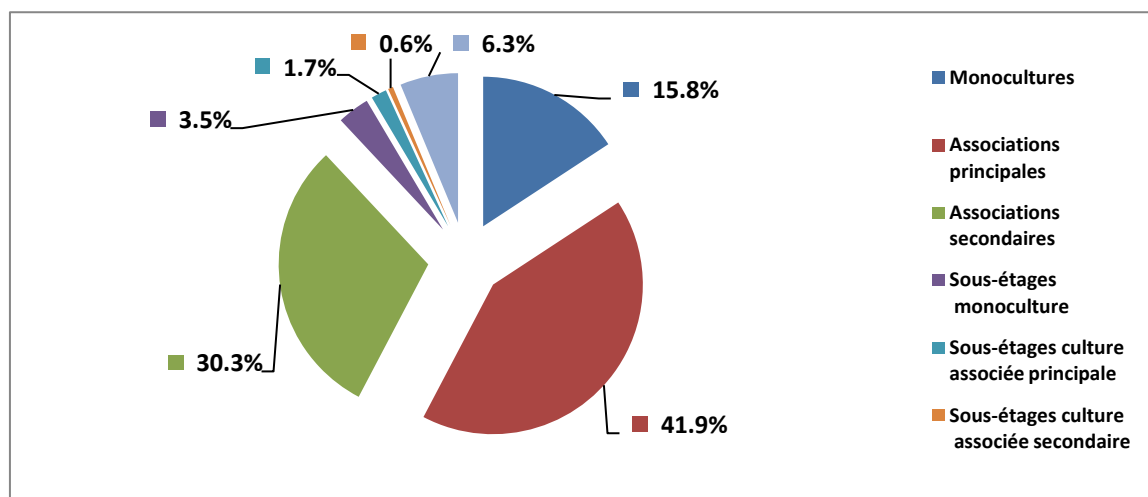
4.4 Légumes et melons

Les légumes et melons sont cultivés sur une superficie de 6,326.7 cx, représentant 12.4% de la SAU totale des Nippes. De cette superficie, 5,421.2 cx, soit 85.7% sont exploitées en première saison (Tableau 4.6 A). Les racines et les tubercules sont les plus importantes, couvrant une superficie de 5,697.5 cx, soit 90.1%.

La monoculture est pratiquée sur 997.1 cx, correspondant à 15.8% de la SAU des légumes et melons. Les cultures associées se retrouvent sur 4,572 cx, soit 72.3% de la SAU en légumes et melons desquels 2,653.6 Cx, représentant 41.9% du total, sont en associations principales.

Figure 4.7 : SAU occupée par les légumes et melons

par type de culture



4.5 Fruits et noix

Les fruits et les noix, avec 1,539.2 cx, représentent 3% de la superficie totale des occupations (Tableau 4.7 A). Les cultures pérennes sont prédominantes avec 1,439.1 cx, soit 97% des surfaces totales emblavées en fruits et noix.

Les fruits tropicaux et subtropicaux couvrent 1,517.7 cx, soit 98.6% de la SAU totale en fruits et noix avec une prédominance des bananes et plantains estimée à 92.8% pour 1,408.4 cx, représentant 2.8% de la superficie totale des occupations.

4.6 Cultures oléagineuses

Au niveau du département des Nippes, les cultures oléagineuses (arachide, cocotier, etc.) sont cultivées sur une superficie de 475.2 cx, estimée à 0.9% de la superficie totale des occupations (Tableau 4.8 A). Les cultures pérennes couvrent une superficie de 29.6 cx, soit 6.2% du total. La monoculture est pratiquée sur 59.2 cx, correspondant à 12.4% de la SAU totale alors que les cultures associées se retrouvent au niveau de 80.3% de la SAU totale.

L'arachide, la culture la plus importante, couvre une superficie de 439.7 cx, représentant 92.5% de la SAU des cultures oléagineuses. Seulement 13.2% des arachides sont en monoculture. Les associations (principales et secondaires) atteignent 85.5% de la SAU des arachides.

4.7 Cultures pour boissons et épices

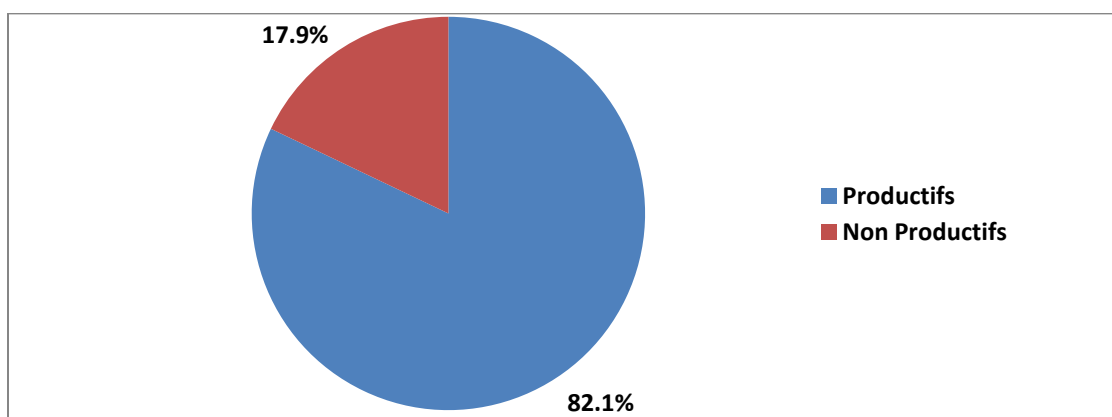
Les cultures pour boissons et épices (Café, cacao, piments, etc.) sont exploitées sur une superficie de 478.5 cx, soit 0.4% de la SAU totale des occupations consacrée à ces cultures (Tableau 4.9 A).

Le café, le plus important, s'étend sur une superficie de 436.4 cx, représentant 91.2% de la SAU. Le piment couvre seulement une superficie de 35.9 cx, soit 7.5% de la superficie totale en cultures pour boissons et épices.

4.8 Arbres, arbustes et cultures dispersés

Un total de 1,814,420 arbres, arbuste et cultures dispersés a été dénombré dans le département des Nippes dont 1,489,349, soit 82.1%, sont productifs (Tableau 4.15 A). Les bananes et plantains (38.7%) sont les plus importants. Ensuite, viennent les manguiers y compris la francisque (11.5%), les arbres forestiers (9.5%), les agrumes (8.1%), les cocotiers (7.5%), les caféiers (6.8%), les avocatiers (5%) et arbres véritables (4.5%).

**Figure 4.8 : Nombre d'arbres, arbustes et cultures dispersés
par type**

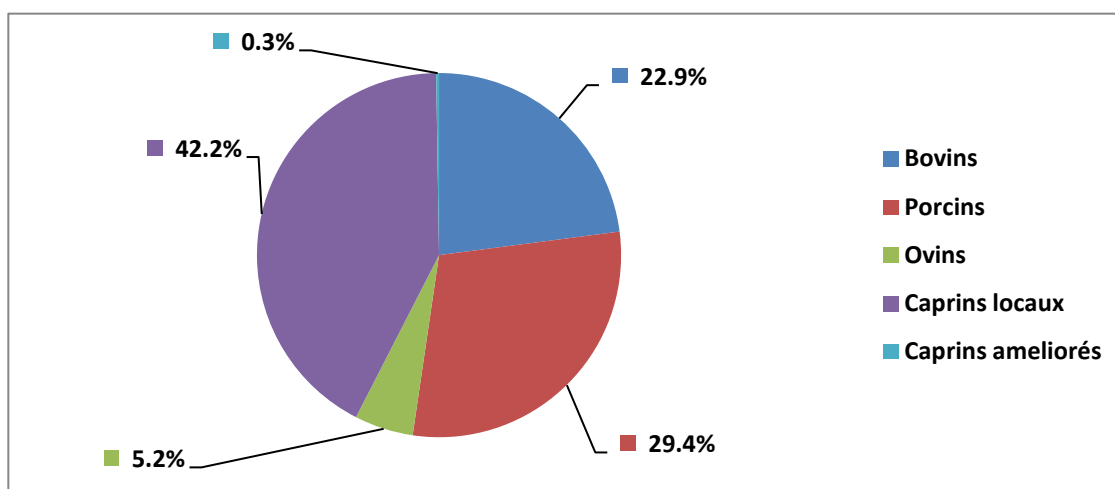


5. Elevage

5.1 Effectif du cheptel

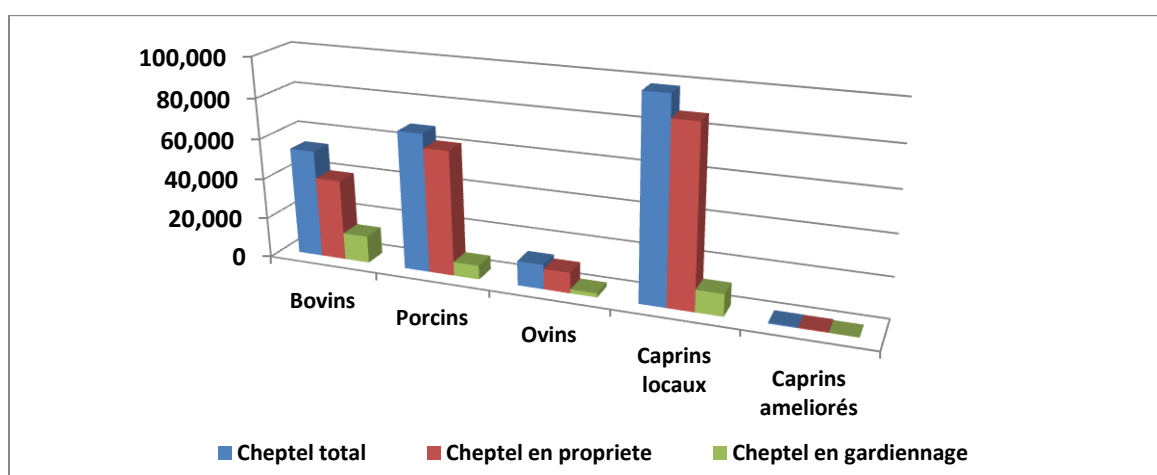
L'effectif du cheptel recensé dans le département des Nippes s'élève à 233,025 têtes (Tableau 5.1 A). Les caprins, locaux et améliorés, dominent avec 42.5 % du total. Viennent ensuite les porcins et les bovins avec 29.4% et 22.9%, respectivement (Figure 5.1).

Figure 5.1 : Répartition du cheptel selon les espèces



Dans le département des Nippes, 199,816 têtes de cheptel, représentant 85.7% du total, sont en propriété, alors que le cheptel en gardiennage s'élève à 33,209 têtes, soit 14.3% de l'ensemble. Les caprins, les porcins et les bovins sont les plus importants du cheptel total en propriété avec 44%, 30.8% et 20% respectivement. En ce qui concerne le gardiennage, les bovins, les caprins et les porcins sont plus significatifs avec 40,4%, 32.9% et 20.7% respectivement (Figure 5.2).

Figure 5.2 : Effectif du cheptel total, en propriété et en gardiennage par espèce



Considérant la répartition du cheptel suivant le sexe de l'exploitant, les hommes comptent 179,264 têtes sur leurs exploitations, soit 76.9% du total. Les femmes détiennent 52,721 têtes, représentant 22.6% du total du cheptel. Parmi ces derniers, les

femmes agricultrices possèdent 46,624 têtes, soit 88.4% alors qu'elles en ont 6,097 têtes en gardiennage, représentant 11.6% du total se trouvant sur leurs exploitations (Tableau 5.1.1 A).

Figure 5.2.1 : Répartition du cheptel total selon le sexe de l'exploitant

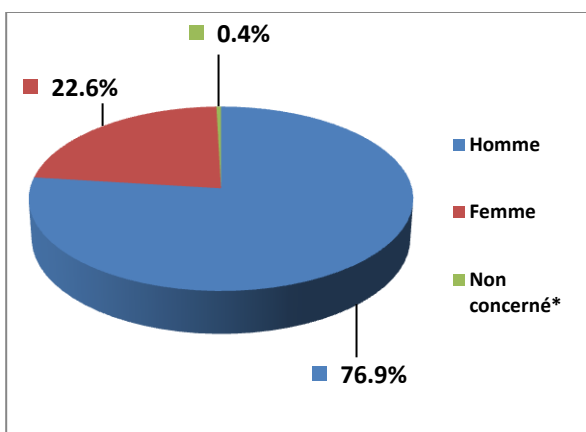
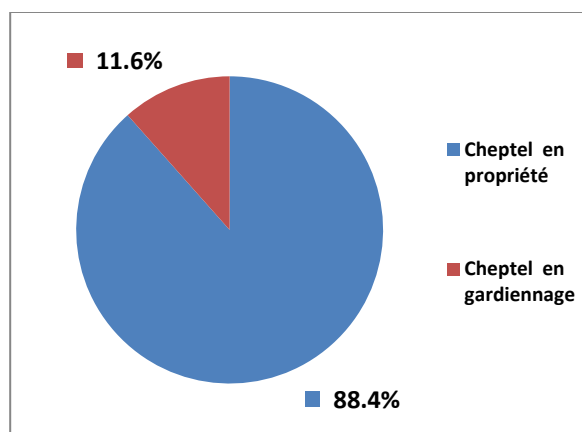


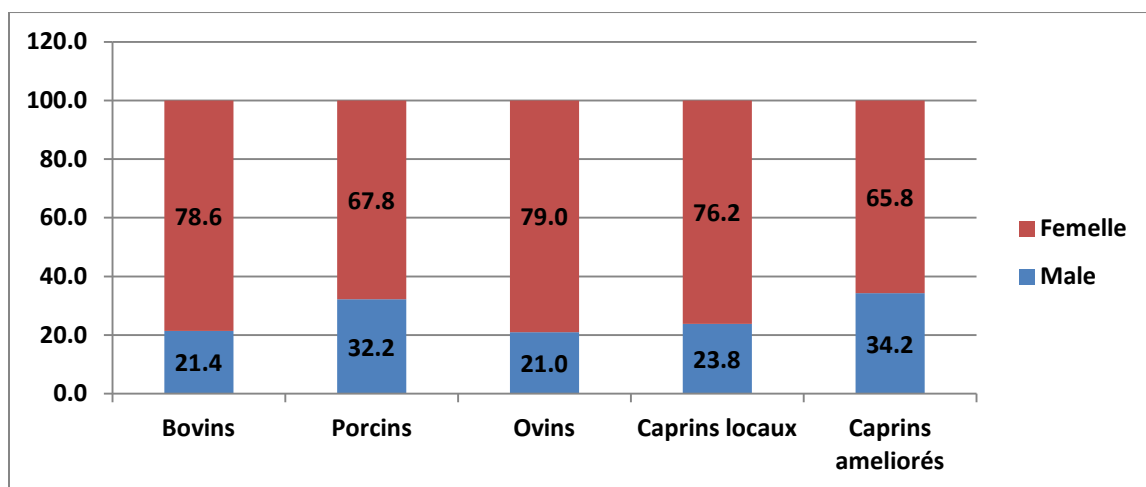
Figure 5.2.2 : Répartition du cheptel en propriété et en gardiennage sur les exploitations des femmes



5.2 Sexe et âge du cheptel

L'effectif des femelles dénombrées dans le département des Nippes s'élèvent à 173,526 têtes, soit 74.4% du total (Tableau 5.5 A). Cette proportion varie entre 6.85%, chez les caprins améliorés et 79%, chez les ovins. (Figure 5.3)

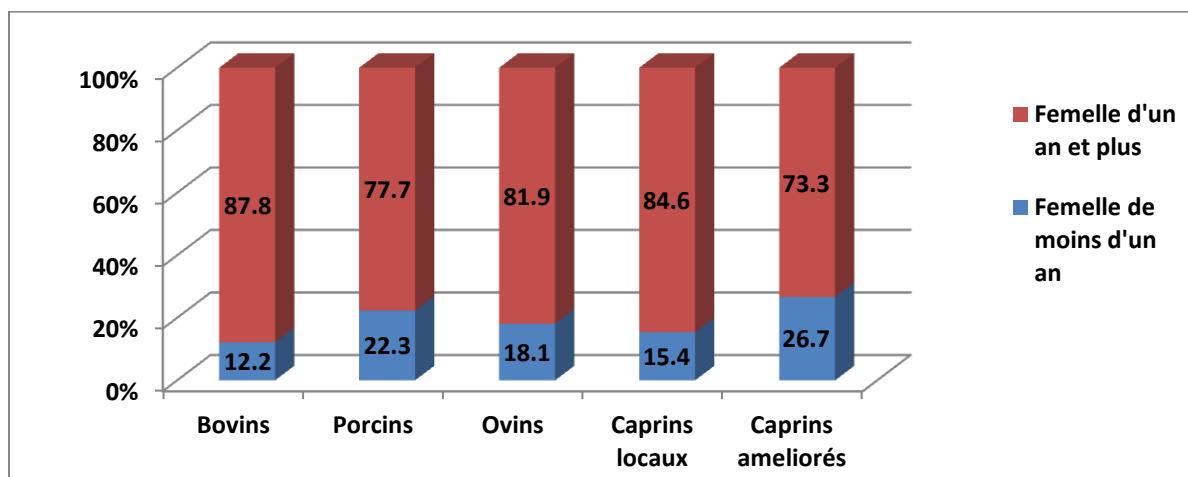
Figure 5.3 : Importance (en %) de l'effectif des femelles par espèce



Les femelles reproductives, c'est-à-dire âgées de plus d'un an en général, totalisent 144,636 têtes, constituant 83,4% des femelles dénombrées dans le Département des

Nippes (Tableau 5.6 A). Les bovins, les caprins locaux et les ovins présentent les plus forts pourcentages de femelles reproductrices avec 87.8%, 84.6% et 81.9%, respectivement, alors que les porcins accusent le plus faible pourcentage, 81.5% (Figure 5.4).

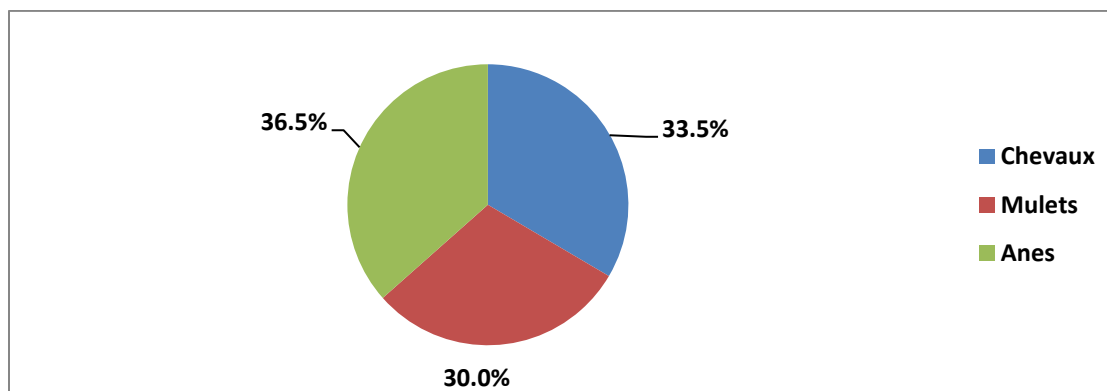
Figure 5.4 : Importance (en %) des femelles reproductives par rapport à l'effectif total des femelles par espèce



5.3 Importance des équidés

Les équidés recensés dans le département des Nippes totalisent 34,211 têtes (Tableau 5.9 A). Les ânes sont prédominants avec 12,503 têtes, soit 36.5% du total. Viennent ensuite les chevaux et les mulets avec 11,452 et 10,256 têtes, respectivement, correspondant à 33.5% et 30% du total (Figure 5.5).

Figure 5.5 : Répartition des équidés par espèce



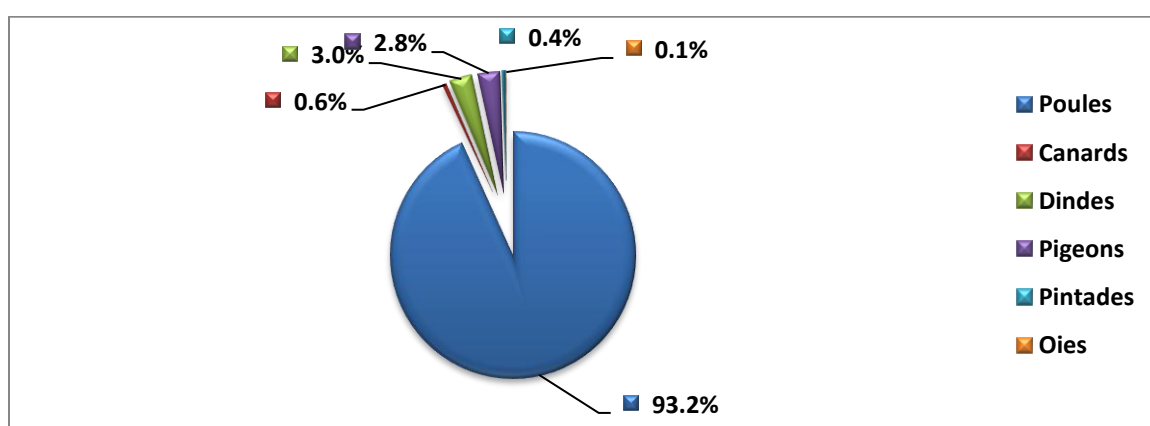
Les 34,211 têtes d'équidés notés dans les Nippes se retrouvent sur 24,449 exploitations, soit 55.1% de l'ensemble des exploitations (Tableau 5.10 A).

5.4 Aviculture

L'aviculture est pratiquée au niveau de 37,985 exploitations des Nippes, représentant 85.6% du total. L'aviculture traditionnelle prédomine avec 405,083 têtes (Tableau 5.11 A) et 10.7 têtes par unité d'exploitation. L'aviculture moderne, pour sa part, est encore en germe, se retrouvant seulement sur 85 exploitations, soit moins de 0.2% du total.

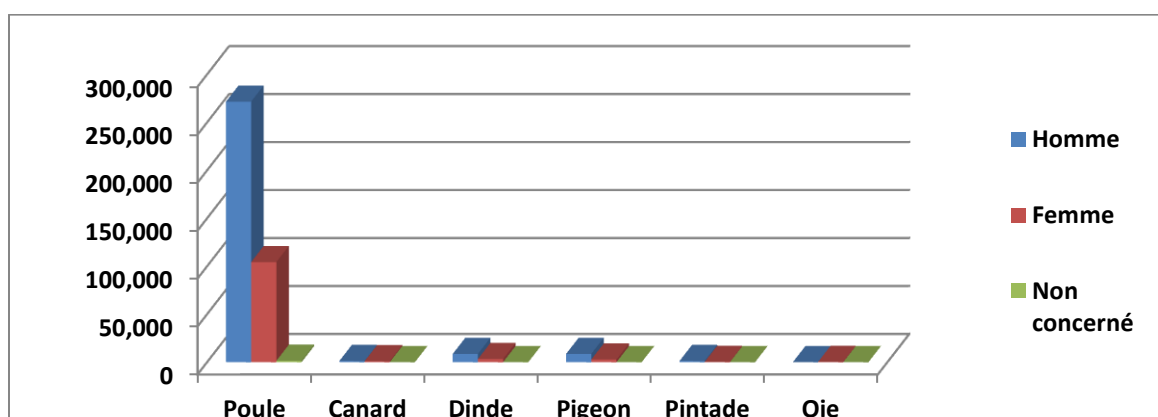
L'élevage de poules, le plus important, avec 377,511 têtes, soit 93.2% de l'ensemble de la volaille, a été recensé sur 85.2% des exploitations (Figure 5.6). Ensuite viennent les dindes et les pigeons avec 3% et 2.8% du total de la volaille, respectivement.

Figure 5.6 : Importance de l'aviculture traditionnelle par type de volaille



Dans le département des Nippes, les femmes détiennent sur leurs exploitations un total de 112,076 têtes de volailles, soit 27.7% de l'ensemble du département. Les hommes en comptent 291,490, représentant 72% du total (Tableau 5.11.1).

Figure 5.6.2 : Importance de l'aviculture traditionnelle par type de volaille et selon le sexe de l'exploitant

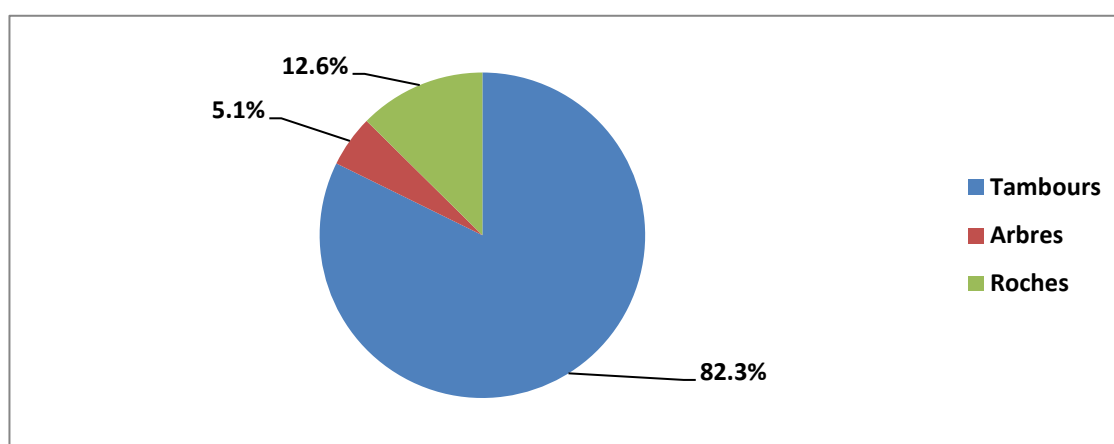


5.5 Apiculture

L'apiculture, faiblement pratiquée, est relevée sur 280 exploitations agricoles (Tableau 5.12 A), soit à peine 1% du total. L'effectif des ruches est de 2,494 unités dont 2,031, soit 81.4%, sont exploitées de manière traditionnelle au niveau de 278 exploitations agricoles, tandis que seulement 463 ruches modernes ont été recensées sur 38 exploitations. En moyenne, on compte 7.3 ruches traditionnelles et 12.2 ruches modernes par exploitation.

Parmi les ruches traditionnelles, 1,671 unités, représentant 82.3% du total, sont installées dans des tambours, alors que 12.6% de celles-ci se retrouvent sur des roches (Figure 5.7).

Figure 5.7 : Importance de l'apiculture par type



6. Main d'œuvre

6.1 Main d'œuvre familiale et salariale

Dans le département des Nippes, la main d'œuvre familiale et salariale mobilisée sur l'ensemble des exploitations totalise 164,677 personnes (Tableau 6.1 A). Parmi celles-ci, se trouvent 61.1% de membres permanents de la famille. 36.5% en constituent les aides familiales. (Figure 6.1.1)

L'apport de la femme dans la main d'œuvre familiale et salariale est de 44%, celui de l'homme 56% (Tableau 6.1.2).

Figure 6.1.1 : Répartition de la main d'œuvre familiale et salariale par type

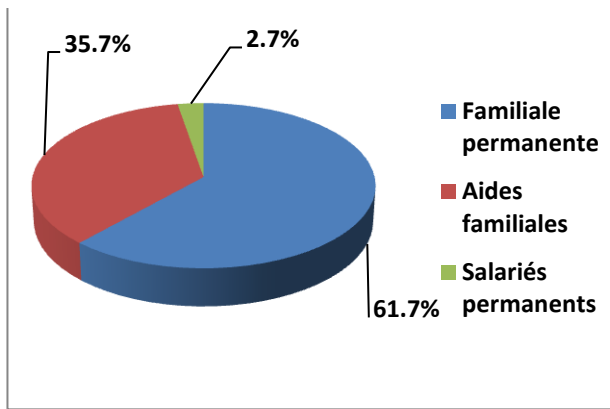
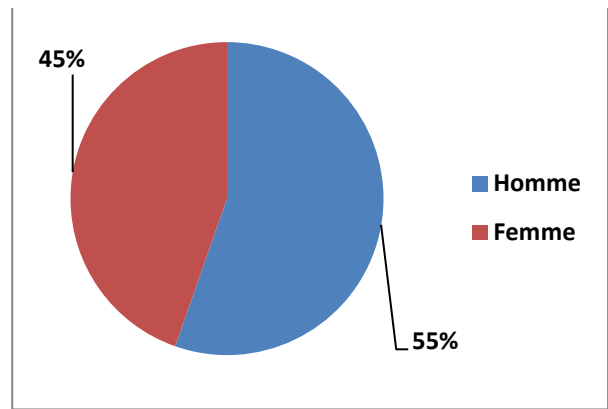


Figure 6.1.2 : Répartition de la main d'œuvre familiale et salariale par sexe



6.2 Emploi permanent

Au cours de la campagne de référence, la main d'œuvre permanente utilisée sur l'ensemble des exploitations recensées dans les Nippes s'élève à 104,630 personnes. La main d'œuvre familiale intervient à 96.2%. En moyenne, 2.4 emplois permanents sont utilisés par exploitation agricole, et 3.5 emplois permanents par carreau de SAU. (Tableau 6.2 A)

6.3 Emploi occasionnel

La main d'œuvre occasionnelle mobilisée s'élève à 2,608,652 jours (Tableau 8.4 A) dont 70.2% au cours de la première saison (Figure 6.2.1). En moyenne, 58.8 jours de travail occasionnel ont été utilisés par exploitation et 86.4 jours par carreau de la SAU.

Les femmes contribuent à hauteur de 10.3% à la main d'œuvre occasionnelle tandis que les hommes y participent à 89.7% (Figure 6.2.2).

Figure 6.2.1 : Répartition de la main d'œuvre occasionnelle par saison

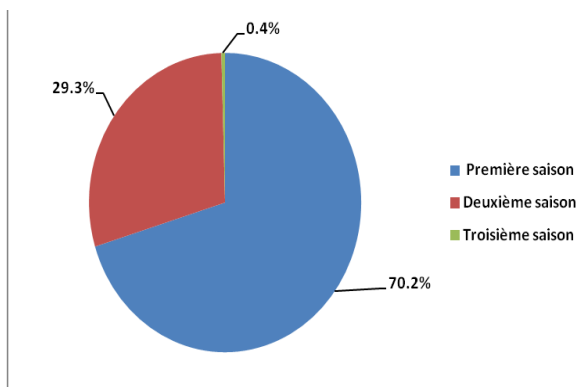
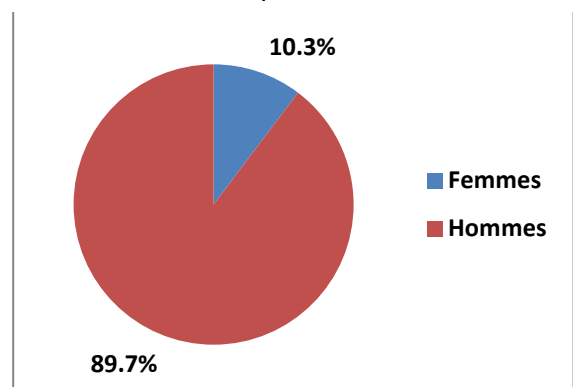


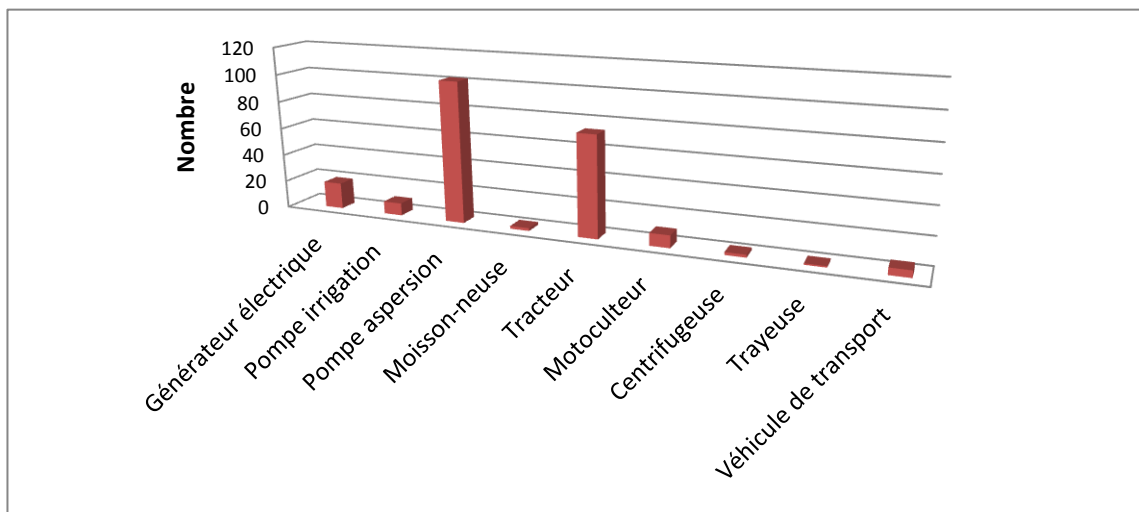
Figure 6.2.2 : Répartition de la main d'œuvre occasionnelle par sexe



7. Equipement et matériel

Le degré de mécanisation de l'agriculture est très faible au niveau du département des Nippes. En effet, seulement 222 exploitants, soit 0.5% du total, déclarent avoir au moins une fois fait usage d'un équipement ou matériel mécanique dans les activités agricoles de l'exploitation (Tableau 7.1 A). L'équipement mobilisé inclut principalement la pompe d'aspersion et le tracteur au niveau de 0.23%, 0.16% des exploitations agricoles, respectivement (Figure 7.1).

Figure 7.1 : Equipements et matériels utilisés sur l'exploitation

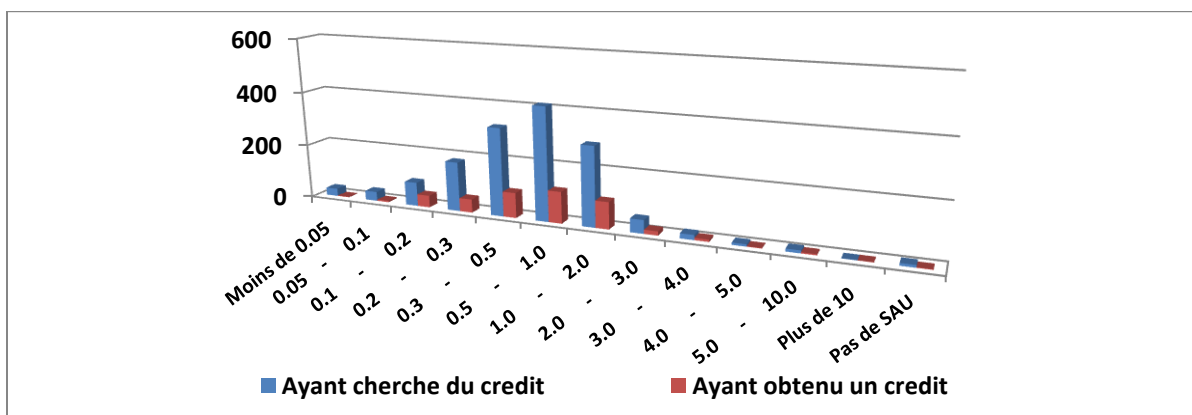


8. Crédit

Le crédit a été sollicité par 1,450 exploitants (Tableau 8.1 A), soit 3.3% des exploitants agricoles, qui valorisent 4% de la SAU totale des Nippes. De ces sollicitants, seulement 437, soit 30.1%, déclarent avoir obtenu ce crédit, représentant 1% de l'ensemble des exploitants du département.

Les exploitants qui ont le plus cherché à contracter un crédit exploitent entre 0.2 à 2.0 cx (Figure 8.1).

**Figure 8.1 : Répartition des exploitants ayant cherché et obtenu un crédit
par classe de SAU**



Considérant le sexe des exploitants, les femmes représentent 30.4% de ceux qui ont cherché du crédit et 28.1% de ceux qui ont obtenu un crédit (Tableau 8.4).

Figure 8.1.1 : Répartition des exploitants ayant cherché du crédit selon le sexe

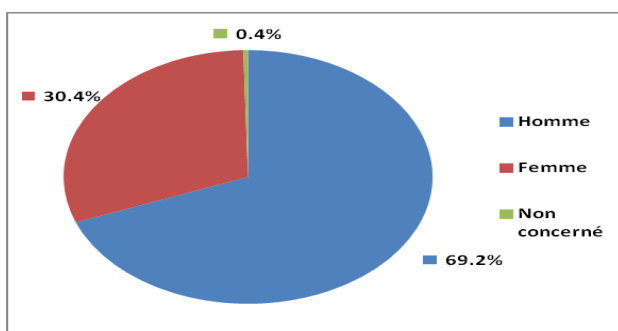
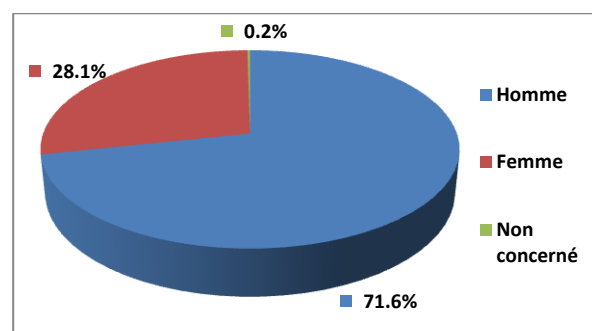
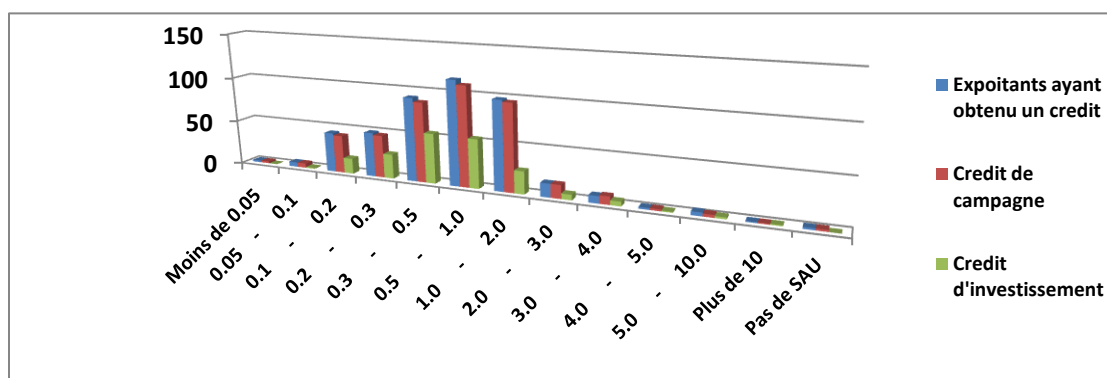


Figure 6.2.2 : Répartition des exploitants ayant obtenu du crédit selon le sexe



Dans les Nippes, le crédit obtenu est utilisé pour les besoins de campagne par 422 exploitants, correspondant à 96.6% des exploitations concernées alors que 44.4% des exploitants l'ont utilisé pour les opérations d'investissement (Tableau 8.3 A).

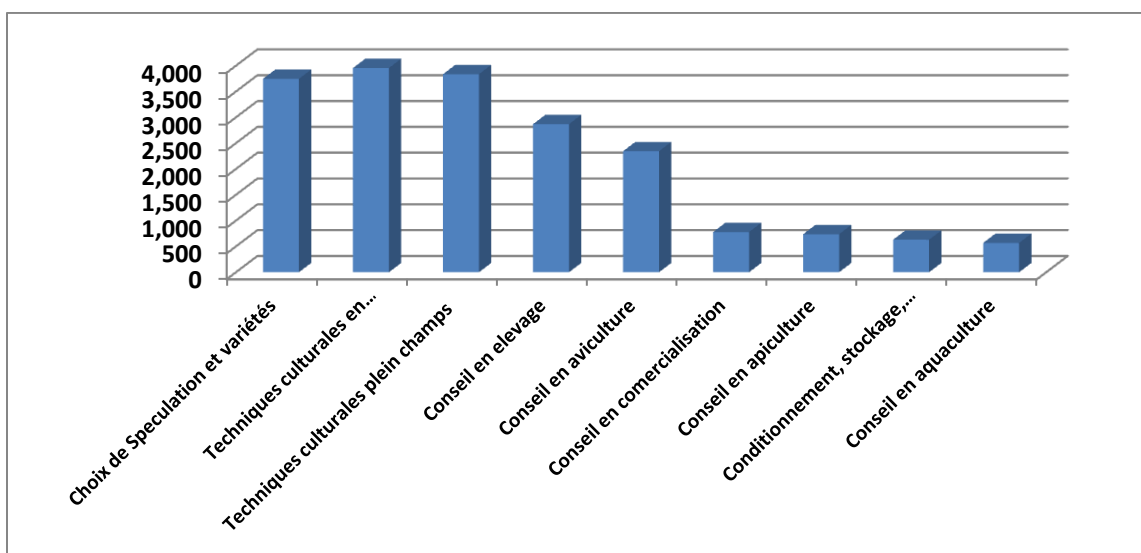
Figure 8.2 : Utilisation du crédit obtenu par classe de SAU



9. Conseils et vulgarisation

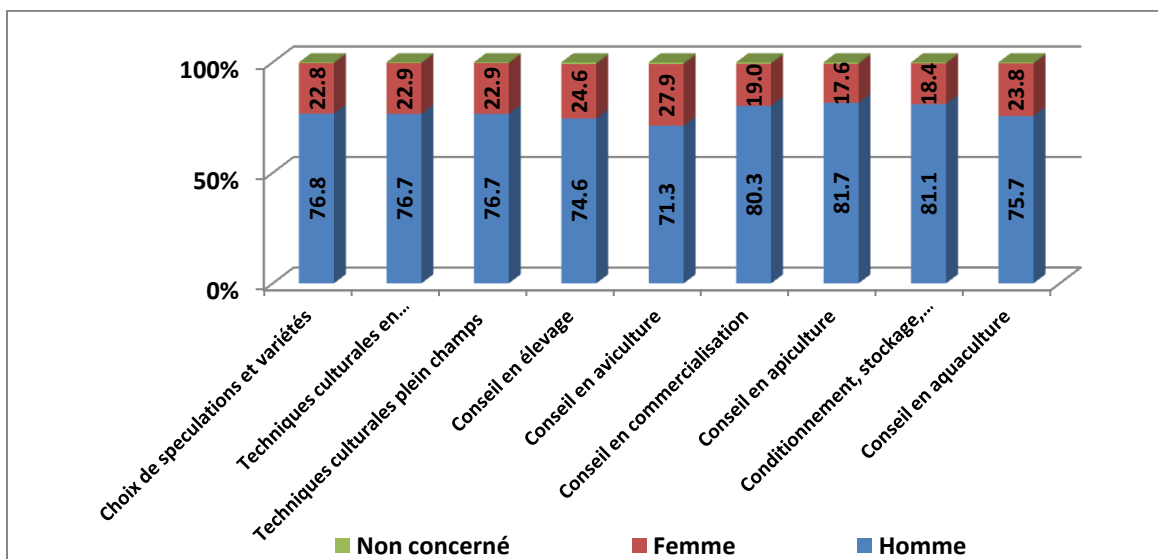
Le nombre d'exploitants ayant reçu des conseils et vulgarisations varie entre 568, pour conseil en aquaculture et 3,955 pour conseil en techniques culturales en arboriculture (Tableau 9.1 A).

**Figure 9.1 : Vulgarisation et conseils reçus par les exploitants agricoles
par type de conseils et vulgarisation**



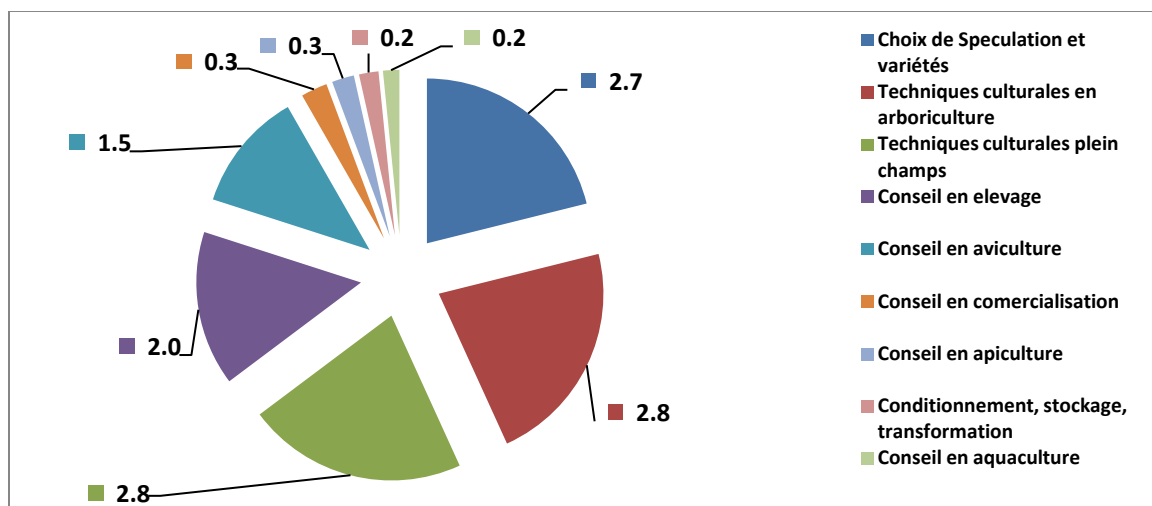
Parmi les exploitants ayant reçu des conseils, les femmes en ont reçu entre 17.6% en apiculture et 27.9% en aviculture (Tableau 9.2 A).

**Figure 9.2 : Vulgarisation et conseils reçus par type de conseils
et vulgarisation et selon le sexe de l'exploitant**



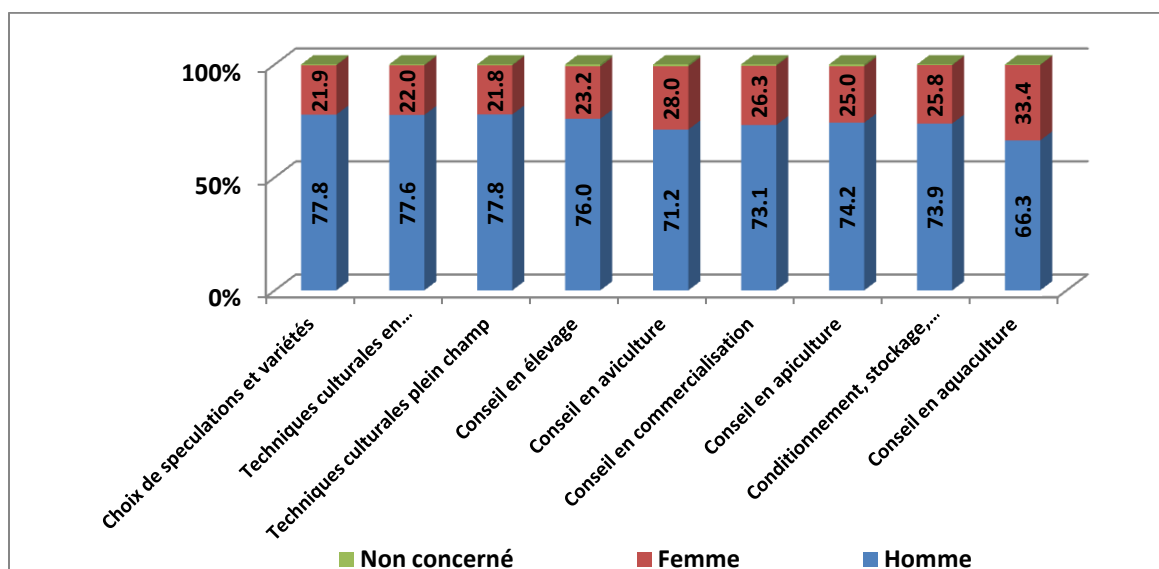
Les besoins en conseil et vulgarisation les plus cités par les exploitants sont dans l'ordre décroissant : techniques culturales en arboriculture et techniques culturales en plein champ, avec 2.8% chacun; choix de spéculation et de variétés, 2.7% ; conseil en élevage, 2.0%. (Figure 9.2)

Figure 9.3 : Importance des besoins déclarés par les exploitants agricoles par type de conseils et vulgarisation



Par rapport à l'ensemble des besoins exprimés, ceux des femmes varient entre 21.8%, qui se réfèrent aux techniques culturales plein champ et 33.4%, qui se poertent sur l'aquaculture.

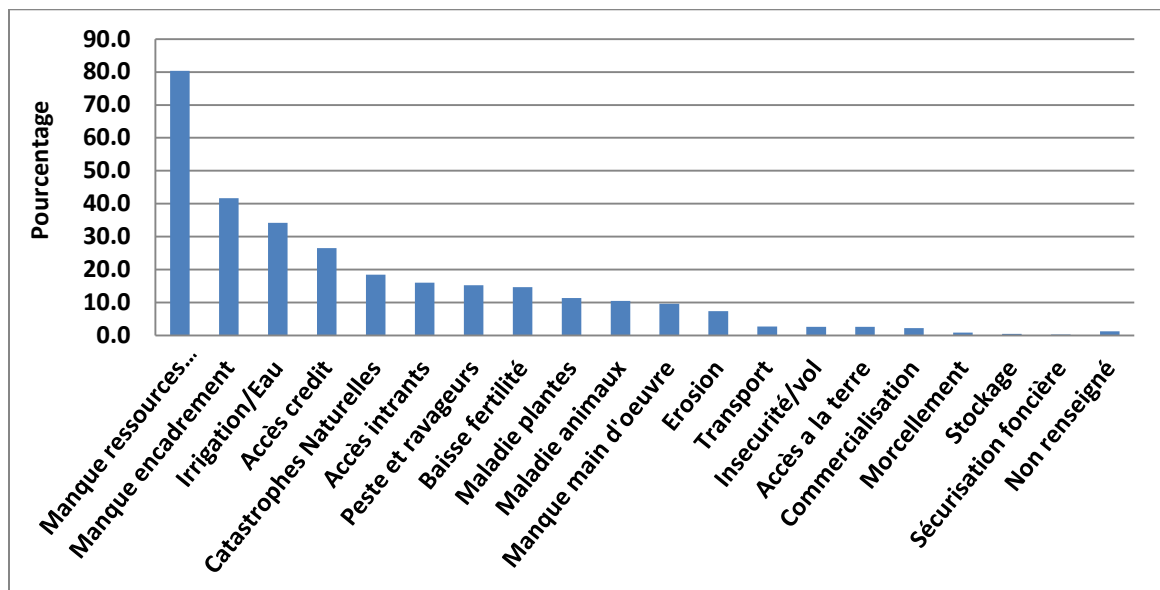
Figure 9.4 : Importance des besoins déclarés par type de conseils et vulgarisation et selon le sexe de l'exploitant



10. Entraves au développement

Au niveau du département des Nippes, 35,646 exploitants (Tableau 10.1 A), soit 80.3% de l'ensemble considèrent le manque de ressources financières comme une entrave majeure au développement de l'activité agricole. Ce facteur est considéré comme première entrave par 84.7% des exploitants et comme deuxième entrave par à peine 9.6%. Dans l'ordre d'importance relative décroissant, les autres facteurs limitants sont ainsi énumérés : manque d'encadrement, 41.7% ; irrigation, 34.2% ; accès au crédit, 26.6% ; catastrophes naturelles, 18.5% ; accès aux intrants 16.1%. (Figure 10.1)

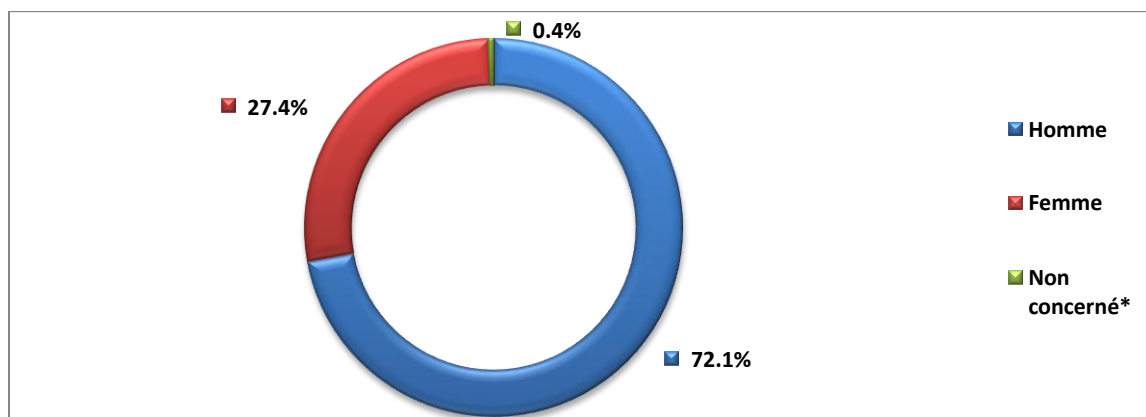
**Figure 10.1 : Importance des principales entraves au développement
des exploitations agricoles**



De l'ensemble des entraves au développement des exploitations citées (première, deuxième et troisième), 27.4% concernent les exploitations gérées par les femmes agricultrices contre 72.1% pour celles gérées par les hommes (Tableau 10.5).

Figure 10.2 : Poids des entraves au développement citées selon

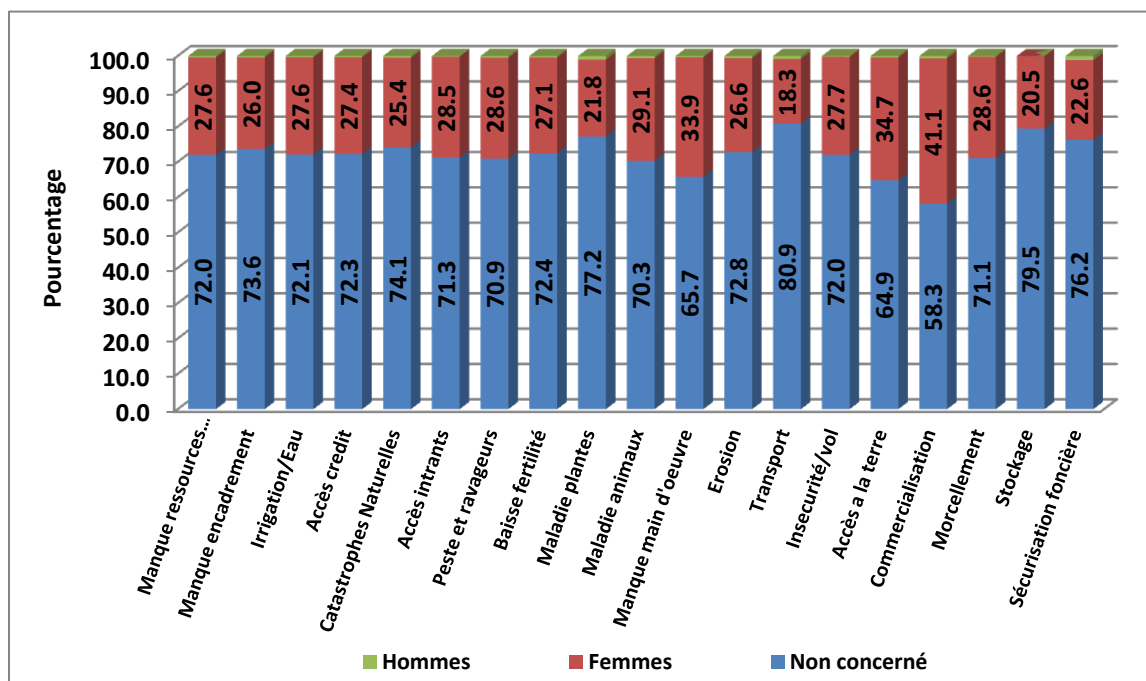
le sexe des exploitants



Chez les femmes agricultrices, les entraves les plus citées sont par ordre d'importance : la commercialisation (41,1%) ; l'accès à la terre (34.7%) ; manque de main d'œuvre (33.9%) ; maladie des animaux (29.1%). Aussi, le manque de ressources financières, le manque d'encadrement, l'irrigation/eau et l'accès au crédit, avec respectivement 27.6%, 26%, 27.6% et 27.4% des citations, constituent-ils des entraves majeures au développement des exploitations des femmes.

Figure 10.3 : Principales entraves au développement citées selon

le sexe des exploitants



TROISIÈME PARTIE : ANNEXES

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 1 : Exploitants et exploitations agricoles

**Tableau 1.1 : Nombre d'exploitations prises en main par l'exploitant ou par un gérant selon le sexe de l'exploitant ou gérant
et la classe taille de la SAU de l'exploitation**

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	Exploitation prise en main par l'exploitant				Exploitation prise en main par un gérant				Total des exploitations			
	Total	Masculin	Féminin	Non concerné*	Total	Masculin	Féminin	Non concerné*	Total	Masculin	Féminin	Non concerné*
Moins de 0.05	560	294	264	2	8	5	2	1	568	299	266	3
0.05 - 0.1	1,063	621	438	4	20	9	8	3	1,083	630	446	7
0.1 - 0.2	3,808	2,228	1,569	11	48	28	19	1	3,856	2,256	1,588	12
0.2 - 0.3	6,952	4,485	2,454	13	109	62	44	3	7,061	4,547	2,498	16
0.3 - 0.5	9,525	6,796	2,694	35	94	56	34	4	9,619	6,852	2,728	39
0.5 - 1.0	12,179	9,390	2,736	53	144	89	37	18	12,323	9,479	2,773	71
1.0 - 2.0	6,124	5,040	1,057	27	50	33	14	3	6,174	5,073	1,071	30
2.0 - 3.0	1,140	981	156	3	15	11	3	1	1,155	992	159	4
3.0 - 4.0	378	332	44	2	8	4	3	1	386	336	47	3
4.0 - 5.0	156	133	23	0	2	1	1	0	158	134	24	0
5.0 - 10.0	175	145	28	2	8	7	1	0	183	152	29	2
Plus de 10	22	20	2	0	2	2	0	0	24	22	2	0
Pas de SAU	1,760	1,216	541	3	25	19	6	0	1,785	1,235	547	3
Total	43,842	31,681	12,006	155	533	326	172	35	44,375	32,007	12,178	190

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

**Tableau 1.2 : SAU des exploitations prises en main par l'exploitant ou par un gérant selon le sexe de l'exploitant ou gérant
et la classe taille de la SAU de l'exploitation**
(SAU en carreaux)

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	Exploitation prise en main par l'exploitant				Exploitation prise en main par un gérant				Total des exploitations			
	SAU totale	Masculin	Féminin	Non concerné*	SAU totale	Masculin	Féminin	Non concerné*	SAU totale	Masculin	Féminin	Non concerné*
Moins de 0.05	15.9	8.3	7.5	0.0	0.3	0.2	0.1	0.0	16.2	8.5	7.6	0.1
0.05 - 0.1	75.8	43.8	31.7	0.3	1.5	0.7	0.6	0.2	77.2	44.5	32.3	0.5
0.1 - 0.2	522.1	307.9	212.7	1.5	6.2	3.7	2.3	0.1	528.2	311.6	215.0	1.6
0.2 - 0.3	1,693.5	1,093.7	596.6	3.2	25.8	14.8	10.4	0.7	1,719.3	1,108.5	607.0	3.9
0.3 - 0.5	3,963.5	2,829.8	1,118.4	15.2	41.1	24.4	14.9	1.8	4,004.6	2,854.2	1,133.3	17.0
0.5 - 1.0	8,882.2	6,832.6	2,008.6	41.0	106.9	65.4	27.6	14.0	8,989.1	6,898.0	2,036.2	54.9
1.0 - 2.0	8,464.0	6,992.2	1,429.5	42.4	69.5	46.5	19.1	3.9	8,533.5	7,038.7	1,448.5	46.3
2.0 - 3.0	2,739.3	2,359.8	373.0	6.5	35.2	25.9	7.1	2.1	2,774.5	2,385.8	380.1	8.6
3.0 - 4.0	1,291.4	1,133.9	150.5	7.0	26.0	13.5	9.3	3.3	1,317.3	1,147.3	159.8	10.2
4.0 - 5.0	690.3	589.2	101.1	0.0	8.3	4.1	4.2	0.0	698.6	593.3	105.4	0.0
5.0 - 10.0	1,139.0	940.4	185.4	13.2	51.0	44.0	7.0	0.0	1,189.9	984.4	192.3	13.2
Plus de 10	332.0	307.5	24.5	0.0	24.5	24.5	0.0	0.0	356.4	332.0	24.5	0.0
Pas de SAU	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	29,808.7	23,439.1	6,239.5	130.2	396.2	267.5	102.4	26.2	30,204.9	23,706.6	6,341.9	156.4

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 1.3 : Répartition des exploitants et la SAU totale des exploitations par commune
(SAU en carreaux)

Département : Nippes

COMMUNES	EXPLOITANT		SAU	
	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%
Miragoane	7,553	17.0	4,404.4	14.6
Petite Rivière de Nippes	4,587	10.3	2,702.7	9.0
Fonds-des-Nègres	4,610	10.4	2,575.6	8.5
Paillant	1,721	3.9	1,792.5	5.9
Anse-à-Veau	4,391	9.9	1,989.6	6.6
Petit-Trou de Nippes	4,501	10.1	3,611.8	12.0
Asile	4,252	9.6	2,979.3	9.9
Arnaud	2,629	5.9	2,102.8	7.0
Plaisance du Sud	3,155	7.1	2,006.7	6.6
Baradères	5,758	13.0	5,516.9	18.3
Grand Boucan	1,218	2.7	522.8	1.7
TOTAL	44,375	100.0	30,204.9	100.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 1.4 : Nombre total d'exploitations et de leur SAU selon la classe d'âge et le sexe des exploitants
(SAU en carreaux)**

Département : Nippes

Classe d'Age	Total		Masculin		Féminin		Non concerné*	
	Nombre Exploitations	SAU	Nombre Exploitations	SAU	Nombre Exploitations	SAU	Nombre Exploitations	SAU
Moins de 15 ans	68	21.0	56	16.2	12	4.9	0	0.0
15 à 19 ans	800	274.4	661	221.3	139	53.1	0	0.0
20 à 24 ans	1,524	730.0	1,128	559.2	396	170.8	0	0.0
25 à 29 ans	2,684	1,466.2	1,929	1,119.1	755	347.1	0	0.0
30 à 34 ans	3,341	1,954.7	2,466	1,536.4	875	418.3	0	0.0
35 à 39 ans	4,574	2,868.3	3,257	2,212.4	1,317	655.9	0	0.0
40 à 44 ans	4,589	3,060.9	3,335	2,433.4	1,254	627.5	0	0.0
45 à 49 ans	4,995	3,506.4	3,631	2,804.5	1,364	701.9	0	0.0
50 à 54 ans	5,173	3,940.7	3,811	3,202.0	1,362	738.7	0	0.0
55 à 59 ans	4,106	3,126.8	3,028	2,503.8	1,078	623.1	0	0.0
60 à 64 ans	3,920	3,037.9	2,815	2,431.3	1,105	606.6	0	0.0
65 à 69 ans	3,070	2,207.9	2,171	1,700.4	899	507.4	0	0.0
70 à 74 ans	2,484	1,830.7	1,712	1,413.2	772	417.5	0	0.0
75 à 79 ans	1,406	976.0	992	754.1	414	221.9	0	0.0
Plus de 80 ans	1,451	1,046.7	1,015	799.4	436	247.3	0	0.0
Non concerné*	190	156.3	0	0.0	0	0.0	190	156.3
Total	44,375	30,204.9	32,007	23,706.6	12,178	6,341.9	190	156.3

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

**Tableau 1.5 : Répartition des exploitations et de leur SAU selon la classe taille de la SAU de l'exploitation et le sexe de l'exploitant
(SAU en carreaux)**

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	Total		Masculin		Féminin		Non concerné*	
	Nombre Exploitations	SAU	Nombre Exploitations	SAU	Nombre Exploitations	SAU	Nombre Exploitations	SAU
Moins de 0.05	568	16.2	299	8.5	266	7.6	3	0.1
0.05 - 0.1	1,083	77.2	630	44.5	446	32.3	7	0.5
0.1 - 0.2	3,856	528.2	2,256	311.6	1,588	215.0	12	1.6
0.2 - 0.3	7,061	1,719.3	4,547	1,108.5	2,498	607.0	16	3.9
0.3 - 0.5	9,619	4,004.6	6,852	2,854.2	2,728	1,133.3	39	17.0
0.5 - 1.0	12,323	8,989.1	9,479	6,898.0	2,773	2,036.2	71	54.9
1.0 - 2.0	6,174	8,533.5	5,073	7,038.7	1,071	1,448.5	30	46.3
2.0 - 3.0	1,155	2,774.5	992	2,385.8	159	380.1	4	8.6
3.0 - 4.0	386	1,317.3	336	1,147.3	47	159.8	3	10.2
4.0 - 5.0	158	698.6	134	593.3	24	105.4	0	0.0
5.0 - 10.0	183	1,189.9	152	984.4	29	192.3	2	13.2
Plus de 10	24	356.4	22	332.0	2	24.5	0	0.0
Pas de SAU	1,785	0.0	1,235	0.0	547	0.0	3	0.0
Total	44,375	30,204.8	32,007	23,706.6	12,178	6,341.9	190	156.3

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

**Tableau 1.6 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations selon le niveau d'instruction de l'exploitant
et la classe taille de la SAU de l'exploitation**

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	Total	Niveau d'instruction de l'exploitant						
		Aucun	Lire/Ecrire	Primaire	Secondaire	Professionnel	Universitaire	Non concerné*
Moins de 0.05	568	283	72	139	59	5	7	3
0.05 - 0.1	1,083	534	142	203	177	9	15	3
0.1 - 0.2	3,856	2,052	573	735	450	18	25	3
0.2 - 0.3	7,061	4,039	1,248	1,142	539	41	44	8
0.3 - 0.5	9,619	5,683	1,751	1,430	657	46	37	15
0.5 - 1.0	12,323	7,251	2,190	1,853	863	77	56	33
1.0 - 2.0	6,174	3,594	1,119	959	425	34	36	7
2.0 - 3.0	1,155	623	230	197	90	6	8	1
3.0 - 4.0	386	202	89	54	33	2	5	1
4.0 - 5.0	158	77	30	24	23	1	3	0
5.0 - 10.0	183	83	43	34	20	0	2	1
Plus de 10	24	13	7	0	3	0	1	0
Pas de SAU	1,785	682	368	443	257	6	29	0
Total	44,375	25,116	7,862	7,213	3,596	245	268	75

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

**Tableau 1.7 : SAU totale des exploitations, répartition de la SAU des exploitations selon le niveau d'instruction de l'exploitant
et la classe taille de la SAU**
(SAU en carreaux)

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	SAU totale	Niveau d'instruction de l'exploitant						
		Aucun	Lire/Ecrire	Primaire	Secondaire	Professionnel	Universitaire	Non concerné*
Moins de 0.05	16.2	7.7	2.1	4.2	1.9	0.1	0.2	0.1
0.05 - 0.1	77.2	38.8	10.4	13.8	12.4	0.6	1.0	0.2
0.1 - 0.2	528.2	280.8	78.8	99.9	62.6	2.6	3.1	0.4
0.2 - 0.3	1,719.3	982.8	302.2	279.3	132.1	10.0	11.0	1.9
0.3 - 0.5	4,004.6	2,383.0	725.0	584.6	269.9	20.0	15.5	6.5
0.5 - 1.0	8,989.1	5,295.2	1,613.8	1,334.3	619.8	60.4	40.5	25.2
1.0 - 2.0	8,533.5	4,975.4	1,526.8	1,335.9	591.8	43.6	50.7	9.4
2.0 - 3.0	2,774.5	1,496.5	552.4	469.0	219.5	15.0	19.9	2.1
3.0 - 4.0	1,317.3	693.3	304.2	180.0	112.5	6.9	17.2	3.3
4.0 - 5.0	698.6	340.0	132.3	106.4	101.7	4.5	13.9	0.0
5.0 - 10.0	1,189.9	521.6	280.8	236.5	126.9	0.0	17.2	6.9
Plus de 10	356.4	168.0	125.8	0.0	33.7	0.0	29.0	0.0
Pas de SAU	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	30,204.9	17,182.9	5,654.5	4,643.7	2,284.8	163.7	219.2	56.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 1.7.1 : Répartition des exploitations et de leur SAU selon le sexe et le niveau d'étude de l'exploitant
(Superficie des parcelles en carreaux)

Département : Nippes

Niveau d'éducation	Nombre d'exploitants				SAU			
	Total	Chef d'exploitation Homme	Chef d'exploitation Femme	Non Concerne*	Total	Chef d'exploitation Homme	Chef d'exploitation Femme	Non Concerne*
Aucun	25,116	17,030	8,004	82	17,182.9	12,979.7	4,124.8	78.4
Lire/Ecrire	7,862	5,922	1,927	13	5,654.5	4,542.1	1,101.4	10.9
Primaire	7,213	5,648	1,555	10	4,643.7	3,842.5	794.4	6.8
Secondaire	3,596	2,937	649	10	2,284.8	1,988.8	291.8	4.2
Professionnel	245	214	31	0	163.7	145.5	18.2	0.0
Universitaire	268	256	12	0	219.2	208.0	11.3	0.0
Non Concerne*	75	0	0	75	56.0	0.0	0.0	56.0
Total	44,375	32,007	12,178	190	30,204.9	23,706.6	6,341.9	156.3

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 1.8 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations selon le niveau d'instruction de l'exploitant et la classe d'âge de l'exploitant

Département : Nippes

Classe d'âge de l'exploitant	Total	Niveau d'instruction de l'exploitant						
		Aucun	Lire/Ecrire	Primaire	Secondaire	Professionnel	Universitaire	Non concerné*
Moins de 15 ans	68	24	3	33	8	0	0	0
15 à 19 ans	800	202	44	344	207	3	0	0
20 à 24 ans	1,524	382	152	519	456	9	6	0
25 à 29 ans	2,684	893	423	695	617	20	36	0
30 à 34 ans	3,341	1,267	717	757	521	29	50	0
35 à 39 ans	4,574	2,098	955	957	473	37	54	0
40 à 44 ans	4,589	2,501	1,015	749	270	18	36	0
45 à 49 ans	4,995	3,118	987	650	201	22	17	0
50 à 54 ans	5,173	3,557	943	488	147	25	13	0
55 à 59 ans	4,106	2,792	767	421	93	20	13	0
60 à 64 ans	3,920	2,727	672	415	83	17	6	0
65 à 69 ans	3,070	2,059	474	397	113	16	11	0
70 à 74 ans	2,484	1,678	328	329	125	12	12	0
75 à 79 ans	1,406	858	173	227	121	14	13	0
Plus de 80 ans	1,451	878	196	222	151	3	1	0
Non concerné*	190	82	13	10	10	0	0	75
Total	44,375	25,116	7,862	7,213	3,596	245	268	75

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

**Tableau 1.9 : SAU totale des exploitations, répartition de la SAU selon le niveau d'instruction de l'exploitant
la classe d'âge de l'exploitant
(SAU en carreaux)**

Département : Nippes

Classe d'âge de l'exploitant	Total	Niveau d'instruction de l'exploitant						
		Aucun	Lire/Ecrire	Primaire	Secondaire	Professionnel	Universitaire	Non concerné*
Moins de 15 ans	21.0	15.9	1.0	2.4	1.7	0.0	0.0	0.0
15 à 19 ans	274.4	83.6	36.1	99.9	53.5	1.4	0.0	0.0
20 à 24 ans	730.0	206.7	96.0	224.5	191.2	7.5	4.1	0.0
25 à 29 ans	1,466.2	529.5	218.9	356.3	329.0	14.2	18.3	0.0
30 à 34 ans	1,954.7	768.4	414.1	416.0	312.9	22.5	20.8	0.0
35 à 39 ans	2,868.3	1,313.0	586.8	599.0	309.1	22.3	38.3	0.0
40 à 44 ans	3,060.9	1,597.4	651.8	497.1	248.6	16.2	49.8	0.0
45 à 49 ans	3,506.4	2,101.7	692.1	468.6	212.2	12.3	19.5	0.0
50 à 54 ans	3,940.7	2,621.3	750.1	411.6	117.9	17.9	21.9	0.0
55 à 59 ans	3,126.8	2,033.2	628.7	350.3	91.5	10.8	12.5	0.0
60 à 64 ans	3,037.9	1,987.0	614.8	335.1	79.9	12.9	8.2	0.0
65 à 69 ans	2,207.9	1,412.3	370.3	314.2	92.9	10.9	7.3	0.0
70 à 74 ans	1,830.7	1,192.4	267.1	262.7	95.1	4.5	9.0	0.0
75 à 79 ans	976.1	573.3	154.1	155.8	74.4	9.3	9.1	0.0
Plus de 80 ans	1,046.7	669.0	161.7	143.5	70.9	1.1	0.5	0.0
Non concerné*	156.4	78.4	10.9	6.8	4.2	0.0	0.0	56.0
Total	30204.9	17182.9	5654.5	4643.7	2284.9	163.7	219.2	56.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 1.10 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations selon le type de formation agricole de l'exploitant et la classe taille de la SAU de l'exploitation

Département : Nippes

Classe taille de la SAU (en carreaux)	Total Exploitants	Type de formation agricole de l'exploitant				
		Formation sur le tas	Formation ponctuelle	Formation technique	Formation universitaire	Non concerné*
Moins de 0.05	568	562	3	0	0	3
0.05 - 0.1	1,083	1,063	14	2	1	3
0.1 - 0.2	3,856	3,792	48	9	4	3
0.2 - 0.3	7,061	6,895	128	20	9	9
0.3 - 0.5	9,619	9,388	145	55	15	16
0.5 - 1.0	12,323	12,002	189	85	14	33
1.0 - 2.0	6,174	5,987	118	50	12	7
2.0 - 3.0	1,155	1,108	33	12	1	1
3.0 - 4.0	386	366	14	2	3	1
4.0 - 5.0	158	143	12	3	0	0
5.0 - 10.0	183	169	8	5	0	1
Plus de 10	24	24	0	0	0	0
Pas de SAU	1,785	1,759	13	8	5	0
Total	44,375	43,258	725	251	64	77

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 1.11 : SAU totale des exploitations, répartition de la SAU selon le type de formation agricole de l'exploitant et la classe taille de la SAU de l'exploitation

(SAU en carreaux)

Département : Nippes

Classe taille de la SAU (en carreaux)	SAU totale	Type de formation agricole de l'exploitant				
		Formation sur le tas	Formation ponctuelle	Formation technique	Formation universitaire	Non concerné*
Moins de 0.05	16.2	16.0	0.1	0.0	0.0	0.1
0.05 - 0.1	77.2	75.8	1.0	0.2	0.1	0.2
0.1 - 0.2	528.2	519.5	6.6	1.3	0.5	0.4
0.2 - 0.3	1,719.3	1,678.4	31.6	5.0	2.2	2.2
0.3 - 0.5	4,004.6	3,909.6	59.8	22.1	6.2	6.9
0.5 - 1.0	8,989.1	8,755.6	136.2	61.8	10.3	25.2
1.0 - 2.0	8,533.5	8,267.7	168.8	69.4	18.2	9.4
2.0 - 3.0	2,774.5	2,657.1	80.8	32.2	2.3	2.1
3.0 - 4.0	1,317.3	1,250.5	47.2	6.8	9.6	3.3
4.0 - 5.0	698.6	631.0	53.5	14.1	0.0	0.0
5.0 - 10.0	1,189.9	1,100.0	51.6	31.5	0.0	6.9
Plus de 10	356.4	356.4	0.0	0.0	0.0	0.0
Pas de SAU	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	30,204.9	29,217.5	637.1	244.2	49.4	56.7

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

**Tableau 1.12 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations selon le niveau d'instruction de l'exploitant
la classe d'âge de l'exploitant**

Département : Nippes

Classe d'âge de l'exploitant	Total	Lieu de Résidence principale de l'exploitant					
		Dans la section	Autre section	Quartier/Ville	Port-au-Prince	Etranger	Non concerné*
Moins de 15 ans	68	60	0	8	0	0	0
15 a 19 ans	800	734	2	50	14	0	0
20 à 24 ans	1,524	1,355	9	120	40	0	0
25 à 29 ans	2,684	2,349	10	244	80	1	0
30 à 34 ans	3,341	2,920	10	328	83	0	0
35 à 39 ans	4,574	3,957	17	433	163	4	0
40 à 44 ans	4,589	3,968	15	446	156	4	0
45 à 49 ans	4,995	4,333	10	475	172	5	0
50 à 54 ans	5,173	4,419	11	548	187	8	0
55 à 59 ans	4,106	3,582	8	450	59	7	0
60 à 64 ans	3,920	3,402	13	435	68	2	0
65 à 69 ans	3,070	2,665	8	353	40	4	0
70 à 74 ans	2,484	2,188	3	257	32	4	0
75 à 79 ans	1,406	1,236	4	160	6	0	0
Plus de 80 ans	1,451	1,313	3	130	3	2	0
Non concerné*	190	103	2	8	2	0	75
Total	44,375	38,584	125	4,445	1,105	41	75

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 1.13 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations selon l'activité principale de l'exploitant et la classe taille de la SAU de l'exploitation

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	Total	Activité principale de l'exploitant									
		Agriculture	Pêche	Elevage	Batiments et TP	Adminis- tration	Mines et carrières	Transfor- mation	Commerce	Services	Artisanat
Moins de 0.05	568	289	29	68	5	6	1	2	137	28	3
0.05 - 0.1	1,083	595	33	77	16	22	0	3	237	94	6
0.1 - 0.2	3,856	2,494	64	174	18	38	2	2	758	292	14
0.2 - 0.3	7,061	5,211	126	294	52	79	5	16	922	328	28
0.3 - 0.5	9,619	7,992	147	303	57	84	1	29	712	265	29
0.5 - 1.0	12,323	10,598	255	390	83	109	2	31	605	215	35
1.0 - 2.0	6,174	5,454	138	145	21	55	0	21	247	80	13
2.0 - 3.0	1,155	1,025	24	28	1	10	1	3	51	12	0
3.0 - 4.0	386	327	17	11	1	8	0	3	14	4	1
4.0 - 5.0	158	126	3	8	3	5	0	1	9	3	0
5.0 - 10.0	183	150	9	6	0	2	0	0	11	5	0
Plus de 10	24	23	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Pas de SAU	1,785	275	371	533	19	38	2	2	422	115	8
Total	44,375	34,559	1,216	2,037	276	456	14	113	4,126	1,441	137

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 1.14 : SAU totale des exploitations, répartition de la SAU selon l'activité principale de l'exploitant
la classe taille de la SAU de l'exploitation
(SAU en carreaux)**

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	Total	Activité principale de l'exploitant									
		Agriculture	Pêche	Elevage	Batiments et TP	Adminis- tration	Mines et carrières	Transfor- mation	Commerce	Services	Artisanat
Moins de 0.05	16.2	8.0	0.7	1.8	0.1	0.2	0.0	0.1	4.3	0.9	0.1
0.05 - 0.1	77.2	43.4	2.2	5.2	1.1	1.5	0.0	0.2	16.8	6.5	0.4
0.1 - 0.2	528.2	347.7	8.8	22.3	2.5	5.1	0.3	0.2	100.3	38.9	2.0
0.2 - 0.3	1,719.3	1,271.3	31.4	70.5	12.5	19.4	1.2	3.9	223.9	78.7	6.7
0.3 - 0.5	4,004.6	3,329.1	60.8	127.9	24.3	35.5	0.5	12.0	296.3	106.3	12.1
0.5 - 1.0	8,989.1	7,768.9	172.1	284.9	58.4	78.6	2.0	23.0	423.3	151.9	26.0
1.0 - 2.0	8,533.5	7,550.9	181.1	198.0	27.5	74.3	0.0	27.3	344.5	112.3	17.7
2.0 - 3.0	2,774.5	2,467.2	54.2	69.2	2.6	24.5	2.5	7.5	118.0	28.9	0.0
3.0 - 4.0	1,317.3	1,120.5	55.6	37.3	3.7	27.9	0.0	9.8	45.8	13.2	3.5
4.0 - 5.0	698.6	559.0	12.3	35.4	14.1	22.6	0.0	4.0	37.7	13.7	0.0
5.0 - 10.0	1,189.9	960.8	56.1	45.8	0.0	13.5	0.0	0.0	78.3	35.4	0.0
Plus de 10	356.4	345.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	10.8	0.0	0.0
Pas de SAU	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	30,204.9	25,772.4	635.1	898.2	146.7	303.1	6.5	87.9	1,699.8	586.8	68.5

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 1.14.1 : Répartition des exploitations et de leur SAU selon le sexe et l'activité principale de l'exploitant
(Superficie Agricole Utile ou SAU en carreaux)

Département : Nippes

Activité principale de l'exploitant	Nombre d'exploitants				SAU			
	Total	Chef d'exploitation Homme	Chef d'exploitation Femme	Non Concerne*	Total	Chef d'exploitation Homme	Chef d'exploitation Femme	Non Concerne*
Agriculture	34,559	26,452	7,964	143	25,772.4	20,912.7	4,731.3	128.4
Pêche	1,216	1,077	131	8	635.1	561.2	67.9	6.1
Elevage	2,037	1,438	588	11	898.2	680.5	210.3	7.5
Bâtiments et travaux publics	276	267	7	2	146.7	141.9	3.5	1.4
Administration	456	396	51	9	303.1	265.5	32.7	4.9
Mines et carrières	14	13	1	0	6.5	4.0	2.5	0.0
Transformation	113	96	16	1	87.9	74.8	12.3	0.8
Commerce	4,126	1,168	2,947	11	1,699.8	593.8	1,100.8	5.2
Services	1,441	1,007	429	5	586.8	420.2	164.4	2.2
Artisanat	137	93	44	0	68.5	52.2	16.4	0.0
Total	44,375	32,007	12,178	190	30,204.9	23,706.6	6,341.9	156.3

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 1.15 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations selon les activités agricoles et para agricoles pratiquées et la classe d'âge de l'exploitant

Département : Nippes

Classe d'âge de l'exploitant	Total Exploitants	Activités agricoles et para agricoles pratiquées par l'exploitation									
		Production végétale	Elevage	Aviculture	Apiculture	Aquaculture	Pêche	Services agricoles	Production charbon	Transformation	Ramassage Djondjon
Moins de 15 ans	68	44	57	63	0	0	1	8	21	2	14
15 à 19 ans	800	685	734	686	8	3	26	17	286	17	219
20 à 24 ans	1,524	1,403	1,337	1,257	11	4	82	116	535	68	256
25 à 29 ans	2,684	2,476	2,342	2,178	19	6	230	276	971	142	483
30 à 34 ans	3,341	3,066	2,972	2,707	21	9	341	339	1,262	178	609
35 à 39 ans	4,574	4,333	4,122	3,837	24	25	365	476	1,773	270	951
40 à 44 ans	4,589	4,395	4,163	3,906	22	24	296	525	1,711	232	878
45 à 49 ans	4,995	4,872	4,593	4,354	34	20	222	599	1,853	283	975
50 à 54 ans	5,173	5,094	4,697	4,517	38	14	148	660	1,861	259	986
55 à 59 ans	4,106	4,030	3,738	3,629	29	25	123	522	1,525	227	734
60 à 64 ans	3,920	3,843	3,514	3,428	20	12	118	589	1,388	194	623
65 à 69 ans	3,070	3,036	2,736	2,666	19	6	53	458	1,040	200	475
70 à 74 ans	2,484	2,426	2,178	2,174	21	5	56	382	837	131	395
75 à 79 ans	1,406	1,383	1,192	1,210	4	7	32	227	490	71	249
Plus de 80 ans	1,451	1,426	1,189	1,226	8	1	30	248	453	74	240
Non concerné*	190	182	165	147	2	4	11	19	67	10	29
Total	44,375	42,694	39,729	37,985	280	165	2,134	5,461	16,073	2,358	8,116

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

**Tableau 1.15.1 : Répartition des exploitations selon les activités agricoles et para agricoles pratiquées
et le sexe de l'exploitant**

Département : Nippes

Activités para-agricole	Total	Homme		Femme		Non concerné*	
		Total	%	Total	%	Total	%
Production végétale	42694	30835	72.2	11677	27.4	182	0.4
Elevage	39729	29109	73.3	10455	26.3	165	0.4
Aviculture	37985	27141	71.5	10697	28.2	147	0.4
Apiculture	280	245	87.5	33	11.8	2	0.7
Aquaculture	165	123	74.5	38	23.0	4	2.4
Pêche	2134	1781	83.5	342	16.0	11	0.5
Service agricole	5461	3816	69.9	1626	29.8	19	0.3
Production de charbon	16073	12607	78.4	3399	21.1	67	0.4
Transformation	2358	1337	56.7	1011	42.9	10	0.4
Ramassage de djondjon	8116	5693	70.1	2394	29.5	29	0.4

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

**Tableau 1.16 : Répartition des exploitations et de leur SAU selon la principale destination de la production et la classe d'âge de l'exploitant
(SAU en carreaux)**

Département : Nippes

Classe d'âge de l'exploitant	Nombre d'exploitations			SAU			SAU moyenne par exploitation		
	Total	Autoconsom- mation	Vente	Total	Autoconsom- mation	Vente	Total	Autoconsom- mation	Vente
Moins de 15 ans	68	28	40	21.0	15.2	5.8	0.31	0.54	0.15
15 à 19 ans	800	357	443	274.4	138.1	136.3	0.34	0.39	0.31
20 à 24 ans	1,524	794	730	730.0	397.5	332.5	0.48	0.50	0.46
25 à 29 ans	2,684	1,626	1,058	1,466.2	853.2	613.0	0.55	0.52	0.58
30 à 34 ans	3,341	2,074	1,267	1,954.7	1,148.6	806.1	0.59	0.55	0.64
35 à 39 ans	4,574	3,002	1,572	2,868.3	1,693.9	1,174.4	0.63	0.56	0.75
40 à 44 ans	4,589	3,016	1,573	3,060.9	1,849.3	1,211.6	0.67	0.61	0.77
45 à 49 ans	4,995	3,231	1,764	3,506.4	2,068.8	1,437.6	0.70	0.64	0.81
50 à 54 ans	5,173	3,341	1,832	3,940.7	2,330.9	1,609.7	0.76	0.70	0.88
55 à 59 ans	4,106	2,731	1,375	3,126.8	1,948.4	1,178.5	0.76	0.71	0.86
60 à 64 ans	3,920	2,592	1,328	3,037.9	1,821.2	1,216.6	0.77	0.70	0.92
65 à 69 ans	3,070	2,032	1,038	2,207.9	1,369.3	838.6	0.72	0.67	0.81
70 à 74 ans	2,484	1,723	761	1,830.7	1,220.3	610.4	0.74	0.71	0.80
75 à 79 ans	1,406	969	437	976.0	615.0	361.1	0.69	0.63	0.83
Plus de 80 ans	1,451	1,022	429	1,046.7	658.7	387.9	0.72	0.64	0.90
Non concerné*	190	131	59	156.3	112.7	43.6	0.82	0.86	0.74
Total	44,375	28,669	15,706	30,204.8	18,241.2	11,963.7	0.68	0.64	0.76

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 1.16.1 : Répartition des exploitations par classe taille de la SAU selon la principale destination de la production et le sexe de l'exploitant
(Superficie Agricole Utile ou SAU en carreaux)

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	Total	Autoconsommation				Vente			
		Total	Homme	Femme	Non Concerne*	Total	Homme	Femme	Non Concerne*
Moins de 0.05	568	376	190	186	0	192	109	80	3
0.05 - 0.1	1083	795	439	351	5	288	191	95	2
0.1 - 0.2	3856	2,983	1,742	1,229	12	873	514	359	0
0.2 - 0.3	7061	5,089	3,245	1,831	13	1,972	1,302	666	4
0.3 - 0.5	9619	6,735	4,804	1,909	22	2,884	2,048	819	17
0.5 - 1.0	12323	7,318	5,731	1,540	47	5,005	3,748	1,232	25
1.0 - 2.0	6174	3,533	2,898	612	23	2,641	2,175	459	7
2.0 - 3.0	1155	669	576	90	3	486	416	69	1
3.0 - 4.0	386	211	183	26	2	175	153	21	1
4.0 - 5.0	158	84	69	15	0	74	65	9	0
5.0 - 10.0	183	99	78	19	2	84	74	10	0
Plus de 10	24	10	10	0	0	14	12	2	0
Pas de SAU	1785	763	529	229	5	1,022	702	317	3
Total	44,375	28,665	20,494	8,037	134	15,710.0	11,509.0	4,138.0	63.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture
Enquête Exploitation
2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 2 : Structures foncières et modes de faire-valoir des parcelles

Tableau 2.1 : Nombre d'exploitations, nombre de parcelles, superficie totale des parcelles, superficie moyenne des parcelles, superficie agricole utile (SAU) des parcelles, superficie agricole utile moyenne des parcelles selon la classe taille de la SAU des exploitations
(Superficie et SAU en carreaux)

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	Nombre d'exploitations	Nombre de parcelles	Nombre moyen de parcelles	Superficie totale des parcelles	Superficie moyenne des parcelles	SAU totale des parcelles	SAU moyenne de la parcelle
Moins de 0.05	568	710	1.3	30.8	0.04	16.2	0.02
0.05 - 0.1	1,083	1,317	1.2	119.8	0.09	77.2	0.06
0.1 - 0.2	3,856	4,948	1.3	685.1	0.14	528.2	0.11
0.2 - 0.3	7,061	9,715	1.4	2,160.0	0.22	1,719.3	0.18
0.3 - 0.5	9,619	17,944	1.9	4,602.0	0.26	4,004.6	0.22
0.5 - 1.0	12,323	28,252	2.3	9,918.7	0.35	8,989.1	0.32
1.0 - 2.0	6,174	17,930	2.9	9,097.6	0.51	8,533.5	0.48
2.0 - 3.0	1,155	3,876	3.4	2,931.9	0.76	2,774.5	0.72
3.0 - 4.0	386	1,390	3.6	1,389.3	1.00	1,317.3	0.95
4.0 - 5.0	158	567	3.6	734.2	1.29	698.6	1.23
5.0 - 10.0	183	720	3.9	1,258.5	1.75	1,189.9	1.65
Plus de 10	24	130	5.4	374.3	2.88	356.4	2.74
Pas de SAU	1,785	450	0.3	167.6	0.37	0.0	0.00
Total	44,375	87,949	2.0	33,469.6	0.38	30,204.9	0.34

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 2.2 : Nombre d'exploitations, nombre de parcelles, superficie totale des parcelles, superficie moyenne des parcelles, superficie agricole utile (SAU) des parcelles, superficie agricole utile moyenne des parcelles selon la classe d'âge des exploitants
(Superficie et SAU en carreaux)

Département : Nippes

Classe d'âge des exploitants	Nombre d'exploitations	Nombre de parcelles	Nombre moyen de parcelles	Superficie totale des parcelles	Superficie moyenne des parcelles	SAU totale des parcelles	SAU moyenne de la parcelle
Moins de 15 ans	68	72	1.1	24.6	0.34	21.0	0.29
15 a 19 ans	800	1,091	1.4	300.7	0.28	274.4	0.25
20 à 24 ans	1,524	2,539	1.7	775.2	0.31	730.0	0.29
25 à 29 ans	2,684	4,762	1.8	1,585.3	0.33	1,466.2	0.31
30 à 34 ans	3,341	6,187	1.9	2,119.9	0.34	1,954.7	0.32
35 à 39 ans	4,574	8,742	1.9	3,115.7	0.36	2,868.3	0.33
40 à 44 ans	4,589	9,174	2.0	3,392.6	0.37	3,060.9	0.33
45 à 49 ans	4,995	10,390	2.1	3,860.9	0.37	3,506.4	0.34
50 à 54 ans	5,173	10,945	2.1	4,316.8	0.39	3,940.7	0.36
55 à 59 ans	4,106	8,843	2.2	3,527.5	0.40	3,126.8	0.35
60 à 64 ans	3,920	8,175	2.1	3,344.3	0.41	3,037.9	0.37
65 à 69 ans	3,070	6,252	2.0	2,473.8	0.40	2,207.9	0.35
70 à 74 ans	2,484	4,940	2.0	2,107.6	0.43	1,830.7	0.37
75 à 79 ans	1,406	2,741	1.9	1,116.1	0.41	976.0	0.36
Plus de 80 ans	1,451	2,735	1.9	1,231.4	0.45	1,046.7	0.38
Non concerné*	190	361	1.9	177.2	0.49	156.3	0.43
Total	44,375	87,949.0	2.0	33,469.6	0.38	30,204.9	0.34

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

**Tableau 2.3 : Nombre total de parcelles, répartition des parcelles selon le statut juridique de la terre
et la classe taille de la SAU des exploitations**

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	Nombre total de parcelles	Statut juridique de la parcelle							
		Titre Achat	Titre Héritage	Mineur Partage	Mineur Collectif	Appartenant à l'église	Appartenant à l'Etat	Bien Rural de famille	Statut Juridique Non déclaré
Moins de 0.05	710	268	124	194	67	4	18	0	35
0.05 - 0.1	1,317	584	238	201	221	14	20	0	39
0.1 - 0.2	4,948	2,047	1,190	694	736	17	42	1	221
0.2 - 0.3	9,715	4,374	2,417	1,299	1,034	24	32	4	531
0.3 - 0.5	17,944	8,229	4,787	2,397	1,774	40	82	5	630
0.5 - 1.0	28,252	13,383	7,470	3,694	2,520	56	186	18	925
1.0 - 2.0	17,930	8,636	5,038	2,310	1,213	21	118	14	580
2.0 - 3.0	3,876	1,975	954	526	267	5	36	1	112
3.0 - 4.0	1,390	712	337	183	78	1	4	1	74
4.0 - 5.0	567	295	96	85	51	1	6	1	32
5.0 - 10.0	720	376	127	101	61	3	5	2	45
Plus de 10	130	75	30	14	2	0	0	0	9
Pas de SAU	450	207	120	31	51	5	11	0	25
Total	87,949	41,161	22,928	11,729	8,075	191	560	47	3,258

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 2.4 : Superficie totale des parcelles, répartition de la superficie selon le statut juridique de la terre et la classe taille de la SAU des exploitations
(Superficie des parcelles et SAU en carreaux)

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	Superficie totale parcelles	Statut juridique de la parcelle							
		Titre Achat	Titre Héritage	Mineur Partage	Mineur Collectif	Appartenant à l'église	Appartenant à l'Etat	Bien Rural de famille	Statut Juridique Non déclaré
Moins de 0.05	30.7	11.3	9.2	5.9	2.6	0.2	0.6	0.0	1.0
0.05 - 0.1	119.8	52.6	22.8	18.6	21.2	0.9	1.3	0.0	2.4
0.1 - 0.2	685.1	291.0	165.8	89.8	103.2	2.1	4.5	0.1	28.5
0.2 - 0.3	2,160.0	1,021.7	544.8	275.1	214.3	5.5	5.2	0.9	92.6
0.3 - 0.5	4,602.0	2,208.9	1,229.4	561.6	444.3	10.3	14.8	1.6	131.1
0.5 - 1.0	9,918.7	4,810.8	2,644.0	1,247.6	868.6	20.2	51.3	5.6	270.7
1.0 - 2.0	9,097.6	4,409.1	2,558.9	1,172.2	637.9	17.5	50.0	8.6	243.5
2.0 - 3.0	2,931.9	1,529.4	688.1	399.3	197.3	5.5	31.2	5.0	76.1
3.0 - 4.0	1,389.3	725.1	345.8	162.7	101.1	1.5	5.5	3.0	44.6
4.0 - 5.0	734.2	382.4	121.4	99.7	91.6	1.4	9.4	0.1	28.3
5.0 - 10.0	1,258.5	651.8	230.2	154.5	137.6	1.9	23.5	6.5	52.5
Plus de 10	374.3	231.1	91.7	33.0	10.5	0.0	0.0	0.0	8.0
Pas de SAU	167.6	66.7	56.3	12.0	29.2	0.3	0.7	0.0	2.4
Total	33,469.6	16,391.7	8,708.4	4,231.9	2,859.5	67.3	197.9	31.3	981.6

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 2.4.1 : Répartition des parcelles et de leur superficie selon le sexe de l'exploitant et le statut juridique de la parcelle
(Superficie des parcelles en carreaux)

Département : Nippes

Statut Juridique	Nombre de parcelles				Superficie des parcelles			
	Total	Chef d'exploitation Homme	Chef d'exploitation Femme	Non Concerne*	Total	Chef d'exploitation Homme	Chef d'exploitation Femme	Non Concerne*
Titre/ Achat	41,161	31,589	9,412	160	16,391.7	12,927.4	3,383.4	80.9
Titre/ Héritage	22,928	17,044	5,811	73	8,708.5	6,687.3	1,985.7	35.4
Mineur/ Partage	11,729	9,104	2,556	69	4,231.9	3,396.7	804.2	31.0
Mineur/ Collectif	8,075	6,127	1,924	24	2,859.5	2,201.3	642.4	15.9
Terre de l'église	191	152	28	11	67.3	55.4	6.2	5.7
Etat	560	401	146	13	197.9	163.4	28.0	6.5
Bien rural de famille	47	42	5	0	31.3	30.2	1.1	0.0
Non déclaré	3,258	2,736	511	11	981.6	827.3	152.5	1.9
Total	87,949	67,195	20,393	361	33,469.6	26,289.0	7,003.4	177.2

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

**Tableau 2.5 : Nombre total de parcelles, répartition des parcelles selon le statut juridique de la terre
et la classe d'âge des exploitants**

Département : Nippes

Classe d'âge des exploitants	Nombre de parcelles	Statut juridique de la parcelle							
		Titre Achat	Titre Héritage	Mineur Partage	Mineur Collectif	Appartenant à l'église	Appartenant à l'Etat	Bien Rural de famille	Statut Juridique Non déclaré
Moins de 15 ans	72	37	9	9	11	0	0	0	6
15 à 19 ans	1,091	457	154	174	278	2	3	1	22
20 à 24 ans	2,539	958	630	344	502	3	17	1	84
25 à 29 ans	4,762	1,917	1,289	644	666	8	40	1	197
30 à 34 ans	6,187	2,589	1,700	827	701	10	59	9	292
35 à 39 ans	8,742	3,827	2,439	1,143	812	40	81	5	395
40 à 44 ans	9,174	4,195	2,535	1,174	742	23	65	7	433
45 à 49 ans	10,390	4,923	2,824	1,374	816	17	60	2	374
50 à 54 ans	10,945	5,152	2,948	1,440	873	23	79	5	425
55 à 59 ans	8,843	4,392	2,239	1,145	701	13	46	6	301
60 à 64 ans	8,175	4,120	2,047	1,068	605	14	28	3	290
65 à 69 ans	6,252	3,049	1,644	853	493	11	24	1	177
70 à 74 ans	4,940	2,553	1,182	704	351	11	23	4	112
75 à 79 ans	2,741	1,420	603	376	261	1	13	0	67
Plus de 80 ans	2,735	1,412	612	385	239	4	9	2	72
Non concerné*	361	160	73	69	24	11	13	0	11
Total	87,949	41,161	22,928	11,729	8,075	191	560	47	3,258

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 2.6 : Superficie totale des parcelles, répartition de la superficie selon le statut juridique de la terre et la classe d'âge des exploitants
(Superficie des parcelles et SAU en carreaux)

Département : Nippes

Classe d'âge des exploitants	Superficie totale parcelles	Statut juridique de la parcelle							
		Titre Achat	Titre Héritage	Mineur Partage	Mineur Collectif	Appartenant à l'église	Appartenant à l'Etat	Bien Rural de famille	Statut Juridique Non déclaré
Moins de 15 ans	24.6	15.6	3.1	3.0	1.7	0.0	0.0	0.0	1.2
15 a 19 ans	300.7	145.9	40.2	50.4	57.3	0.2	0.5	0.4	5.8
20 à 24 ans	775.2	311.8	211.5	108.8	116.8	0.6	4.7	0.3	20.7
25 à 29 ans	1,585.3	670.9	454.8	216.8	170.0	3.4	19.8	0.2	49.5
30 à 34 ans	2,119.9	913.3	585.3	285.4	225.1	1.1	15.0	4.7	90.1
35 à 39 ans	3,115.7	1,397.5	891.2	375.7	294.5	15.2	33.9	1.5	106.3
40 à 44 ans	3,392.6	1,589.6	938.1	429.7	278.5	4.6	16.7	3.1	132.3
45 à 49 ans	3,860.9	1,882.5	1,057.4	492.4	281.5	5.6	21.3	0.4	119.8
50 à 54 ans	4,316.8	2,070.1	1,197.6	555.8	327.7	13.4	21.6	6.2	124.5
55 à 59 ans	3,527.5	1,841.2	862.2	411.6	283.8	4.2	20.4	8.5	95.6
60 à 64 ans	3,344.3	1,736.4	845.0	413.0	245.7	4.8	8.4	1.1	89.9
65 à 69 ans	2,473.8	1,280.3	624.1	296.3	195.1	4.4	7.3	1.0	65.4
70 à 74 ans	2,107.6	1,137.3	492.7	298.1	127.3	2.8	11.8	1.8	35.8
75 à 79 ans	1,116.1	628.0	230.1	125.1	109.0	0.1	2.9	0.0	21.1
Plus de 80 ans	991.7	690.4		139.1	129.6	1.4	7.1	2.3	21.8
Non concerné*	177.2	80.9	35.4	31.0	15.9	5.7	6.5	0.0	1.9
Total	33,229.9	16,391.7	8,468.7	4,231.9	2,859.5	67.3	197.9	31.3	981.6

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 2.7 : Nombre total de parcelles, répartition des parcelles selon le statut juridique de la terre et l'activité principale de l'exploitant

Département : Nippes

Activité Principale de l'exploitant	Nombre total parcelles	Statut juridique de la parcelle							
		Titre Achat	Titre Héritage	Mineur Partage	Mineur Collectif	Appartenant à l'église	Appartenant à l'Etat	Bien Rural de famille	Statut Juridique Non déclaré
Agriculture	73,323	34,315	18,752	10,071	6,944	117	397	36	2,691
Pêche	1,550	664	366	216	102	22	48	2	130
Elevage	2,936	1,438	772	366	226	6	7	4	117
Bâtiments et travaux publics	531	265	136	47	67	1	3	0	12
Administration	909	481	201	110	46	22	12	0	37
Mines et carrières	16	9	1	2	4	0	0	0	0
Transformation	270	137	88	29	7	0	1	0	8
Commerce	5,990	2,844	1,644	690	486	12	79	2	233
Services	2,161	872	898	168	177	9	12	3	22
Artisanat	263	136	70	30	16	2	1	0	8
Total	87,949	41,161	22,928	11,729	8,075	191	560	47	3,258

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 2.8 : Superficie totale des parcelles, répartition de la superficie selon le statut juridique de la terre et l'activité principale de l'exploitant
(Superficie des parcelles en carreaux)

Département : Nippes

Activité principale de l'exploitant	Superficie totale parcelles	Statut juridique de la parcelle							
		Titre Achat	Titre Héritage	Mineur Partage	Mineur Collectif	Appartenant à l'église	Appartenant à l'Etat	Bien Rural de famille	Statut Juridique Non déclaré
Agriculture	28,201.3	13,784.8	7,223.6	3,666.6	2,503.7	37.5	152.3	24.8	807.9
Pêche	709.7	303.1	172.5	108.7	56.5	3.7	12.7	0.4	52.1
Elevage	1,130.0	612.0	297.5	119.4	60.1	1.8	9.3	2.8	27.2
Bâtiments et travaux publics	233.2	125.9	72.2	15.8	14.6	0.5	0.4	0.0	3.8
Administration	375.1	199.1	84.6	52.0	14.7	9.5	4.7	0.0	10.6
Mines et carrières	6.9	5.6	0.3	0.8	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Transformation	102.0	56.5	29.6	9.0	5.5	0.0	0.4	0.0	1.0
Commerce	1,953.4	993.3	531.1	210.9	134.9	3.2	12.9	1.3	66.0
Services	675.2	261.4	275.6	43.4	65.2	10.9	5.2	2.0	11.5
Artisanat	82.8	50.1	21.6	5.4	4.0	0.1	0.1	0.0	1.6
Total	33,469.6	16,391.7	8,708.4	4,231.9	2,859.5	67.3	197.9	31.3	981.6

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 2.9 : Nombre total de parcelles, répartition des parcelles selon le mode de faire valoir des parcelles et la classe taille de la SAU

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	Total des parcelles	Mode de faire valoir de la parcelle						
		Direct	Indirect Nature	Indirect sans Contrepartie	Indirect Service	Indirect Espèces	Sans autorisation préalable	Caution ou Plane
Moins de 0.05	710	501	57	51	4	0	97	0
0.05 - 0.1	1,317	966	127	114	8	1	100	1
0.1 - 0.2	4,948	3,570	582	342	10	10	431	3
0.2 - 0.3	9,715	7,432	921	547	16	16	777	6
0.3 - 0.5	17,944	13,901	1,758	903	33	48	1,300	1
0.5 - 1.0	28,252	21,830	3,339	1,315	68	47	1,638	15
1.0 - 2.0	17,930	14,235	1,944	723	26	26	967	9
2.0 - 3.0	3,876	3,163	340	129	8	4	229	3
3.0 - 4.0	1,390	1,144	102	69	3	7	65	0
4.0 - 5.0	567	468	46	21	4	0	28	0
5.0 - 10.0	720	580	69	39	1	0	30	1
Plus de 10	130	105	17	5	0	0	3	0
Pas de SAU	450	395	17	10	0	1	27	0
Total	87,949	68,290	9,319	4,268	181	160	5,692	39

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 2.10 : Superficie totale des parcelles, répartition de la superficie des parcelles selon le mode de faire et la classe taille de la SAU

(Superficie des parcelles en carreaux)

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	Superficie Totale parcelles	Mode de faire valoir de la parcelle						
		Direct	Indirect Nature	Indirect sans Contrepartie	Indirect Service	Indirect Espèces	Sans autorisation préalable	Caution ou Plane
Moins de 0.05	30.7	24.5	1.5	1.8	0.1	0.0	2.9	0.0
0.05 - 0.1	119.8	97.8	7.2	7.5	0.5	0.1	6.7	0.1
0.1 - 0.2	685.1	521.8	65.5	40.9	0.8	1.2	54.5	0.5
0.2 - 0.3	2,160.0	1,751.4	155.1	113.3	2.9	2.5	133.1	1.8
0.3 - 0.5	4,602.0	3,780.7	355.1	197.9	6.2	9.3	252.7	0.1
0.5 - 1.0	9,918.7	8,026.5	1,014.1	417.1	20.6	16.9	419.1	4.5
1.0 - 2.0	9,097.6	7,530.9	841.9	315.5	11.4	17.2	375.2	5.4
2.0 - 3.0	2,931.9	2,500.6	214.7	91.3	3.6	1.5	119.0	1.1
3.0 - 4.0	1,389.3	1,166.8	100.5	69.9	3.9	12.5	35.6	0.0
4.0 - 5.0	734.2	610.3	59.5	34.4	4.3	0.0	25.7	0.0
5.0 - 10.0	1,258.5	1,017.2	128.7	56.2	7.5	0.0	41.8	7.0
Plus de 10	374.3	285.0	69.9	7.9	0.0	0.0	11.5	0.0
Pas de SAU	167.6	131.2	16.2	17.5	0.0	0.3	2.4	0.0
Total	33,469.6	27,444.7	3,029.8	1,371.2	61.7	61.5	1,480.3	20.4

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 2.11 : Nombre total de parcelles, répartition des parcelles selon le mode de faire et la classe d'âge des exploitants

Département : Nippes

Classe d'âge des exploitants	Nombre total parcelles	Mode de faire valoir de la parcelle						
		Direct	Indirect Nature	Indirect sans Contrepartie	Indirect Service	Indirect Espèces	Sans autorisation préalable	Caution ou Plane
Moins de 15 ans	72	52	13	6	0	0	1	0
15 à 19 ans	1,091	712	142	205	4	1	27	0
20 à 24 ans	2,539	1,781	403	216	4	3	130	2
25 à 29 ans	4,762	3,502	610	316	12	13	305	4
30 à 34 ans	6,187	4,549	753	359	11	10	502	3
35 à 39 ans	8,742	6,364	965	537	24	22	825	5
40 à 44 ans	9,174	6,831	1,099	435	22	19	766	2
45 à 49 ans	10,390	7,928	1,182	472	21	25	758	4
50 à 54 ans	10,945	8,576	1,178	466	26	22	673	4
55 à 59 ans	8,843	7,128	870	338	10	7	482	8
60 à 64 ans	8,175	6,670	765	275	7	7	449	2
65 à 69 ans	6,252	5,261	484	222	11	17	254	3
70 à 74 ans	4,940	4,158	368	169	19	6	218	2
75 à 79 ans	2,741	2,241	225	120	4	4	147	0
Plus de 80 ans	2,735	2,234	236	123	5	2	135	0
Non concerné*	335	303		9	1	2	20	0
Total	87,923	68,290	9,293	4,268	181	160	5,692	39

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 2.12 : Superficie totale des parcelles, répartition de la superficie des parcelles selon le mode de faire-valoir et la classe d'âge des exploitants
(Superficie des parcelles en carreaux)

Département : Nippes

Classe d'âge des exploitants	Superficie totale parcelles	Mode de faire valoir de la parcelle						
		Direct	Indirect Nature	Indirect sans Contrepartie	Indirect Service	Indirect Espèces	Sans autorisation préalable	Cauton ou Plane
Moins de 15 ans	24.6	20.1	2.5	1.9	0.0	0.0	0.1	0.0
15 à 19 ans	300.7	229.1	27.4	38.5	1.0	0.1	4.6	0.0
20 à 24 ans	775.2	610.8	86.5	49.0	1.5	0.8	26.0	0.6
25 à 29 ans	1,585.4	1,270.5	154.7	85.2	2.6	3.6	68.3	0.5
30 à 34 ans	2,119.9	1,652.2	218.2	118.6	2.3	4.2	115.8	8.5
35 à 39 ans	3,115.7	2,412.9	336.1	160.0	13.9	6.2	184.5	2.3
40 à 44 ans	3,392.6	2,708.1	335.6	145.6	10.8	8.1	184.3	0.2
45 à 49 ans	3,860.9	3,104.8	394.1	146.5	6.3	6.6	201.5	1.1
50 à 54 ans	4,316.8	3,528.9	410.0	166.6	8.9	12.2	188.0	2.2
55 à 59 ans	3,527.5	2,939.7	327.4	122.3	2.6	1.5	131.5	2.5
60 à 64 ans	3,344.3	2,829.6	266.9	98.9	1.5	5.1	141.6	0.8
65 à 69 ans	2,473.9	2,137.6	163.7	84.9	2.7	8.9	74.7	1.4
70 à 74 ans	2,107.6	1,829.8	140.0	64.4	6.3	2.3	64.3	0.5
75 à 79 ans	1,116.1	954.2	73.8	40.9	0.4	1.1	45.8	0.0
Plus de 80 ans	1,147.3	1,057.4		44.5	0.8	0.4	44.3	0.0
Non concerné*	177.2	158.9	8.7	3.5	0.3	0.6	5.2	0.0
Total	33,385.5	27,444.7	2,945.6	1,371.2	61.7	61.5	1,480.4	20.4

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 2.13 : Répartition des parcelles et de leur superficie selon le sexe de l'exploitant et le mode de faire valoir
(Superficie des parcelles en carreaux)

Département : Nippes

Mode de faire valoir	Nombre de parcelles				Superficie des parcelles			
	Total	Chef d'exploitation Homme	Chef d'exploitation Femme	Non Concerne*	Total	Chef d'exploitation Homme	Chef d'exploitation Femme	Non Concerne*
Direct	68,290	50,885	17,102	303	27,444.7	21,203.8	6,081.9	158.9
Indirect/ Nature	9,319	7,906	1,387	26	3,029.8	2,566.1	455.0	8.7
Indirect/ Sans contrepartie	4,268	3,574	685	9	1,371.2	1,176.7	191.0	3.5
Indirect/ Service	181	146	34	1	61.7	45.5	15.9	0.2
Indirect/ Espèce	160	115	43	2	61.5	50.6	10.3	0.6
Sans autorisation préalable	5,692	4,540	1,132	20	1,480.4	1,236.3	238.9	5.2
Caution ou Plane	39	29	10	0	20.4	10.0	10.5	0.0
Total	87,949	67,195	20,393	361	33,469.6	26,289.0	7,003.4	177.2

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 2.14 : Nombre total de parcelles, répartition des parcelles selon le statut juridique et le mode de faire des parcelles

Département : Nippes

Mode de faire-valoir	Total des parcelles	Statut juridique de la parcelle							
		Titre Achat	Titre Héritage	Mineur Partage	Mineur Collectif	Appartenant à l'église	Appartenant à l'Etat	Bien Rural de famille	Statut Juridique Non déclaré
Direct	68,290	32,248	18,516	10,092	6,150	90	223	16	955
Indirect/ Nature	9,319	5,269	1,887	524	741	16	16	10	856
Indirect/ Sans contrepartie	4,268	494	2,117	529	950	18	40	16	104
Indirect/ Service	181	155	10	5	5	3	0	0	3
Indirect/ Espèce	160	83	26	19	4	13	6	0	9
Sans autorisation préalable	5,692	2,905	368	560	225	51	264	5	1,314
Caution ou Plane	39	7	4	0	0	0	11	0	17
Total	87,949	41,161	22,928	11,729	8,075	191	560	47	3,258

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 2.15 : Superficie totale des parcelles, répartition de la superficie des parcelles selon le statut juridique et le mode de faire-valoir des parcelles
(Superficie des parcelles en carreaux)

Département : Nippes

Mode de faire-valoir	Superficie Totale parcelles	Statut juridique de la parcelle							
		Titre Achat	Titre Héritage	Mineur Partage	Mineur Collectif	Appartenant à l'église	Appartenant à l'Etat	Bien Rural de famille	Statut Juridique Non déclaré
Direct	27,444.7	13,720.6	7,266.6	3,729.9	2,250.0	35.0	109.6	7.1	325.9
Indirect/ Nature	3,029.8	1,640.3	675.1	196.5	225.9	6.2	12.8	5.3	267.7
Indirect/ Sans contrepartie	1,371.2	168.1	651.8	158.3	320.9	4.5	18.3	11.5	37.8
Indirect/ Service	61.7	55.2	2.6	1.1	1.3	1.0	0.0	0.0	0.6
Indirect/ Espèce	61.5	27.1	5.7	10.1	2.1	11.8	2.6	0.0	2.2
Sans autorisation préalable	1,480.4	776.3	105.4	136.0	59.4	8.8	52.7	7.5	334.2
Caution ou Plane	20.4	4.0	1.4	0.0	0.0	0.0	1.8	0.0	13.2
Total	33,469.7	16,391.7	8,708.5	4,231.9	2,859.5	67.3	197.9	31.3	981.6

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 3 : Irrigation

Tableau 3.1 : Nombre total de parcelles, nombres de parcelles irriguées et non irriguées, SAU totale des parcelles, SAU des parcelles irriguées ou non irriguées selon la classe taille de la SAU de l'exploitation

(Superficie agricole utile : SAU en carreaux)

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	Nombre de parcelles			SAU des parcelles			SAU moyenne par parcelle		
	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées
Moins de 0.05	710	33	677	16.2	0.8	15.4	0.02	0.02	0.02
0.05 - 0.1	1,317	55	1,262	77.2	3.0	74.2	0.06	0.06	0.06
0.1 - 0.2	4,948	173	4,775	528.2	15.3	512.9	0.11	0.09	0.11
0.2 - 0.3	9,715	259	9,456	1,719.3	35.4	1,683.9	0.18	0.14	0.18
0.3 - 0.5	17,944	442	17,502	4,004.6	71.4	3,933.2	0.22	0.16	0.22
0.5 - 1.0	28,252	937	27,315	8,989.1	210.7	8,778.4	0.32	0.22	0.32
1.0 - 2.0	17,930	843	17,087	8,533.5	307.8	8,225.7	0.48	0.37	0.48
2.0 - 3.0	3,876	235	3,641	2,774.5	110.5	2,664.0	0.72	0.47	0.73
3.0 - 4.0	1,390	84	1,306	1,317.3	57.4	1,259.9	0.95	0.68	0.96
4.0 - 5.0	567	28	539	698.6	20.1	678.5	1.23	0.72	1.26
5.0 - 10.0	720	42	678	1,189.9	72.8	1,117.2	1.65	1.73	1.65
Plus de 10	130	16	114	356.4	30.1	326.4	2.74	0.00	2.86
Pas de SAU	450	2	448	0.0	0.0	0.0	0.00	0.00	0.00
Total	87,949	3,149	84,800	30,204.9	935.3	29,269.6	0.34	0.30	0.35

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 3.1.1 : Nombre total de parcelles irriguées et leur SAU totale des parcelles selon la classe taille de la SAU
et le sexe de l'exploitant**

(Superficie agricole utile : SAU en carreaux)

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	Parcelles irriguées selon le sexe de l'exploitant				SAU irriguée selon le sexe de l'exploitant			
	Total	Homme	Femme	Non Concerne*	Total	Homme	Femme	Non Concerne*
Moins de 0.05	216	190	26	0	5.8	5.1	0.7	0.0
0.05 - 0.1	448	403	44	1	29.5	26.6	2.9	0.1
0.1 - 0.2	870	773	92	5	112.1	99.4	12.1	0.7
0.2 - 0.3	793	716	75	2	192.8	174.1	18.2	0.5
0.3 - 0.5	238	212	23	3	87.9	77.7	9.2	1.1
0.5 - 1.0	386	348	37	1	228.4	202.9	24.8	0.7
1.0 - 2.0	136	118	18	0	151.8	131.6	20.2	0.0
2.0 - 3.0	27	22	4	1	59.1	49.1	8.0	2.0
3.0 - 4.0	8	8	0	0	26.7	26.7	0.0	0.0
4.0 - 5.0	3	2	1	0	13.0	9.0	4.0	0.0
5.0 - 10.0	3	3	0	0	18.3	18.3	0.0	0.0
Plus de 10	1	1	0	0	10.0	10.0	0.0	0.0
Pas de SAU	20	16	4	0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	3,149	2,812	324	13	935.3	830.3	100.0	4.9

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 3.2 : Nombre total de parcelles, nombres de parcelles irriguées et non irriguées, SAU totale des parcelles, SAU des parcelles irriguées ou non irriguées selon la classe d'âge de l'exploitant
(Superficie agricole utile : SAU en carreaux)

Département : Nippes

Classe d'âge des exploitants	Nombre de parcelles			SAU des parcelles			SAU moyenne par parcelle		
	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées
Moins de 15 ans	72	9	63	21.0	1.6	19.4	0.29	0.18	0.31
15 à 19 ans	1,091	49	1,042	274.4	6.3	268.2	0.25	0.13	0.26
20 à 24 ans	2,539	167	2,372	730.0	30.8	699.3	0.29	0.18	0.29
25 à 29 ans	4,762	262	4,500	1,466.2	66.6	1,399.6	0.31	0.25	0.31
30 à 34 ans	6,187	295	5,892	1,954.7	73.3	1,881.4	0.32	0.25	0.32
35 à 39 ans	8,742	290	8,452	2,868.3	75.2	2,793.1	0.33	0.26	0.33
40 à 44 ans	9,174	345	8,829	3,060.9	91.6	2,969.3	0.33	0.27	0.34
45 à 49 ans	10,390	418	9,972	3,506.4	121.8	3,384.6	0.34	0.29	0.34
50 à 54 ans	10,945	423	10,522	3,940.7	132.1	3,808.5	0.36	0.31	0.36
55 à 59 ans	8,843	283	8,560	3,126.8	99.7	3,027.1	0.35	0.35	0.35
60 à 64 ans	8,175	270	7,905	3,037.9	92.8	2,945.1	0.37	0.34	0.37
65 à 69 ans	6,252	126	6,126	2,207.9	47.4	2,160.5	0.35	0.38	0.35
70 à 74 ans	4,940	90	4,850	1,830.7	46.9	1,783.8	0.37	0.52	0.37
75 à 79 ans	2,741	53	2,688	976.1	15.9	960.2	0.36	0.30	0.36
Plus de 80 ans	2,735	56	2,679	1,046.7	28.4	1,018.2	0.38	0.51	0.38
Non concerné *	361	13	348	156.3	4.9	151.4	0.43	0.38	0.44
Total	87,949	3,149	84,800	30,204.9	935.3	29,269.6	0.34	0.30	0.35

Source: Recensement Général de l'Agriculture
Enquête Exploitation 2009
MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 3.3 : Nombre total de parcelles, nombres de parcelles irriguées et non irriguées selon l'origine de l'eau d'irrigation

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	Total	Irrigation		Origine de l'eau				
		Irrigué	Non irrigué	Barrage	Fleuve/ Rivière	Source	Lac/ Etang	Puits/ Forage
Moins de 0.05	710	33	677	5	23	3	1	1
0.05 - 0.1	1,317	55	1,262	13	34	5	1	2
0.1 - 0.2	4,948	173	4,775	19	133	14	7	0
0.2 - 0.3	9,715	259	9,456	27	169	46	16	1
0.3 - 0.5	17,944	442	17,502	46	304	62	29	1
0.5 - 1.0	28,252	937	27,315	81	669	145	37	5
1.0 - 2.0	17,930	843	17,087	86	606	128	21	2
2.0 - 3.0	3,876	235	3,641	46	156	29	4	0
3.0 - 4.0	1,390	84	1,306	13	50	13	6	2
4.0 - 5.0	567	28	539	1	21	5	1	0
5.0 - 10.0	720	42	678	4	22	14	2	0
Plus de 10	130	16	114	0	5	11	0	0
Pas de SAU	450	2	448	1	0	0	0	1
Total	87,949	3,149	84,800	342	2,192	475	125	15

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 3.4 : Nombre total de parcelles, nombres de parcelles irriguées et non irriguées, SAU totale des parcelles, SAU des parcelles irriguées ou non irriguées selon le statut juridique des parcelles

(Superficie agricole utile : SAU en carreaux)

Département : Nippes

Statut Juridique de la terre	Nombre de parcelles			SAU des parcelles			SAU moyenne par parcelle		
	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées
Titre/ Achat	41,161	1,800	39,361	82,046.6	1,695.7	80,350.9	1.99	0.94	2.04
Titre/ Héritage	22,928	530	22,398	27,381.9	986.4	26,395.5	1.19	1.86	1.18
Mineur/ Partage	11,729	250	11,479	5,650.1	154.9	5,495.2	0.48	0.62	0.48
Mineur/ Collectif	8,075	344	7,731	1,078.7	88.7	990.0	0.13	0.26	0.13
Terre de l'église	191	3	188	41.7	1.1	40.6	0.22	0.37	0.22
Terre de l'Etat	560	26	534	2,114.3	33.8	2,080.4	3.78	1.30	3.90
Bien rural de famille	47	0	47	162.3	30.8	131.5	3.45	0.00	2.80
Non déclaré	3,258	196	3,062	2,136.0	158.5	1,977.5	0.66	0.81	0.65
Total	87,949	3,149	84,800	120,611.6	3,149.9	117,461.6	1.37	1.00	1.39

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 3.5 : Nombre total de parcelles, nombres de parcelles irriguées et non irriguées, SAU totale des parcelles, SAU des parcelles irriguées ou non irriguées selon le mode faire-valoir des parcelles
(Superficie agricole utile : SAU en carreaux)

Département : Nippes

Mode de faire-valoir	Nombre de parcelles			SAU des parcelles			SAU moyenne par parcelle		
	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées
Direct	68,290	1,287	67,003	24,526.7	471.5	24,055.2	0.36	0.37	0.36
Indirect/ Nature	9,319	1,227	8,092	2,899.2	301.5	2,597.7	0.31	0.25	0.32
Indirect/ Sans contrepartie	4,268	165	4,103	1,252.8	34.0	1,218.8	0.29	0.21	0.30
Indirect/ Service	181	2	179	60.9	0.6	60.3	0.34	0.32	0.34
Indirect/ Espèce	160	13	147	51.0	4.9	46.1	0.32	0.37	0.31
Sans autorisation préalable	5,692	453	5,239	1,395.3	121.4	1,273.9	0.25	0.27	0.24
Caution ou Plane	39	2	37	19.1	1.4	17.7	0.49	0.00	0.48
Total	87,949	3,149	84,800	30,204.9	935.3	29,269.6	0.34	0.30	0.35

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 3.6 : Nombre total de parcelles, nombres de parcelles irriguées et non irriguées, SAU totale des parcelles, SAU des parcelles irriguées ou non irriguées selon le niveau d'instruction des exploitants

(Superficie agricole utile : SAU en carreaux)

Département : Nippes

Niveau d'instruction de l'exploitant	Nombre de parcelles			SAU des parcelles			SAU moyenne par parcelle		
	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées
Aucun	49,029	1,341	47,688	17,182.9	428.8	16,754.1	0.35	0.32	0.35
Sait lire et écrire	16,145	469	15,676	5,654.5	156.8	5,497.7	0.35	0.33	0.35
Primaire	14,602	797	13,805	4,643.7	203.5	4,440.3	0.32	0.26	0.32
Secondaire	7,057	474	6,583	2,284.8	124.0	2,160.8	0.32	0.26	0.33
Professionnel	454	16	438	163.7	4.7	158.9	0.36	0.30	0.36
Universitaire	526	43	483	219.2	13.6	205.7	0.42	0.32	0.43
Non concerné*	136	9	127	56.0	3.9	52.1	0.41	0.00	0.41
Total	87,949	3,149	84,800	30,204.9	935.3	29,269.6	0.34	0.30	0.35

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 3.7 : Nombre total de parcelles, nombres de parcelles irriguées et non irriguées, SAU totale des parcelles, SAU des parcelles irriguées ou non irriguées selon le lieu de résidence principale des exploitants

(Superficie agricole utile : SAU en carreaux)

Département : Nippes

Lieu de résidence principale de l'exploitant	Nombre de parcelles			SAU des parcelles			SAU moyenne par parcelle		
	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées
Dans la section	76,033	2,651	73,382	26,217.9	775.6	25,442.3	0.34	0.29	0.35
Autre section	211	12	199	99.1	11.9	87.3	0.47	0.99	0.44
Quartier/Ville	9,681	462	9,219	3,018.4	139.4	2,879.0	0.31	0.30	0.31
Port-au-Prince	1,807	14	1,793	780.8	4.3	776.5	0.43	0.31	0.43
Etranger	80	1	79	32.4	0.3	32.1	0.40	0.25	0.41
Non concerné*	136	9	128	56.0	3.9	52.3	0.41	0.00	0.41
Total	87,949	3,149	84,800	30,204.6	935.3	29,269.6	0.34	0.30	0.35

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant a des institutions ou des groupes

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 4 : Occupations de sol

**Tableau 4-1 : Superficie totale des occupations, Superficie occupée par les différents grands groupes de cultures et d'autres occupations du sol
selon le type de culture**

(Superficies en carreaux)

Département : Nippes

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	SAU en première saison	Type de culture							
			Cultures pérennes	Mono cultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Céréales	26,155.0	16,944.8	0.0	2,396.9	22,056.2	1,452.7	29.4	192.2	9.6	18.1
Cultures légumineuses	11,022.2	8,324.0	0.0	287.4	4,346.3	6,030.9	10.8	32.6	52.8	261.5
Légumes et melons	6,326.6	5,421.1	0.0	997.1	2,653.6	1,918.4	219.1	106.5	35.0	397.1
Fruits et noix	1,538.9	1,517.7	1,439.1	11.3	55.6	24.5	2.8	0.7	0.3	4.6
Cultures oléagineuses	475.2	432.0	29.6	59.2	348.4	33.0	0.6	1.6	0.0	2.9
Cultures pour boissons et épices	478.5	467.5	434.3	11.5	19.6	9.4	0.8	0.0	0.2	2.8
Cultures sucrières	708.2	692.4	572.4	52.1	65.2	11.6	1.2	0.6	0.7	4.5
Floricultures et pépinières	2.1	2.0	0.0	1.9	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0
Aromatiques médicinales	3.7	3.1	0.0	1.5	0.1	1.6	0.0	0.0	0.0	0.6
Autres cultures	132.0	131.4	0.9	45.6	83.8	1.4	0.1	0.0	0.0	0.3
Autres occupations	3,832.4	3,777.4	3,641.2	18.5	1.6	0.9	0.0	0.0	0.0	170.1
Total	50,674.9	37,713.3	6,117.5	3,882.8	29,630.3	9,484.5	264.7	334.1	98.7	862.5

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 4-2 : Superficie totale des occupations, Superficie occupée par les différents grands groupes de cultures et d'autres occupations du sol
selon la classe taille de la SAU de l'exploitation**
(Superficies en carreaux)

Département : Nippes

Classe SAU de l'exploitation (en carreaux)	Superficie totale des occupations	Grands groupes d'occupation de sol										
		Céréales	Légumi- neuses	Légumes	Fruits et noix	Cultures oléagi- neuses	Boissons épices	Cultures sucrières	Floricultures et pépinières	Cultures aroma- tiques	Autres cultures	Autres Occupa- tions
Moins de 0.05	112.0	14.8	5.3	2.4	1.4	0.2	0.2	0.2	0.0	0.0	0.0	87.6
0.05 - 0.1	183.6	71.5	27.6	10.1	7.8	1.1	0.8	0.6	0.0	*	0.2	64.0
0.1 - 0.2	1,054.6	552.7	208.4	78.7	35.2	15.7	4.0	4.5	0.1	*	0.9	154.4
0.2 - 0.3	3,496.1	1,878.8	693.9	277.7	99.8	44.5	10.0	19.6	0.1	0.2	5.3	466.2
0.3 - 0.5	7,498.0	4,159.8	1,552.0	742.5	215.3	77.7	35.3	78.0	0.3	0.5	19.4	617.3
0.5 - 1	16,389.0	8,958.2	3,458.6	1,933.2	443.6	144.8	106.0	212.0	1.0	1.4	41.5	1,088.8
1 - 2	13,814.0	7,035.6	3,140.8	1,848.8	418.9	116.6	137.1	226.8	0.7	1.3	33.9	853.4
2 - 3	3,930.2	1,782.5	978.8	597.4	148.3	22.5	50.3	69.5	0.0	0.2	21.5	259.2
3 - 4	1,756.0	667.7	425.2	332.7	51.6	15.9	48.0	36.9	0.0	0.0	9.3	168.7
4 - 5	884.9	340.7	170.9	164.4	37.7	9.6	28.2	19.5	0.0	0.0	0.1	113.9
5 - 10	1,395.0	525.3	295.1	262.8	56.0	24.1	25.3	21.8	0.0	0.0	0.0	184.6
Plus de 10	418.8	153.7	58.3	74.5	22.5	2.2	33.3	18.9	0.0	0.0	0.0	55.4
Pas de SAU	184.2	13.8	7.3	1.4	1.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	160.4
Total	51,116.4	26,155.0	11,022.2	6,326.6	1,539.1	475.2	478.5	708.3	2.1	3.7	132.0	4,273.7

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 4-3 : Superficie totale des occupations, Superficie occupée par les différents groupes de cultures et d'autres occupations du sol
selon la classe d'âge de l'exploitant
(Superficies en carreaux)**

Département : Nippes

Classe d'âge de l'exploitant	Superficie totale des occupations	Grands groupes d'occupation du sol										
		Céréales	Légumi- neuses	Légumes	Fruits et noix	Cultures oléagi- neuses	Boissons épices	Cultures sucrières	Floricultures et pépinières	Cultures aroma- tiques	Autres cultures	Autres Occupations
Moins de 15 ans	45.0	24.8	12.1	3.0	1.4	1.1	0.3	0.3	0.0	0.0	0.0	2.0
15 à 19 ans	543.2	307.5	123.6	66.2	7.4	0.6	9.1	2.3	0.0	0.0	0.0	26.6
20 à 24 ans	1,341.5	737.3	325.5	145.6	26.0	11.9	16.6	12.2	0.0	0.0	0.2	66.2
25 à 29 ans	2,596.3	1,359.5	574.0	336.4	61.1	22.2	17.8	32.7	0.2	0.2	2.1	190.1
30 à 34 ans	3,296.6	1,691.7	731.2	451.9	97.6	34.2	21.0	38.6	0.0	0.2	6.7	223.4
35 à 39 ans	4,803.6	2,466.8	1,069.9	664.2	132.0	54.8	32.6	63.1	0.4	0.4	8.6	310.8
40 à 44 ans	5,245.5	2,751.7	1,122.9	667.6	141.6	46.8	52.1	73.9	0.4	0.3	12.6	375.6
45 à 49 ans	6,079.5	3,161.5	1,301.9	776.2	177.8	47.4	55.2	92.4	0.2	0.3	21.9	444.7
50 à 54 ans	6,696.6	3,476.1	1,476.6	812.8	193.4	55.5	60.0	87.4	0.0	1.1	9.0	524.8
55 à 59 ans	5,189.8	2,630.4	1,069.8	644.2	164.5	57.9	50.2	83.7	0.0	0.1	34.2	454.7
60 à 64 ans	4,873.8	2,464.0	1,055.5	579.5	180.9	38.0	48.3	85.3	0.7	0.4	6.6	414.6
65 à 69 ans	3,671.9	1,898.0	764.8	434.1	133.4	35.2	41.4	51.3	0.0	0.5	12.1	301.2
70 à 74 ans	3,169.9	1,489.0	662.2	350.7	96.4	35.6	30.3	40.9	0.0	0.1	6.2	458.6
75 à 79 ans	1,569.2	778.7	335.8	173.1	51.2	13.0	24.4	20.2	0.2	0.1	5.6	166.9
Plus de 80 ans	1,766.4	813.4	333.4	194.5	69.9	19.4	17.1	20.5	0.0	0.0	5.9	292.5
Non concerné*	227.8	104.6	63.1	26.8	4.4	1.8	2.2	3.5	0.0	0.0	0.3	21.2
Total	51,116.5	26,155.0	11,022.2	6,326.6	1,539.1	475.2	478.5	708.2	2.1	3.7	132.0	4,273.7

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 4.4 : SAU totale occupée par les céréales, SAU en première saison et SAU par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Nippes

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	SAU en première saison	Type de culture						
			Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Maïs	16,022.1	15,547.2	431.3	14,305.5	1,068.2	19.2	181.1	8.3	8.6
Riz	791.7	441.1	738.2	44.4	4.9	3.2	0.5	0.2	0.3
Sorgho	9,341.2	956.5	1,227.4	7,706.3	379.5	7.0	10.6	1.1	9.2
Total	26,155.0	16,944.8	2,396.9	22,056.2	1,452.7	29.4	192.2	9.6	18.1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.5 : SAU totale occupée par les légumineuses, SAU en première saison et SAU par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Nippes

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	SAU en première saison	Type de culture						
			Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Haricots	4,669.6	4,202.1	197.8	3,706.9	699.6	6.5	26.2	7.6	25.0
Pois Congo	5,062.9	3,138.1	76.6	481.9	4,392.9	3.4	4.6	38.3	65.3
Pois souche	800.7	622.9	9.3	59.0	576.8	0.2	1.4	5.4	148.7
Pois inconnu	472.8	351.2	3.5	87.2	357.7	0.7	0.4	1.5	21.8
Autres légumineuses	16.3	9.7	0.2	11.3	3.9	0.1	0.0	0.1	0.7
Total	11,022.2	8,324.0	287.4	4,346.2	6,030.9	10.8	32.6	52.8	261.5

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.6 : SAU totale occupée par les légumes et melons, SAU en première saison et SAU par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Nippes

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	SAU en première saison	Type de culture						
			Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Légumes à feuilles ou à tiges	196.6	159.0	59.7	86.8	44.5	0.0	0.0	0.0	5.6
Légumes à pépins	432.6	376.1	56.8	225.9	94.9	1.8	2.4	0.7	50.1
Racines, bulbes et tubercules	5,697.5	4,886.2	880.6	2,340.8	1,779.0	217.3	104.1	34.3	341.4
Total	6,326.7	5,421.2	997.1	2,653.6	1,918.4	219.1	106.5	35.0	397.1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.6.1 : SAU totale occupée par les légumineuses à feuilles, SAU en première saison et SAU par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Nippes

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	SAU en première saison	Type de culture (en carreaux)						
			Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Choux	151.1	118.5	54.2	64.8	30.9	0.0	0.0	0.0	1.3
Chouc fleurs	5.7	5.3	1.3	3.1	0.9	0.0	0.0	0.0	0.3
Céleris, persil, cresson	11.5	8.5	2.3	4.1	4.3	0.0	0.0	0.0	0.8
laitues	4.3	4.1	0.7	3.3	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Epinards	18.7	17.4	0.5	9.5	6.3	0.0	0.0	0.0	2.3
Lalo, Liane panier	4.0	4.0	0.7	1.5	1.1	0.0	0.0	0.0	0.8
Autres légumes ou à tiges (Artichaut, chicorée)	1.3	1.1	0.0	0.5	0.6	0.0	0.0	0.0	0.2
Total	196.6	159.0	59.7	86.8	44.5	0.0	0.0	0.0	5.6

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.6.3 : SAU totale occupée par les légumes à pépins, SAU en première saison et SAU par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Nippes

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	SAU en première saison	Type de culture (en carreaux)						
			Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Carottes	198.0	138.6	41.6	115.9	39.2	0.1	0.0	0.0	1.2
Mazombelle	17.9	17.0	6.3	2.4	3.8	1.8	2.8	0.1	0.7
Betterave rouge	2.6	1.3	0.1	0.3	2.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Ail	0.1	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Oignons (y compris échalotes)	0.7	0.5	0.2	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Poireaux et autres légumes alliacés	25.0	20.2	6.4	9.4	7.2	0.1	0.8	0.1	1.1
Pomme de terre	2.9	2.5	1.3	0.4	1.1	0.0	0.0	0.0	0.1
Patates	1,032.8	798.7	120.8	288.7	540.8	3.8	4.0	2.8	71.9
Ignames	2,755.8	2,547.0	646.6	1,349.3	371.0	204.4	86.1	9.2	89.2
Manioc doux	853.2	671.3	12.7	388.5	353.4	0.3	0.6	1.4	96.4
Manioc amer	427.0	341.2	7.9	83.7	284.5	1.5	1.0	3.2	45.2
Malanga, Taro	377.9	344.0	35.5	101.4	174.7	4.6	8.8	17.6	35.3
Autres racines et tubercules n.c.a (Navets, radis,..)	2.4	2.3	0.3	0.4	1.0	0.6	0.0	0.0	0.1
Champignons et truffes	1.4	1.4	1.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.1
Total	5,697.5	4,886.2	880.6	2,340.8	1,779.0	217.3	104.1	34.3	341.4

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.7 : SAU totale occupée par les fruits tropicaux et subtropicaux, SAU en première saison et SAU par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Nippes

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Fruits tropicaux et subtropicaux	1,517.7	1,432.8	10.8	44.2	22.4	2.8	0.7	0.3	3.8
Agrumes	8.8	4.2	0.3	2.6	1.3	0.0	0.0	0.0	0.4
Raisins et baies	1.0	0.0	0.0	0.5	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0
Fruits à pépins et fruits à noyau	4.1	1.3	0.3	1.8	0.4	0.0	0.0	0.0	0.5
Noix	7.6	0.9	0.0	6.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	1,539.2	1,439.1	11.3	55.6	24.5	2.8	0.7	0.3	4.8

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.7.1 : SAU totale occupée par les fruits tropicaux et subtropicaux, SAU en première saison et SAU par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Nippes

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Avocats	9.4	4.8	0.3	2.0	2.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Bananes et plantains	1,408.4	1,378.3	8.0	15.2	3.8	1.5	0.3	0.0	1.4
Tamarin	16.2	2.0	0.0	13.5	0.5	0.1	0.2	0.0	0.0
Goyave	1.5	1.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Corossol	2.3	0.3	0.0	1.5	0.4	0.0	0.0	0.0	0.1
Cachiman (None)	1.1	0.5	0.0	0.3	0.1	0.1	0.0	0.0	0.1
Mangue francisque	1.2	0.5	0.0	0.3	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres mangues	31.5	24.5	0.0	5.2	1.2	0.0	0.0	0.0	0.6
Papayes	1.1	0.2	0.5	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.2
Ananas	20.4	10.6	1.8	4.1	1.9	1.1	0.0	0.1	0.8
Arbre véritable	8.7	8.4	0.2	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1
Arbre à pain	1.1	0.8	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1
Abricots	2.0	0.1	0.0	1.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Quenêpe	10.5	0.3	0.0	0.0	10.1	0.0	0.0	0.1	0.1
Corombola	1.5	0.0	0.1	0.0	1.1	0.0	0.3	0.1	0.1
Autres fruits tropicaux et subtropicaux (Sapotille, cayimite, jaquier, Dattes, etc.)	0.9	0.2	0.0	0.3	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	1,517.7	1,432.8	10.8	44.2	22.4	2.8	0.7	0.3	3.8

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.7.2 : SAU totale occupée par les agrumes, SAU en première saison et SAU par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Nippes

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Pamplemousses (Chadèque)	1.6	0.7	0.0	0.1	0.5	0.0	0.0	0.0	0.2
Citrons et limes	2.7	2.3	*	0.1	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Oranges	2.0	0.3	0.3	1.2	0.2	0.0	0.0	0.0	0.1
Tangerines, mandarines, clémentines	1.0	0.5	0.0	0.2	0.3	0.0	0.0	0.0	0.1
Autres agrumes, (Bigaradier,...)	1.4	0.4	0.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	8.8	4.2	0.3	2.6	1.3	0.0	0.0	0.0	0.4

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.8 : SAU totale occupée par les cultures oléagineuses, SAU en première saison et SAU par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Nippes

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Arachides	439.7	1.7	58.0	345.8	30.0	0.5	1.6	0.0	2.2
Cocotiers	28.4	25.9	0.3	1.5	0.4	0.1	0.0	0.0	0.3
Autres cultures oléagineux, (Roroli, Tournesol, palmier à huile, etc.)	7.1	2.1	0.9	1.1	2.5	0.0	0.0	0.0	0.5
Total	475.2	29.6	59.2	348.4	33.0	0.6	1.6	0.0	2.9

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.9 : SAU totale occupée par les cultures pour boissons et épices, SAU en première saison et SAU par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Nippes

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Café	436.4	428.6	2.2	4.4	0.5	0.3	0.0	0.1	0.2
Cacao	5.0	4.8	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres cultures pour boissons	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Piments (capsicum, spp.)	35.9	0.0	9.2	14.9	8.9	0.5	0.0	0.0	2.4
Gingembre	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	*
Autres épices (Poivres,...)	0.9	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Total	478.5	434.3	11.5	19.6	9.4	0.8	0.0	0.2	2.7

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.10 : SAU totale occupée par les cultures sucrières, SAU en première saison et SAU par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Nippes

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Canne à sucre	708.2	572.4	52.1	65.2	11.6	1.2	0.6	0.7	4.5
Total	708.2	572.4	52.1	65.2	11.6	1.2	0.6	0.7	4.5

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.11 : SAU totale occupée par la floriculture et les pépinières, SAU en première saison et SAU par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Nippes

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Floriculture-culture	2.0	0.0	1.9	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Pépinières plantes ornementales	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Pépinières pour culture	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	2.1	0.0	1.9	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.12 : SAU totale occupée par les cultures aromatiques et médicinales, SAU en première saison et SAU par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Nippes

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Thym	1.4	0.0	0.6	0.1	0.6	0.0	0.0	0.0	0.2
Vétiver	2.1	0.0	0.9	0.0	1.1	0.0	0.0	0.0	0.2
Autres cultures médicinales, aromatiques (Citronnelle, Basilic, menthe)	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2
Total	3.7	0.0	1.5	0.1	1.6	0.0	0.0	0.0	0.6

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 4.13 : SAU totale occupée par les autres cultures (herbacées, textiles, tabac, etc.), SAU en première saison et
SAU par type de culture**
(Superficies en carreaux)

Département : Nippes

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Cultures Herbacées et autres cultures fourragères	33.8	0.0	33.2	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Cultures Textiles (Sisal, coton...)	0.6	0.0	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Roseaux	0.9	0.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Tabac	94.4	0.0	9.5	83.2	1.4	0.1	0.0	0.0	0.3
Autres Cultures (Roucou, ...)	2.4	0.0	2.3	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	132.0	0.9	45.6	83.8	1.4	0.1	0.0	0.0	0.3

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.14 : SAU totale occupée par les autres occupations (jachères, bâtiments, forêts, etc.)
(Superficies en carreaux)

Département : Nippes

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations
Jachères temporaires	172.9
Jachères permanentes	2,479.5
Bâtiments	497.1
Terrains incultes	8.5
Retenue d'eau	0.0
Forêt	1,106.6
Total	4,264.6

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.15 : Nombre d'arbres, d'arbustes et d'autres cultures dispersés recensés par type d'arbre

Département : Nippes

Arbres recensés	Type d'arbres dispersés		Nombre	%
	Productifs	Non Productifs		
Bananes et plantains	585,435	116,426	701,861	38.7
Autres mangues	197,141	4,927	202,068	11.1
Forêt	11,022	160,512	171,534	9.5
Cocotiers	133,131	3,381	136,512	7.5
Café	117,339	5,567	122,906	6.8
Avocats	87,290	3,031	90,321	5.0
Arbre véritable	80,700	1,484	82,184	4.5
Citrons et limes	45,901	949	46,850	2.6
Pamplemousses (Chadèque)	35,997	1,007	37,004	2.0
Oranges	29,272	1,154	30,426	1.7
Cachiman (None)	24,757	539	25,296	1.4
Tangerines, mandarines clémentines	24,534	681	25,215	1.4
Autres cultures oléagineux (Tournesol, palmier à huile, roroli)	8,663	13,681	22,344	1.2
Corossol	17,945	477	18,422	1.0
Canne à sucre	12,495	310	12,805	0.7
Papayes	12,038	279	12,317	0.7
Arbre à pain	10,524	244	10,768	0.6
Noix de cajou(Anacardier)	2,606	6,223	8,829	0.5
Goyave	7,762	655	8,417	0.5
Autres agrumes (Bigaradier...)	7,389	17	7,406	0.4

Mangues francisque	6,157	88	6,245	0.3
Quenêpe	5,658	185	5,843	0.3
Cacao	5,333	74	5,407	0.3
Amandes	4,597	599	5,196	0.3
Abricots	3,758	331	4,089	0.2
Autres fruits tropicaux et subtropicaux (Sapotille, cayimite, jaquier, Dattes, jaune d'œuf)	2,174	997	3,171	0.2
Ananas	2,396	595	2,991	0.2
Grenadia (fruit de passion)	1,620	20	1,640	0.1
Cerises	1,489	65	1,554	0.1
Tamarin	1,259	103	1,362	0.1
Autres fruits à pépins et à noyau (Grenadine Grenade...)	1,098	30	1,128	0.1
Grenadine	953	21	974	0.1
Arachides	311	8	319	0.0
Roseaux	174	134	308	0.0
Raisins	93	100	193	0.0
Grenade	169	10	179	0.0
Pêches	17	137	154	0.0
Autres Noix	59	26	85	0.0
Corombola	56	4	60	0.0
Autres baies (Mures, Framboises.)	15	0	15	0.0
Autres cultures pour boissons	11	0	11	0.0
Autres épices (Poivres...)	11	0	11	0.0
Total	1,489,349	325,071	1,814,420	100.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 5 : Elevage

Tableau 5.1 : Répartition du cheptel total, en propriété et en gardiennage selon l'espèce

Département : Nippes

Espèces	Effectif total		Cheptel en propriété		Cheptel en gardiennage	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bovins	53,447	22.9	40,018	20.0	13,429	40.4
Porcins	68,463	29.4	61,598	30.8	6,865	20.7
Ovins	12,167	5.2	10,184	5.1	1,983	6.0
Caprins locaux	98,361	42.2	87,505	43.8	10,856	32.7
Caprins améliorés	587	0.3	511	0.3	76	0.2
Total	233,025	100.0	199,816	100.0	33,209	100.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 5.1.1 : Répartition du cheptel total, en propriété et en gardiennage selon l'espèce et le sexe de l'exploitant

Département : Nippes

Espèces	Effectif total du cheptel				Cheptel en propriété				Cheptel en gardiennage			
	Total	Homme	Femme	Non concerné*	Total	Homme	Femme	Non concerné*	Total	Homme	Femme	Non concerné*
Bovins	53,446	44,514	8,707	225	40,018	33,118	6,751	149	13,429	11,396	1,956	76
Porcins	68,441	49,261	18,897	283	61,578	44,128	17,200	250	6,865	5,133	1,697	33
Ovins	12,166	9,708	2,399	59	10,184	8,116	2,023	45	1,983	1,592	376	14
Caprins locaux	98,341	75,277	22,639	425	87,485	66,530	20,581	374	10,856	8,747	2,058	51
Caprins améliorés	587	504	79	4	511	438	69	4	76	66	10	0
Total	232,981	179,264	52,721	996	199,776	152,330	46,624	822	33,209	26,934	6,097	174

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

**Tableau 5.2 Répartition du cheptel par espèce et selon la classe taille de la SAU des exploitations
(Cheptel en propriété et en gardiennage)**

Département : Nippes

Classe taille de la SAU (carreaux)	Effectif total	Effectif par espèce				
		Bovins	Porcins	Ovins	Caprins locaux	Caprins améliorés
Moins de 0.05	1,844	230	729	62	821	2
0.05 - 0.1	3,132	474	1,136	135	1,387	0
0.1 - 0.2	13,501	2,378	4,469	615	6,029	10
0.2 - 0.3	31,448	6,447	9,671	1,948	13,326	56
0.3 - 0.5	47,573	10,564	14,748	2,291	19,863	107
0.5 - 1.0	71,191	16,711	21,152	3,492	29,679	157
1.0 - 2.0	40,374	9,933	11,336	2,402	16,537	166
2.0 - 3.0	8,092	2,219	2,062	455	3,324	32
3.0 - 4.0	2,849	834	642	204	1,164	5
4.0 - 5.0	1,153	312	257	71	511	2
5.0 - 10.0	1,400	347	394	120	517	22
Plus de 10	195	56	56	6	77	0
Pas de SAU	10,273	2,942	1,811	366	5,126	28
Total	233,025	53,447	68,463	12,167	98,361	587

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 5.3 : Nombre d'exploitations pratiquant l'élevage et effectifs du cheptel par espèce et selon la classe taille de la SAU
(Cheptel en propriété)**

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	Total des exploitations	Bovins		Porcins		Ovins		Caprins locaux		Caprins améliorés	
		Nombre Exploitation	Effectif Bovins	Nombre Exploitation	Effectif Porcins	Nombre Exploitation	Effectif Ovins	Nombre Exploitation	Effectif Caprins	Nombre Exploitation	Effectif Caprins
Moins de 0.05	568	94	179	271	664	25	48	215	724	1	2
0.05 - 0.1	1,083	168	339	483	1,043	50	117	381	1,217	0	0
0.1 - 0.2	3,856	924	1,664	2,012	4,071	216	543	1,686	5,331	7	9
0.2 - 0.3	7,061	2,598	4,737	4,115	8,741	651	1,605	3,542	12,048	31	54
0.3 - 0.5	9,619	4,159	7,825	5,918	13,336	816	1,929	5,049	17,719	54	95
0.5 - 1.0	12,323	5,932	12,418	7,572	18,852	1,154	2,898	6,828	26,224	77	124
1.0 - 2.0	6,174	3,104	7,359	3,776	10,174	760	2,001	3,453	14,636	67	146
2.0 - 3.0	1,155	628	1,661	676	1,864	146	403	653	2,980	14	29
3.0 - 4.0	386	192	606	204	555	55	166	204	993	4	5
4.0 - 5.0	158	82	256	80	227	15	48	90	454	1	2
5.0 - 10.0	183	93	266	95	352	26	103	92	456	5	21
Plus de 10	24	14	46	16	56	3	5	15	68	0	0
Pas de SAU	1,785	886	2,662	613	1,663	99	318	1,000	4,655	4	24
Total	44,375	18,874	40,018	25,831	61,598	4,016	10,184	23,208	87,505	265	511

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 5.4 : Nombre d'exploitations pratiquant l'élevage et effectifs du cheptel par espèce et selon la classe taille de la SAU
(Cheptel en gardiennage)**

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	Total des exploitations	Bovins		Porcins		Ovins		Caprins locaux		Caprins améliorés	
		Nombre Exploitation	Effectif Bovins	Nombre Exploitation	Effectif Porcins	Nombre Exploitation	Effectif Ovins	Nombre Exploitation	Effectif Caprins	Nombre Exploitation	Effectif Caprins
Moins de 0.05	568	33	51	37	65	8	14	40	97	0	0
0.05 - 0.1	1,083	78	135	63	93	11	18	74	170	0	0
0.1 - 0.2	3,856	463	714	257	398	44	72	302	698	1	1
0.2 - 0.3	7,061	1,045	1,710	565	930	156	343	506	1,278	1	2
0.3 - 0.5	9,619	1,629	2,739	815	1,412	175	362	792	2,144	9	12
0.5 - 1.0	12,323	2,374	4,293	1,183	2,300	279	594	1,154	3,455	13	33
1.0 - 2.0	6,174	1,341	2,574	636	1,162	207	401	582	1,901	14	20
2.0 - 3.0	1,155	270	558	100	198	24	52	121	344	3	3
3.0 - 4.0	386	101	228	49	87	19	38	49	171	0	0
4.0 - 5.0	158	28	56	18	30	8	23	21	57	0	0
5.0 - 10.0	183	33	81	17	42	7	17	16	61	1	1
Plus de 10	24	5	10	0	0	1	1	4	9	0	0
Pas de SAU	1,785	136	280	70	148	16	48	162	471	2	4
Total	44,375	7,536	13,429	3,810	6,865	955	1,983	3,823	10,856	44	76

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 5.5 : Répartition du cheptel total selon l'espèce et par sexe

Département : Nippes

Espèces	Total	Male		Femelle	
		Total	%	Total	%
Bovins	53,497	11,446	21.4	42,051	78.6
Porcins	68,478	22,036	32.2	46,442	67.8
Ovins	12,173	2,557	21.0	9,616	79.0
Caprins locaux	98,442	23,411	23.8	75,031	76.2
Caprins améliorés	587	201	34.2	386	65.8
Total	233,177	59,651	25.6	173,526	74.4

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 5.6 : Répartition du cheptel total selon l'espèce et par sexe

Département : Nippes

Espèces	Total	Male			Femelle			
		Total	< 1 an	> 1 an	Total	1 < an	1 - 2 an	> 2 an
Bovins	53,497	11,446	2,816	8,630	42,051	5,114	11,800	25,137
Porcins	68,478	22,036	7,179	14,857	46,442	10,360	15,821	20,261
Ovins	12,173	2,557	729	1,828	9,616	1,741	3,177	4,698
Caprins locaux	98,442	23,411	8,684	14,727	75,031	11,572	19,163	44,296
Caprins améliorés	587	201	67	134	386	103	92	191
Total	233,177	59,651	19,475	40,176	173,526	28,890	50,053	94,583

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 5.7 : Répartition du cheptel en propriété total selon l'espèce et par sexe

Département : Nippes

Espèces	Total	Male			Femelle			
		Total	< 1 an	> 1 an	Total	1 < an	1 - 2 an	> 2 an
Bovins	40,059	9,014	2,293	6,721	31,045	3,978	8,578	18,489
Porcins	61,608	19,993	6,476	13,517	41,615	9,165	14,182	18,268
Ovins	10,188	2,218	590	1,628	7,970	1,389	2,696	3,885
Caprins locaux	87,586	21,347	7,854	13,493	66,239	10,252	16,855	39,132
Caprins améliorés	511	177	63	114	334	97	82	155
Total	199,952	52,749	17,276	35,473	147,203	24,881	42,393	79,929

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 5.8 : Répartition du cheptel en gardiennage total selon l'espèce et par sexe

Département : Nippes

Espèces	Total	Male			Femelle			
		Total	< 1 an	> 1 an	Total	1 < an	1 - 2 an	> 2 an
Bovins	13,438	2,432	523	1,909	11,006	1,136	3,222	6,648
Porcins	6,870	2,043	703	1,340	4,827	1,195	1,639	1,993
Ovins	1,985	339	139	200	1,646	352	481	813
Caprins locaux	10,856	2,064	830	1,234	8,792	1,320	2,308	5,164
Caprins améliorés	76	24	4	20	52	6	10	36
Total	33,225	6,902	2,199	4,703	26,323	4,009	7,660	14,654

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 5.9 : Répartition des équidés par espèce et selon la classe taille de la SAU des exploitations
(Cheptel en propriété et en gardiennage)**

Département : Nippes

Classe taille de la SAU (carreaux)	Effectif total	Chevaux		Mulets		Anes	
		Chevaux	%	Mulets	%	Anes	%
Moins de 0.05	99	26	26.3	19	19.2	54	54.5
0.05 - 0.1	222	88	39.6	49	22.1	85	38.3
0.1 - 0.2	1,604	402	25.1	461	28.7	741	46.2
0.2 - 0.3	4,316	1,512	35.0	866	20.1	1,938	44.9
0.3 - 0.5	6,946	2,398	34.5	1,645	23.7	2,903	41.8
0.5 - 1.0	12,725	3,913	30.8	4,783	37.6	4,029	31.7
1.0 - 2.0	6,037	2,287	37.9	1,701	28.2	2,049	33.9
2.0 - 3.0	1,074	390	36.3	339	31.6	345	32.1
3.0 - 4.0	429	176	41.0	133	31.0	120	28.0
4.0 - 5.0	157	56	35.7	56	35.7	45	28.7
5.0 - 10.0	220	65	29.5	100	45.5	55	25.0
Plus de 10	74	36	48.6	27	36.5	11	14.9
Pas de SAU	308	103	33.4	77	25.0	128	41.6
Total	34,211	11,452	33.5	10,256	30.0	12,503	36.5

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 5.10 : Nombre d'exploitations pratiquant l'élevage des équidés et effectifs par espèce et selon la classe taille de la SAU

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	Total des exploitations	Chevaux		Mulets		Anes		Nombre total des exploitations possédant des Equidés
		Nombre Exploitation	Effectif Chevaux	Nombre Exploitation	Effectif Mulets	Nombre Exploitation	Effectif Anes	
Moins de 0.05	568	18	26	18	19	50	54	86
0.05 - 0.1	1,083	62	88	40	49	69	85	171
0.1 - 0.2	3,856	310	402	217	461	591	741	1,118
0.2 - 0.3	7,061	1,101	1,512	745	866	1,625	1,938	3,471
0.3 - 0.5	9,619	1,767	2,398	1,387	1,645	2,356	2,903	5,510
0.5 - 1.0	12,323	2,738	3,913	2,246	4,783	3,242	4,029	8,226
1.0 - 2.0	6,174	1,499	2,287	1,305	1,701	1,544	2,049	4,348
2.0 - 3.0	1,155	255	390	245	339	261	345	761
3.0 - 4.0	386	94	176	84	133	86	120	264
4.0 - 5.0	158	38	56	42	56	36	45	116
5.0 - 10.0	183	41	65	54	100	40	55	135
Plus de 10	24	9	36	7	27	6	11	22
Pas de SAU	1,785	74	103	55	77	92	128	221
Total	44,375	8,006	11,452	6,445	10,256	9,998	12,503	24,449

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 5.11 : Nombre d'exploitations pratiquant l'aviculture et effectifs des volailles par type
et selon la classe taille de la SAU**

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	Poules		Canards		Dindes		Pigeons		Pintades		Oies		Nombre total Exploitation	Effectif total volailles
	Nombre Exploita- tion	Effectif Poules	Nombre Exploita- tion	Effectif Canards	Nombre Exploita- tion	Effectif Dindes	Nombre Exploita- tion	Effectif Pigeons	Nombre Exploita- tion	Effectif Pintades	Nombre Exploita- tion	Effectif Oies		
Moins de 0.05	414	3,704	4	612	17	34	6	44	1	1	0	0	415	4,395
0.05 - 0.1	786	6,765	8	23	61	169	26	259	5	14	0	0	792	7,230
0.1 - 0.2	3,109	26,073	24	76	259	693	97	801	18	50	3	227	3,123	27,920
0.2 - 0.3	6,036	54,458	62	251	847	2,360	200	1,437	58	182	0	0	6,060	58,688
0.3 - 0.5	8,505	80,049	75	351	1,019	2,737	292	2,229	82	294	1	30	8,538	85,690
0.5 - 1.0	10,916	112,742	127	431	1,374	3,679	384	3,618	147	495	4	19	10,961	120,984
1.0 - 2.0	5,458	60,403	83	318	602	1,629	211	1,774	81	311	1	3	5,478	64,438
2.0 - 3.0	991	11,253	18	47	94	224	48	627	17	77	0	0	996	12,228
3.0 - 4.0	322	4,098	12	49	35	101	14	174	4	11	0	0	326	4,433
4.0 - 5.0	124	1,416	3	8	9	18	8	63	1	1	0	0	125	1,506
5.0 - 10.0	144	1,834	10	43	18	51	8	53	1	10	0	0	146	1,991
Plus de 10	22	496	1	2	2	2	1	10	0	0	0	0	22	510
Pas de SAU	999	14,220	6	26	60	273	27	401	19	150	0	0	1,003	15,070
Total	37,826	377,511	433	2,237	4,397	11,970	1,322	11,490	434	1,596	9	279	37,985	405,083

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 5.12 : Nombre d'exploitations pratiquant l'apiculture traditionnelle, l'apiculture moderne
selon le type de ruches et la classe taille de la SAU des exploitations**

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	Apiculture traditionnelle						Apiculture moderne				Ensemble apiculture	
	Tambours		Arbres		Roches		Un étage		Plus d'un étage			
	Exploitations	Ruches	Exploitations	Ruches	Exploitations	Ruches	Exploitations	Ruches	Exploitations	Ruches	Exploitations	Ruches
Moins de 0.05	1	5	1	2	0	0	0	0	0	0	2	7
0.05 - 0.1	1	1	0	0	1	3	0	0	0	0	1	4
0.1 - 0.2	3	14	1	1	1	1	0	0	0	0	5	16
0.2 - 0.3	12	73	7	7	6	11	2	2	1	2	24	95
0.3 - 0.5	35	609	11	17	9	32	3	3	2	4	53	665
0.5 - 1.0	48	537	17	35	11	19	8	47	3	8	79	646
1.0 - 2.0	30	381	14	26	32	84	6	40	4	25	76	556
2.0 - 3.0	6	11	7	10	7	16	2	2	2	12	21	51
3.0 - 4.0	0	0	2	4	4	13	0	0	2	66	7	83
4.0 - 5.0	1	18	0	0	1	3	0	0	1	250	3	271
5.0 - 10.0	1	1	2	2	3	14	2	2	0	0	6	19
Plus de 10	0	0	0	0	1	60	0	0	0	0	1	60
Pas de SAU	2	21	0	0	0	0	0	0	0	0	2	21
Total	140	1,671	62	104	76	256	23	96	15	367	280	2,494

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

(RGA)



Annexe 6 : Main d'œuvre

Tableau 6.1 : Répartition de la Main d'œuvre familiale et permanente par sexe et par type

Département : Nippes

Main d'œuvre familiale et permanente	Total		Homme		Femme	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Familiale permanente	100,627	61.1	55,424	60.1	45,203	62.3
Aides familiales	60,025	36.5	34,220	37.1	25,805	35.6
Salariés permanents	4,025	2.4	2,519	2.7	1,506	2.1
Total	164,677	100.0	92,163	100.0	72,514	100.0
%	100.0		56.0%		44.0%	

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 6.2 : Nombre d'exploitations et leur SAU, nombre d'emplois permanents, familial et non familial,
selon la classe taille de la SAU de l'exploitation**
(SAU en carreaux)

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	Exploitations		Nombre d'emplois permanents			Nombre moyen d'emplois	
	Total	SAU	Total	Familial	Non familial	Par exploitation	Par carreau de SAU
Moins de 0.05	568	16.2	1,285	1,270	15	2.3	79.5
0.05 - 0.1	1,083	77.2	2,301	2,283	18	2.1	29.8
0.1 - 0.2	3,856	528.2	8,288	8,143	145	2.1	15.7
0.2 - 0.3	7,061	1,719.3	15,611	15,070	541	2.2	9.1
0.3 - 0.5	9,619	4,004.6	22,068	21,353	715	2.3	5.5
0.5 - 1.0	12,323	8,989.1	29,774	28,401	1,373	2.4	3.3
1.0 - 2.0	6,174	8,533.5	15,103	14,349	754	2.4	1.8
2.0 - 3.0	1,155	2,774.5	2,829	2,661	168	2.4	1.0
3.0 - 4.0	386	1,317.3	1,046	961	85	2.7	0.8
4.0 - 5.0	158	698.6	416	370	46	2.6	0.6
5.0 - 10.0	183	1,189.9	519	448	71	2.8	0.4
Plus de 10	24	356.4	102	29	73	4.3	0.3
Pas de SAU	1,785	0.0	5,288	5,283	5	3.0	0.0
Total	44,375	30,204.9	104,630	100,621	4,009	2.4	3.5

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 6.3 : Nombre d'exploitations et leur SAU, nombre de jours d'emploi occasionnel, total et pour les femmes, par saison et selon la classe taille de la SAU de l'exploitation
(SAU en carreaux)

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	exploitations		Nombre de jours d'emploi occasionnel							
	Total	SAU	Première saison		Deuxième saison		Troisième saison		Total	Dont femmes
			Total	Dont femmes	Total	Dont femmes	Total	Dont femmes		
Moins de 0.05	568	16	6,149	541	3,082	262	77	28	9,308	831
0.05 - 0.1	1,083	77	14,007	1,374	6,349	612	161	25	20,517	2,011
0.1 - 0.2	3,856	528	72,286	8,213	28,062	2,282	206	51	100,554	10,546
0.2 - 0.3	7,061	1,719	186,653	23,390	69,965	6,639	802	226	257,420	30,255
0.3 - 0.5	9,619	4,005	341,529	37,882	138,939	14,330	1,770	1,054	482,238	53,266
0.5 - 1.0	12,323	8,989	599,303	62,498	246,116	23,053	3,382	927	848,801	86,478
1.0 - 2.0	6,174	8,533	426,970	39,917	187,762	17,431	3,089	1,375	617,821	58,723
2.0 - 3.0	1,155	2,775	104,262	9,289	48,505	4,370	957	405	153,724	14,064
3.0 - 4.0	386	1,317	37,529	3,407	20,450	2,060	668	536	58,647	6,003
4.0 - 5.0	158	699	15,653	1,297	6,032	378	74	38	21,759	1,713
5.0 - 10.0	183	1,190	16,808	2,021	6,864	1,059	29	11	23,701	3,091
Plus de 10	24	356	3,736	321	1,092	92	62	24	4,890	437
Pas de SAU	1,785	0	7,531	971	1,637	92	104	32	9,272	1,095
Total	44,375	30,204.9	1,832,416	191,121	764,855	72,660	11,381	4,732	2,608,652	268,513

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 6.4 : Nombre d'exploitations et leur SAU, Importance (%) de l'emploi occasionnel déployé à la première saison, la part des femmes selon la classe taille de la SAU de l'exploitation
(SAU en carreaux)

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	Exploitations		Nombre de jours d'emploi occasionnel			Nombre moyen de jours de travail	
	Total	SAU	Total	% en 1ere Saison	% femmes	Par exploitation	Par carreau de SAU
Moins de 0.05	568	16.2	9,308	66.1	8.9	16.4	575.6
0.05 - 0.1	1,083	77.2	20,517	68.3	9.8	18.9	265.7
0.1 - 0.2	3,856	528.2	100,554	71.9	10.5	26.1	190.4
0.2 - 0.3	7,061	1,719.3	257,420	72.5	11.8	36.5	149.7
0.3 - 0.5	9,619	4,004.6	482,238	70.8	11.0	50.1	120.4
0.5 - 1.0	12,323	8,989.1	848,801	70.6	10.2	68.9	94.4
1.0 - 2.0	6,174	8,533.5	617,821	69.1	9.5	100.1	72.4
2.0 - 3.0	1,155	2,774.5	153,724	67.8	9.1	133.1	55.4
3.0 - 4.0	386	1,317.3	58,647	64.0	10.2	151.9	44.5
4.0 - 5.0	158	698.6	21,759	71.9	7.9	137.7	31.1
5.0 - 10.0	183	1,189.9	23,701	70.9	13.0	129.5	19.9
Plus de 10	24	356.4	4,890	76.4	8.9	203.8	13.7
Pas de SAU	1,785	0.0	9,272	81.2	11.8	5.2	0.0
Total	44,375	30,204.9	2,608,652	70.2	10.3	58.8	86.4

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 7 : Matériels et équipements

Tableau 7.1 : Nombre d'exploitations selon l'utilisation des équipements et selon la classe taille de la SAU

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	Générateur électrique	Pompe irrigation	Pompe aspersion	Moisson- neuse	Tracteur	Motoculteur	Centrifugeuse	Trayeuse	Véhicule de transport
Moins de 0.05	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0.05 - 0.1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
0.1 - 0.2	2	0	2	0	7	3	0	0	0
0.2 - 0.3	1	1	4	0	6	0	0	0	1
0.3 - 0.5	1	3	10	0	12	0	0	0	1
0.5 - 1.0	7	2	31	1	17	3	1	1	2
1.0 - 2.0	3	2	41	0	16	2	1	0	1
2.0 - 3.0	1	0	10	0	10	0	0	0	0
3.0 - 4.0	1	0	3	1	3	1	0	0	0
4.0 - 5.0	0	0	1	0	1	0	0	0	0
5.0 - 10.0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Plus de 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pas de SAU	1	1	0	0	1	0	0	0	0
Total	19	9	102	2	73	9	2	1	5
%	0.04	0.02	0.23	0.00	0.16	0.02	0.00	0.00	0.01

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 8 : Crédit

**Tableau 8.1 : Nombre total d'exploitations et leur SAU, nombre et SAU des exploitations ayant cherché et obtenu un crédit
nombre et SAU selon la classe taille de la SAU**
(SAU en carreaux)

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	Ensemble des exploitations		Exploitation ayant cherché à contracter du crédit		Exploitation ayant obtenu un crédit	
	Nombre	SAU	Nombre	SAU	Nombre	SAU
Moins de 0.05	568	16.2	28	0.8	2	0.1
0.05 - 0.1	1,083	77.2	34	2.3	5	0.4
0.1 - 0.2	3,856	528.2	88	11.8	44	6.0
0.2 - 0.3	7,061	1,719.3	181	44.6	49	12.2
0.3 - 0.5	9,619	4,004.6	322	138.0	92	38.2
0.5 - 1.0	12,323	8,989.1	412	305.1	115	84.2
1.0 - 2.0	6,174	8,533.5	290	407.4	98	137.8
2.0 - 3.0	1,155	2,774.5	49	116.4	15	36.4
3.0 - 4.0	386	1,317.3	18	62.2	8	28.6
4.0 - 5.0	158	698.6	8	36.2	2	9.0
5.0 - 10.0	183	1,189.9	10	77.9	4	31.4
Plus de 10	24	356.4	1	15.0	1	15.0
Pas de SAU	1,785	0.0	9	0.0	2	0.0
Total	44,375	30,204.9	1,450	1,217.8	437	399.2

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 8.2 : Pourcentage d'exploitations et part de la SAU, pourcentage d'exploitations ayant cherché et obtenu un crédit
et part de la SAU selon la classe taille de la SAU**

(SAU en carreaux)

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	Ensemble des exploitations		Exploitation ayant cherché à contracter du crédit		Exploitation ayant obtenu un crédit	
	% Effectif	% SAU	% effectif	% de la SAU	% effectif	% de la SAU
Moins de 0.05	1.3	0.1	4.9	5.1	0.4	0.5
0.05 - 0.1	2.4	0.3	3.1	3.0	0.5	0.5
0.1 - 0.2	8.7	1.7	2.3	2.2	1.1	1.1
0.2 - 0.3	15.9	5.7	2.6	2.6	0.7	0.7
0.3 - 0.5	21.7	13.3	3.3	3.4	1.0	1.0
0.5 - 1.0	27.8	29.8	3.3	3.4	0.9	0.9
1.0 - 2.0	13.9	28.3	4.7	4.8	1.6	1.6
2.0 - 3.0	2.6	9.2	4.2	4.2	1.3	1.3
3.0 - 4.0	0.9	4.4	4.7	4.7	2.1	2.2
4.0 - 5.0	0.4	2.3	5.1	5.2	1.3	1.3
5.0 - 10.0	0.4	3.9	5.5	6.5	2.2	2.6
Plus de 10	0.1	1.2	4.2	4.2	4.2	4.2
Pas de SAU	4.0	0.0	0.5	0.0	0.1	0.0
Total	100.0	100.0	3.3	4.0	1.0	1.3

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 8.3 : Nombre total d'exploitations et leur SAU, nombre et SAU des exploitations ayant cherché et obtenu un crédit
nombre et SAU selon la classe taille de la SAU**

(SAU en carreaux)

Département : Nippes

Classe taille SAU (en carreaux)	Exploitation ayant cherché à contracter du crédit		Exploitation ayant obtenu un crédit		Type de crédit	
	Nombre	SAU	Nombre	SAU	Campagne	Investissement
Moins de 0.05	28	0.8	2	0.1	2	0
0.05 - 0.1	34	2.3	5	0.4	5	1
0.1 - 0.2	88	11.8	44	6.0	42	17
0.2 - 0.3	181	44.6	49	12.2	47	27
0.3 - 0.5	322	138.0	92	38.2	88	55
0.5 - 1.0	412	305.1	115	84.2	110	54
1.0 - 2.0	290	407.4	98	137.8	96	25
2.0 - 3.0	49	116.4	15	36.4	15	6
3.0 - 4.0	18	62.2	8	28.6	9	5
4.0 - 5.0	8	36.2	2	9.0	2	1
5.0 - 10.0	10	77.9	4	31.4	3	2
Plus de 10	1	15.0	1	15.0	1	1
Pas de SAU	9	0.0	2	0.0	2	0
Total	1,450	1,217.8	437	399.2	422	194.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 9 : Conseils et vulgarisation

Tableau 9-1 : Répartition des exploitations selon les conseils reçus et les besoins en conseils déclarés

Département : Nippes

Conseils et vulgarisations	Exploitants ayant reçu de conseils		Exploitants ayant besoin de conseils	
	Nombre	%	Nombre	%
Choix de spéculations et variétés	3,745	3.0	3,386	2.7
Techniques culturales en arboriculture	3,955	3.2	3,542	2.8
Techniques culturales plein champs	3,836	3.1	3,458	2.8
Conseil en élevage	2,868	2.3	2,438	2.0
Conseil en aviculture	2,344	1.9	1,886	1.5
Conseil en commercialisation	778	0.6	416	0.3
Conseil en apiculture	736	0.6	350	0.3
Conditionnement, stockage, transformation	630	0.5	306	0.2
Conseil en aquaculture	568	0.5	256	0.2

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 9.2 : Répartition des exploitations selon les conseils reçus et le sexe de l'exploitant

Département : Nippes

Conseils et vulgarisations	Exploitants ayant reçu de conseils	Homme		Femme		Non concerné*	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Choix de spéculations et variétés	3,745	2,877	76.8	855	22.8	13	0.3
Techniques culturales en arboriculture	3,955	3,035	76.7	904	22.9	16	0.4
Techniques culturales plein champs	3,836	2,944	76.7	877	22.9	15	0.4
Conseil en élevage	2,868	2,140	74.6	706	24.6	22	0.8
Conseil en aviculture	2,344	1,672	71.3	653	27.9	19	0.8
Conseil en commercialisation	736	591	80.3	140	19.0	5	0.7
Conseil en apiculture	568	464	81.7	100	17.6	4	0.7
Conditionnement, stockage, transformation	630	511	81.1	116	18.4	3	0.5
Conseil en aquaculture	778	589	75.7	185	23.8	4	0.5

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 9.3 : Répartition des exploitations selon les besoins en conseils déclarés et le sexe de l'exploitant

Département : Nippes

Conseils et vulgarisations	Exploitants ayant besoin de conseils	Homme		Femme		Non concerné*	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Choix de spéculations et variétés	3,386	2,634	77.8	740	21.9	12	0.4
Techniques culturales en arboriculture	3,542	2,749	77.6	779	22.0	14	0.4
Techniques culturales plein champs	3,458	2,692	77.8	753	21.8	13	0.4
Conseil en élevage	2,438	1,852	76.0	565	23.2	21	0.9
Conseil en aviculture	1,886	1,342	71.2	528	28.0	16	0.8
Conseil en commercialisation	350	256	73.1	92	26.3	2	0.6
Conseil en apiculture	256	190	74.2	64	25.0	2	0.8
Conditionnement, stockage, transformation	306	226	73.9	79	25.8	1	0.3
Conseil en aquaculture	416	276	66.3	139	33.4	1	0.2

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

**Tableau 9.4 : Répartition des exploitations selon les conseils reçus et les besoins en conseils déclarés
selon le sexe de l'exploitant**

Département : Nippes

Conseils et vulgarisations	Exploitants ayant reçu de conseils				Exploitants ayant besoin de conseils			
	Total	Homme	Femme	Non concerné*	Total	Homme	Femme	Non concerné*
Choix de Spéculations et variétés	3,745	2,877	855	13	3,386	2,634	740	12
Techniques culturales en arboriculture	3,955	3,035	904	16	3,542	2,749	779	14
Techniques culturales plein champs	3,836	2,944	877	15	3,458	2,692	753	13
Conseil en élevage	2,868	2,140	706	22	2,438	1,852	565	21
Conseil en aviculture	2,344	1,672	653	19	1,886	1,342	528	16
Conseil en commercialisation	736	591	140	5	350	256	92	2
Conseil en apiculture	568	464	100	4	256	190	64	2
Conditionnement, stockage, transformation	630	511	116	3	306	226	79	1
Conseil en aquaculture	778	589	185	4	416	276	139	1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 10 : Entraves au développement des exploitations

Tableau 10-1 : Répartition des exploitations selon les entraves au développement déclarées

Département : Nippes

Principales entraves au développement de l'exploitation	Première entrave	Deuxième entrave	Troisième entrave	Ensemble des citations	
				Nombre d'exploitations	% d'exploitations
Manque ressources financière	30,200	3,409	2,037	35,646	80.3
Manque encadrement	2,614	11,408	4,472	18,494	41.7
Irrigation/Eau	4,512	4,283	6,386	15,181	34.2
Accès crédit	422	3,433	7,948	11,803	26.6
Catastrophes Naturelles	1,102	2,012	5,094	8,208	18.5
Accès intrants	895	4,154	2,082	7,131	16.1
Peste et ravageurs	689	1,581	4,529	6,799	15.3
Baisse fertilité	810	2,525	3,200	6,535	14.7
Maladie plantes	670	2,729	1,642	5,041	11.4
Maladie animaux	695	2,132	1,860	4,687	10.6
Manque main d'œuvre	666	3,005	625	4,296	9.7
Erosion	408	1,307	1,576	3,291	7.4
Transport	39	287	897	1,223	2.8
Insécurité/vol	108	317	769	1,194	2.7
Accès a la terre	236	466	474	1,176	2.7
Commercialisation	100	759	169	1,028	2.3
Morcellement	58	264	90	412	0.9
Stockage	57	71	91	219	0.5
Sécurisation foncière	26	62	80	168	0.4
Non renseigné	68	171	354	593	1.3

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 10-2 : Répartition des exploitations selon la principale destination de la production et les entraves au développement déclarées
Département : Nippes

Entraves au développement des exploitations	Total des citations des entraves			Total des citations des entraves		
	Nombre d'exploitations			Pourcentage d'exploitations		
	Total	Autocon- sommation	Vente	Total	Autocon- sommation	Vente
Manque ressources financière	35,646	23,179	12,467	80.3	52.2	28.1
Morcellement	412	274	138	0.9	0.6	0.3
Manque main d'œuvre	4,296	2,821	1,475	9.7	6.4	3.3
Accès intrants	7,131	4,640	2,491	16.1	10.5	5.6
Manque encadrement	18,494	11,610	6,884	41.7	26.2	15.5
Accès crédit	11,803	7,249	4,554	26.6	16.3	10.3
Commercialisation	1,028	311	717	2.3	0.7	1.6
Erosion	3,291	1,886	1,405	7.4	4.3	3.2
Maladie plantes	5,041	3,310	1,731	11.4	7.5	3.9
Stockage	219	143	76	0.5	0.3	0.2
Maladie animaux	4,687	2,877	1,810	10.6	6.5	4.1
Irrigation/Eau	15,181	11,207	3,974	34.2	25.3	9.0
Baisse fertilité	6,535	4,423	2,112	14.7	10.0	4.8
Insécurité/vol	1,194	719	475	2.7	1.6	1.1
Sécurisation foncière	168	134	34	0.4	0.3	0.1
Transport	1,223	712	511	2.8	1.6	1.2
Catastrophes Naturelles	8,208	5,364	2,844	18.5	12.1	6.4
Peste et ravageurs	6,799	3,947	2,852	15.3	8.9	6.4
Accès a la terre	1,176	870	306	2.7	2.0	0.7
Non renseigné	593	331	262	1.3	0.7	0.6

Source: Recensement Général de l'Agriculture
Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 10-3 : Répartition des exploitations selon la principale destination de la production et les principales entraves au développement déclarées
Département : Nippes

Entraves au développement des exploitations	Première entrave déclarée			Deuxième entrave déclarée			Troisième entrave déclarée		
	Nombre d'exploitations			Nombre d'exploitations			Nombre d'exploitations		
	Total	Autocon-sommation	Vente	Total	Autocon-sommation	Vente	Total	Autocon-sommation	Vente
Manque ressources financière	30,200	19236	10964	3,409	2,449	960	2,037	1,494	543
Morcellement	58	33	25	264	169	95	90	72	18
Manque main d'œuvre	666	397	269	3,005	1,996	1,009	625	428	197
Accès intrants	895	448	447	4,154	2,855	1,299	2,082	1,337	745
Manque encadrement	2,614	1760	854	11,408	6,667	4,741	4,472	3,183	1,289
Accès crédit	422	311	111	3,433	2,222	1,211	7,948	4,716	3,232
Commercialisation	100	46	54	759	176	583	169	89	80
Erosion	408	166	242	1,307	757	550	1,576	963	613
Maladie plantes	670	394	276	2,729	1,771	958	1,642	1,145	497
Stockage	57	34	23	71	50	21	91	59	32
Maladie animaux	695	300	395	2,132	1,507	625	1,860	1,070	790
Irrigation/Eau	4,512	3649	863	4,283	3,173	1,110	6,386	4,385	2,001
Baisse fertilité	810	505	305	2,525	1,715	810	3,200	2,203	997
Insécurité/vol	108	61	47	317	214	103	769	444	325
Sécurisation foncière	26	18	8	62	52	10	80	64	16
Transport	39	17	22	287	145	142	897	550	347
Catastrophes Naturelles	1,102	747	355	2,012	1,455	557	5,094	3,162	1,932
Peste et ravageurs	689	313	376	1,581	842	739	4,529	2,792	1,737
Accès a la terre	236	195	41	466	350	116	474	325	149
Non renseigné	68	39	29	171	104	67	354	188	166
Total	44,375	28,669	15,706	44,375	28,669	15,706	44,375	28,669	15,706

Source: Recensement Général de l'Agriculture
Enquête Exploitation 2009
MARNDP / FAO / EU

Tableau 10.4 : Répartition des exploitations selon les entraves au développement déclarées et selon le sexe de l'exploitant
Département : Nippes

Principales entraves au développement de l'exploitation	Première entrave				Deuxième entrave				Troisième entrave			
	Total	Masculin	Féminin	Non concerné*	Total	Masculin	Féminin	Non concerné*	Total	Masculin	Féminin	Non concerné*
Manque ressources financière	30,200	21,721	8,354	125	3,409	2,477	920	12	2,037	1,457	576	4
Morcellement	58	43	15	0	264	187	77	0	90	63	26	1
Manque main d'œuvre	666	454	207	5	3,005	1,979	1,016	10	625	391	233	1
Accès intrants	895	631	263	1	4,154	2,912	1,234	8	2,082	1,539	538	5
Manque encadrement	2,614	1,818	775	21	11,408	8,502	2,866	40	4,472	3,300	1,160	12
Accès crédit	422	303	117	2	3,433	2,384	1,032	17	7,948	5,842	2,083	23
Commercialisation	100	62	36	2	759	419	335	5	169	118	51	0
Erosion	408	333	73	2	1,307	989	310	8	1,576	1,075	491	10
Maladie plantes	670	522	140	8	2,729	2,102	599	28	1,642	1,267	360	15
Stockage	57	48	9	0	71	55	16	0	91	71	20	0
Maladie animaux	695	467	223	5	2,132	1,539	584	9	1,860	1,290	555	15
Irrigation/Eau	4,512	3,333	1,171	8	4,283	3,116	1,152	15	6,386	4,492	1,864	30
Baisse fertilité	810	605	202	3	2,525	1,848	664	13	3,200	2,280	907	13
Insécurité/vol	108	72	36	0	317	236	79	2	769	552	216	1
Sécurisation foncière	26	18	7	1	62	50	12	0	80	60	19	1
Transport	39	27	12	0	287	221	62	4	897	741	150	6
Catastrophes Naturelles	1,102	812	285	5	2,012	1,459	540	13	5,094	3,810	1,260	24
Peste et ravageurs	689	538	150	1	1,581	1,142	433	6	4,529	3,143	1,361	25
Accès a la terre	236	162	73	1	466	285	181	0	474	316	154	4
Non renseigné	68	38	30	0	171	105	66	0	354	200	154	0
Total	44,375	32,007	12,178	190	44,375	32,007	12,178	190	44,375	32,007	12,178	190

Source: Recensement Général de l'Agriculture
Enquête Exploitation 2009
MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations dont le statut est tout autre qu'individuel

Tableau 10.5 : Répartition des exploitations selon les entraves au développement déclarées et selon le sexe de l'exploitant

Département : Nippes

Principales entraves au développement de l'exploitation	Ensemble des citations	Sexe de l'exploitant					
		Homme		Femme		Non concerné*	
		Total	%	Total	%	Total	%
Manque ressources financière	35,646	25,655	72.0	9,850	27.6	141	0.4
Manque encadrement	18,494	13,620	73.6	4,801	26.0	73	0.4
Irrigation/Eau	15,181	10,941	72.1	4,187	27.6	53	0.3
Accès crédit	11,803	8,529	72.3	3,232	27.4	42	0.4
Catastrophes Naturelles	8,208	6,081	74.1	2,085	25.4	42	0.5
Accès intrants	7,131	5,082	71.3	2,035	28.5	14	0.2
Peste et ravageurs	6,799	4,823	70.9	1,944	28.6	32	0.5
Baisse fertilité	6,535	4,733	72.4	1,773	27.1	29	0.4
Maladie plantes	5,041	3,891	77.2	1,099	21.8	51	1.0
Maladie animaux	4,687	3,296	70.3	1,362	29.1	29	0.6
Manque main d'œuvre	4,296	2,824	65.7	1,456	33.9	16	0.4
Erosion	3,291	2,397	72.8	874	26.6	20	0.6
Transport	1,223	989	80.9	224	18.3	10	0.8
Insécurité/vol	1,194	860	72.0	331	27.7	3	0.3
Accès a la terre	1,176	763	64.9	408	34.7	5	0.4
Commercialisation	1,028	599	58.3	422	41.1	7	0.7
Morcellement	412	293	71.1	118	28.6	1	0.2
Stockage	219	174	79.5	45	20.5	0	0.0
Sécurisation foncière	168	128	76.2	38	22.6	2	1.2
Total	132,532	95,678	72.2	36,284	27.4	570	0.4

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : 'exploitations dont le statut est tout autre qu'individuel

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 11 : Tableaux statistiques au niveau communal

Tableau 11.1 : Répartition des exploitants agricoles par commune

Département : Nippes

Communes	Exploitant		Masculin		Féminin		Non concerné*	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Miragoane	7,553	17.0	6,052	80.1	1,490	19.7	11	0.1
Petite Rivière de Nippes	4,587	10.3	3,152	68.7	1,422	31.0	13	0.3
Fonds-des-Nègres	4,610	10.4	2,845	61.7	1,740	37.7	25	0.5
Paillant	1,721	3.9	1,145	66.5	570	33.1	6	0.3
Anse-à-Veau	4,391	9.9	3,145	71.6	1,214	27.6	32	0.7
Petit-Trou de Nippes	4,501	10.1	3,554	79.0	904	20.1	43	1.0
Asile	4,252	9.6	2,896	68.1	1,338	31.5	18	0.4
Arnaud	2,629	5.9	1,706	64.9	913	34.7	10	0.4
Plaisance du Sud	3,155	7.1	2,075	65.8	1,068	33.9	12	0.4
Baradères	5,758	13.0	4,467	77.6	1,272	22.1	19	0.3
Grand Boucan	1,218	2.7	970	79.6	247	20.3	1	0.1
Total	44,375	100.0	32,007	72.1	12,178	27.4	190	0.4

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 11.2 : Répartition de la SAU totale des exploitations par commune
(SAU en carreaux)

Département : Nippes

Communes	Exploitant		Masculin		Féminin		Non concerné*	
	SAU	%	SAU	%	SAU	%	SAU	%
Miragoane	4,404.4	14.6	3,848.0	87.4	549.9	12.5	6.5	0.1
Petite Rivière de Nippes	2,702.7	8.9	2,025.9	75.0	666.4	24.7	10.3	0.4
Fonds-des-Nègres	2,575.6	8.5	1,700.1	66.0	857.1	33.3	18.4	0.7
Paillant	1,792.5	5.9	1,281.6	71.5	506.3	28.2	4.6	0.3
Anse-à-Veau	1,989.6	6.6	1,557.1	78.3	419.5	21.1	12.9	0.6
Petit-Trou de Nippes	3,611.8	12.0	3,084.9	85.4	473.6	13.1	53.3	1.5
Asile	2,979.3	9.9	2,228.7	74.8	740.4	24.9	10.2	0.3
Arnaud	2,102.8	7.0	1,524.6	72.5	571.9	27.2	6.3	0.3
Plaisance du Sud	2,006.7	6.6	1,382.6	68.9	610.1	30.4	14.0	0.7
Baradères	5,516.9	18.3	4,633.3	84.0	863.8	15.7	19.8	0.4
Grand Boucan	522.8	1.7	439.7	84.1	83.0	15.9	0.1	0.0
Total	30,204.9	100.0	23,706.6	78.5	6,341.9	21.0	156.3	0.5

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

**Tableau 11.3 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations selon le niveau d'instruction de l'exploitant
et par commune**

Département : Nippes

Communes	Total	Niveau d'étude						
		Aucun	Lire/Ecrire	Primaire	Secondaire	Professionnel	Universitaire	Non concerné*
Miragoane	7,553	4,482	493	1,684	817	14	60	3
Petite Rivière de Nippes	4,587	2,497	909	676	393	94	18	0
Fonds-des-Nègres	4,610	2,282	908	904	423	29	44	20
Paillant	1,721	754	328	476	139	12	11	1
Anse-à-Veau	4,391	2,188	1,061	610	454	6	50	22
Petit-Trou de Nippes	4,501	2,707	699	751	272	42	23	7
Asile	4,252	2,243	638	918	389	26	32	6
Arnaud	2,629	1,679	584	153	193	6	12	2
Plaisance du Sud	3,155	2,028	858	152	98	7	6	6
Baradères	5,758	3,764	945	644	377	8	12	8
Grand Boucan	1,218	492	439	245	41	1	0	0
Total	44,375	25,116	7,862	7,213	3,596	245	268	75

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 11.4 : Nombre total d'exploitants, répartition des exploitants selon le lieu de résidence principale par commune

Département : Nippes

Communes	Total	Lieu de résidence principale					
		Dans la section	Autre section	Quartier/Ville	Port-au-Prince	Etranger	Non concerné*
Miragoane	7,553	7,236	21	279	14	0	3
Petite Rivière de Nippes	4,587	2,798	30	770	987	2	0
Fonds-des-Nègres	4,610	3,969	30	537	29	25	20
Paillant	1,721	1,695	4	4	16	1	1
Anse-à-Veau	4,391	4,328	3	25	13	0	22
Petit-Trou de Nippes	4,501	2,845	8	1,627	11	3	7
Asile	4,252	4,079	7	144	10	6	6
Arnaud	2,629	2,360	4	254	8	1	2
Plaisance du Sud	3,155	3,143	1	0	5	0	6
Baradères	5,758	4,936	3	802	6	3	8
Grand Boucan	1,218	1,195	14	3	6	0	0
Total	44,375	38,584	125	4,445	1,105	41	75

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 11.5 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations par commune et selon l'activité principale de l'exploitant

Département : Nippes

Communes	Total	Activité principale de l'exploitant									
		Agriculture	Pêche	Elevage	Batiments et TP	Adminis- tration	Mines et carrières	Transfor- mation	Commerce	Services	Artisanat
Miragoane	7,553	5,968	69	596	60	28	7	4	399	415	7
Petite Rivière de Nippes	4,587	3,410	86	159	14	25	0	6	569	299	19
Fonds-des-Nègres	4,610	3,012	67	170	65	74	2	50	652	503	15
Paillant	1,721	1,543	29	17	7	13	2	1	96	13	0
Anse-à-Veau	4,391	3,425	85	128	10	93	2	9	597	23	19
Petit-Trou de Nippes	4,501	3,979	129	85	6	20	0	14	230	22	16
Asile	4,252	2,975	31	302	85	83	1	11	629	113	22
Arnaud	2,629	1,947	18	337	7	16	0	5	249	23	27
Plaisance du Sud	3,155	3,079	17	27	1	14	0	0	10	4	3
Baradères	5,758	5,017	147	70	7	83	0	13	386	26	9
Grand Boucan	1,218	204	538	146	14	7	0	0	309	0	0
Total	44,375	34,559	1,216	2,037	276	456	14	113	4,126	1,441	137

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 11.6 : Répartition des exploitations par commune et selon la principale destination de la production

Département : Nippes

Communes	Total		Autoconsommation		Vente	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Miragoane	7,553	17.0	4,050	53.6	3,503	46.4
Petite Rivière de Nippes	4,587	10.3	3,270	71.3	1,315	28.7
Fonds-des-Nègres	4,610	10.4	2,443	53.0	2,167	47.0
Paillant	1,721	3.9	971	56.4	750	43.6
Anse-à-Veau	4,391	9.9	3,096	70.5	1,295	29.5
Petit-Trou de Nippes	4,501	10.1	3,119	69.3	1,382	30.7
Asile	4,252	9.6	4,036	94.9	216	5.1
Arnaud	2,629	5.9	953	36.2	1,676	63.8
Plaisance du Sud	3,155	7.1	2,250	71.3	905	28.7
Baradères	5,758	13.0	3,730	64.8	2,028	35.2
Grand Boucan	1,218	2.7	744	61.1	469	38.5
Total	44,375	100.0	28,662	64.6	15,706	35.4

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 11.7 : Nombre total de parcelles, répartition des parcelles par commune et selon le statut juridique de la terre

Département : Nippes

Communes	Nombre total de parcelles	Statut juridique de la parcelle							
		Titre Achat	Titre Héritage	Mineur Partage	Mineur Collectif	Appartenant à l'église	Appartenant à l'Etat	Bien Rural de famille	Statut Juridique Non déclaré
Miragoane	15,259	7,271	3,791	1,656	2,446	4	44	0	47
Petite Rivière de Nippes	7,531	4,116	2,156	867	196	33	143	1	19
Fonds-des-Nègres	9,175	4,049	3,816	138	1,082	13	11	13	53
Paillant	4,062	1,644	1,648	337	196	5	92	13	127
Anse-à-Veau	7,697	3,499	2,252	769	302	59	102	1	713
Petit-Trou de Nippes	9,682	5,222	1,258	2,541	323	13	26	4	295
Asile	8,782	4,826	1,793	290	1,430	14	15	10	404
Arnaud	5,779	3,091	1,192	868	508	3	6	2	109
Plaisance du Sud	5,849	3,256	521	1,097	929	30	6	2	8
Baradères	13,599	4,040	4,416	3,094	620	17	115	1	1,296
Grand Boucan	534	147	85	72	43	0	0	0	187
Total	87,949	41,161	22,928	11,729	8,075	191	560	47	3,258

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 11.8 : Nombre total de parcelles, répartition des parcelles par commune et selon le mode de faire-valoir des parcelles

Département : Nippes

Communes	Nombre total de parcelles	Mode de faire valoir de la parcelle						
		Direct	Indirect Nature	Indirect sans Contrepartie	Indirect Service	Indirect Espèces	Sans autorisation préalable	Caution ou Plane
Miragoane	15,259	8,176	3,727	2,416	155	1	780	4
Petite Rivière de Nippes	7,531	4,414	917	625	3	35	1,532	5
Fonds-des-Nègres	9,175	7,684	1,163	117	6	14	190	1
Paillant	4,062	3,024	795	92	4	4	143	0
Anse-à-Veau	7,697	5,893	637	163	6	15	967	16
Petit-Trou de Nippes	9,682	8,378	457	180	0	17	646	4
Asile	8,782	7,665	599	72	4	3	437	2
Arnaud	5,779	5,592	127	7	1	10	37	5
Plaisance du Sud	5,849	5,732	22	9	2	52	31	1
Baradères	13,599	11,213	860	587	0	9	929	1
Grand Boucan	534	519	15	0	0	0	0	0
Total	87,949	68,290	9,319	4,268	181	160	5,692	39

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 11-9 : Nombre total de parcelles, nombres de parcelles irriguées et non irriguées par commune
et selon l'origine de l'eau d'irrigation**

Département : Nippes

Communes	Nombre total de parcelles	Irrigation		Origine de l'eau					
		Irriguée	Non irriguée	Total	Barrage	Fleuve/ Rivière	Source	Lac/ Etang	Puits/ Forage
Miragoane	15,259	1,748	13,511	1,748	44	1,560	62	79	3
Petite Rivière de Nippes	7,531	592	6,939	592	91	421	57	19	4
Fonds-des-Nègres	9,175	139	9,036	139	101	10	14	10	4
Paillant	4,062	42	4,020	42	4	32	1	4	1
Anse-à-Veau	7,697	155	7,542	155	38	57	55	5	0
Petit-Trou de Nippes	9,682	55	9,627	55	3	44	7	0	1
Asile	8,782	96	8,686	96	42	45	7	2	0
Arnaud	5,779	4	5,775	4	3	0	0	1	0
Plaisance du Sud	5,849	3	5,846	3	1	1	0	1	0
Baradères	13,599	315	13,284	315	15	22	272	4	2
Grand Boucan	534	0	534	0	0	0	0	0	0
Total	87,949	3,149	84,800	3,149	342	2,192	475	125	15

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 11-10 : Superficie totale des occupations, Superficie occupée par commune et selon les grands groupes de cultures
et d'autres occupations du sol**
(Superficies en carreaux)

Département : Nippes

Communes	Superficie totale des occupations	Grands groupes d'occupation de sol										
		Céréales	Légumi- neuses	Légumes	Fruits et noix	Cultures oléagi- neuses	Boissons épices	Cultures sucrières	Floricultures et pépinières	Cultures aroma- tiques	Autres cultures	Autres Occupations
Miragoane	10,123.4	7,617.1	1,843.4	251.7	140.1	18.5	9.9	12.2	0.0	0.1	2.7	227.6
Petite Rivière de Nippes	4,956.5	2,975.7	898.1	741.5	50.0	16.9	9.5	34.6	0.1	1.3	0.0	228.7
Fonds-des-Nègres	5,218.1	2,371.9	1,949.0	328.4	99.9	24.6	26.7	38.5	0.0	0.0	1.6	377.3
Paillant	2,488.3	558.9	724.9	1,071.2	22.3	0.6	33.3	4.5	0.0	0.0	0.3	69.6
Anse-à-Veau	3,135.7	1,802.6	462.4	271.6	133.9	108.9	5.6	41.2	0.0	0.0	2.9	306.6
Petit-Trou de Nippes	5,139.6	2,419.8	1,159.7	561.9	330.8	12.0	15.8	45.5	0.1	0.0	1.1	593.0
Asile	6,926.4	3,658.1	1,583.5	316.8	155.9	43.8	27.4	14.4	0.0	1.1	121.6	1,003.6
Arnaud	2,858.6	1,170.3	356.8	275.5	146.7	237.7	6.2	401.2	0.0	0.0	1.5	262.7
Plaisance du Sud	2,903.5	1,637.3	481.3	394.2	2.7	0.0	1.7	0.8	0.0	0.0	0.0	385.6
Baradères	7,010.4	1,939.6	1,539.4	1,835.7	452.1	12.2	342.4	115.4	0.0	0.1	0.3	773.3
Grand Boucan	355.8	3.7	23.8	278.2	4.8	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	45.3
Total	51,116.2	26,155.0	11,022.2	6,326.6	1,539.2	475.2	478.5	708.2	0.1	2.6	131.9	4,273.3

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 11.11 : Nombre d'arbres, d'arbustes et d'autres cultures dispersés recensés par commune et selon le type d'arbre

Département : Nippes

Communes	Total arbre		Arbre productif		Arbre non productif	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Miragoane	113,358	6.2	94,298	83.2	19,060	16.8
Petite Rivière de Nippes	240,975	13.2	192,302	79.8	48,673	20.2
Fonds-des-Nègres	205,916	11.3	186,422	90.5	19,494	9.5
Paillant	187,890	10.3	130,683	69.6	57,207	30.4
Anse-à-Veau	140,418	7.7	114,036	81.2	26,382	18.8
Petit-Trou de Nippes	299,041	16.4	199,782	66.8	99,259	33.2
Asile	189,769	10.4	172,452	90.9	17,317	9.1
Arnaud	92,765	5.1	89,475	96.5	3,290	3.5
Plaisance du Sud	95,851	5.3	81,787	85.3	14,064	14.7
Baradères	253,375	13.9	230,270	90.9	23,105	9.1
Grand Boucan	5,501	0.3	5,501	100.0	0	0.0
Total	1,824,859	100.0	1,497,008	82.0	327,851	18.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 11.12 : Effectifs du cheptel par commune et selon l'espèce

Département : Nippes

Communes	Effectif total	Effectif par espèce				
		Bovins	Porcins	Ovins	Caprins locaux	Caprins améliorés
Miragoane	40,409	6,652	12,423	611	20,613	110
Petite Rivière de Nippes	26,194	6,005	8,918	222	11,018	31
Fonds-des-Nègres	19,493	4,875	7,467	386	6,736	29
Paillant	9,947	2,674	3,439	60	3,727	47
Anse-à-Veau	23,465	5,917	6,178	489	10,874	7
Petit-Trou de Nippes	26,824	6,826	7,335	1,153	11,444	66
Asile	25,617	5,404	8,058	3,209	8,798	148
Arnaud	14,624	2,368	4,810	117	7,327	2
Plaisance du Sud	13,962	3,999	4,142	1,946	3,807	68
Baradères	24,968	6,058	5,368	3,602	9,890	50
Grand Boucan	7,510	2,666	322	371	4,122	29
Total	233,013	53,444	68,460	12,166	98,356	587

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 11.13 : Effectifs des volailles par commune et selon le type

Département : Nippes

Communes	Type de volaille						Total
	Poule	Canard	Dindes	Pigeon	Pintade	Oies	
Miragoane	72,850	270	916	2,469	339	40	76,884
Petite Rivière de Nippes	48,621	717	1,060	1,166	54	222	51,840
Fonds-des-Nègres	45,892	172	506	1,813	209	11	48,603
Paillant	14,276	22	969	356	137	0	15,760
Anse-à-Veau	33,270	93	1,376	1,559	135	3	36,436
Petit-Trou de Nippes	35,702	126	2,167	393	137	0	38,525
Asile	44,675	293	2,417	1,600	262	0	49,247
Arnaud	22,985	62	922	1,281	204	0	25,454
Plaisance du Sud	24,047	119	1,434	273	89	0	25,962
Baradères	33,689	361	193	474	30	3	34,750
Grand Boucan	1,504	2	10	106	0	0	1,622
Total	377,511	2,237	11,970	11,490	1,596	279	405,083

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 11.14 : Répartition des équidés et autres élevages par commune et selon l'espèce
(Cheptel en propriété et en gardiennage)**

Département : Nippes

Communes	Chevaux		Mulets		Anes		Lapins	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Miragoane	1,328	11.6	975	9.5	2,956	23.6	10	6.5
Petite Rivière de Nippes	1,166	10.2	621	6.1	1,326	10.6	6	3.9
Fonds-des-Nègres	828	7.2	579	5.6	229	1.8	57	37.3
Paillant	1,059	9.2	254	2.5	192	1.5	15	9.8
Anse-à-Veau	1,081	9.4	1,079	10.5	1,668	13.3	9	5.9
Petit-Trou de Nippes	1,725	15.1	1,332	13.0	1,766	14.1	6	3.9
Asile	1,294	11.3	1,137	11.1	1,759	14.1	20	13.1
Arnaud	933	8.1	944	9.2	1,145	9.2	1	0.7
Plaisance du Sud	1,299	11.3	776	7.6	588	4.7	17	11.1
Baradères	735	6.4	2,558	24.9	814	6.5	12	7.8
Grand Boucan	4	0.0	1	0.0	60	0.5	0	0.0
Total	11,452	100.0	10,256	100.0	12,503	100.0	153	100.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 11.15 : Nombre d'exploitations selon l'utilisation des équipements et selon la classe taille de la SAU

Département : Nippes

Communes	Générateur électrique	Pompe irrigation	Pompe aspersion	Moisson-neuse	Tracteur	Motoculteur	Centrifugeuse	Trayeuse	Véhicule de transport
Miragoane	6	2	99	1	69	8	0	0	3
Petite Rivière de Nippes	4	3	1	0	2	0	0	0	0
Fonds-des-Nègres	4	1	1	1	2	1	1	1	1
Paillant	1	1	0	0	0	0	0	0	1
Anse-à-Veau	1	0	0	0	0	0	1	0	0
Petit-Trou de Nippes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Asile	2	0	1	0	0	0	0	0	0
Arnaud	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Plaisance du Sud	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Baradères	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Grand Boucan	0	2	0	0	0	0	0	0	0
Total	19	9	102	2	73	9	2	1	5

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 11-16 : Nombre total d'exploitations, nombre des exploitations ayant cherché et obtenu un crédit

Département : Nippes

Communes	Nombre total d'exploitations		Exploitations ayant cherché à contracter du crédit		Exploitations ayant obtenu un crédit	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Miragoane	7,553	17.0	185	2.4	177	2.3
Petite Rivière de Nippes	4,587	10.3	600	13.1	5	0.1
Fonds-des-Nègres	4,610	10.4	19	0.4	4	0.1
Paillant	1,721	3.9	291	16.9	23	1.3
Anse-à-Veau	4,391	9.9	99	2.3	1	0.0
Petit-Trou de Nippes	4,501	10.1	31	0.7	4	0.1
Asile	4,252	9.6	216	5.1	214	5.0
Arnaud	2,629	5.9	5	0.2	5	0.2
Plaisance du Sud	3,155	7.1	2	0.1	0	0.0
Baradères	5,758	13.0	2	0.0	4	0.1
Grand Boucan	1,218	2.7	0	0.0	0	0.0
Total	44,375	100.0	1,450	3.3	437	1.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 11.17 : Répartition des exploitations par commune et selon les conseils reçus et les besoins en conseils déclarés

Département : Nippes

Communes	Nombre total d'exploitations		Exploitations ayant reçu de conseils		Exploitations ayant besoin de conseils	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Miragoane	7,553	17.0	511	6.8	480	6.4
Petite Rivière de Nippes	4,587	10.3	157	3.4	142	3.1
Fonds-des-Nègres	4,610	10.4	1,647	35.7	915	19.8
Paillant	1,721	3.9	2,433	141.4	2,021	117.4
Anse-à-Veau	4,391	9.9	432	9.8	379	8.6
Petit-Trou de Nippes	4,501	10.1	247	5.5	240	5.3
Asile	4,252	9.6	601	14.1	553	13.0
Arnaud	2,629	5.9	780	29.7	759	28.9
Plaisance du Sud	3,155	7.1	58	1.8	52	1.6
Baradères	5,758	13.0	12,576	218.4	10,486	182.1
Grand Boucan	1,218	2.7	18	1.5	11	0.9
Total	44,375	100.0	19,460	43.9	16,038	36.1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 12 : Nomenclature des cultures

NOMENCLATURE DES CULTURES

Céréales
01 Maïs
02 Riz
03 Sorgho / petit mil
Cultures légumineuses
04 Haricots (beurre, blanc, noir, rouge,..)
05 Pois Congo
06 Pois souche,
07 Pois inconnu
08 Autres cultures légumineuses (Pois tendre, pois France, olives Haïti, pois nourrice, pois Jérusalem, ..)
Légumes et melons
<u>Légumes à feuilles ou à tiges</u>
09 Chou
10 Chou fleur, brocoli
11 Céleri, persil, cresson
12 Laitue
13 Épinard, pourpiers
14 Lalo, liane panier
15 Autres légumes à feuilles ou à tiges (Artichauts, chicorée, ...)
<u>Légumes à pépins</u>
16 Concombre
17 Aubergine
18 Tomate

19 Mirliton
20 Pastèque (melon)
21 Cantaloupe, melon France
22 Potiron, Giraumon, courgette, courge
23 Gombo, Calalou
24 Autres légumes à pépins, (Poivron,...)
<u>Racines, bulbes et tubercules</u>
25 Carotte et navet
26 Mazombelle
27 Betterave rouge
28 Ail
29 Oignons (y compris échalotes)
30 Poireaux, cive et autres légumes liliacées,
31 Pomme de terre
32 Patates
33 Igname, masoko
34 Manioc doux,
35 Manioc amer
36 Malanga, Taro,
37 Autres Racines et tubercules n.c.a. (radis, arrawoot, pannem, pois manioc...)
38 Champignon et truffe
Fruits et noix
<u>Fruits tropicaux et subtropicaux</u>
39 Avocat
40 Banane & plantain
41 Tamarin,

42 Goyave
43 Corossol
44 Cachiman (None), pomme cannelle
45 Mangue francisque
46 Autres mangues
47 Papaye
48 Ananas
49 Arbre véritable
50 Arbre à pain et diaka
51 Abricot
52 Quenêpe
53 Carambola
54 Autres fruits tropicaux et subtropicaux,. (<i>Datte, jaquier, jaune d'œuf, sapotille, cayimite...</i>)
<u>Agrumes</u>
55 Pamplemousse (Chadèque) et lemon
56 Citron et lime
57 Orange
58 Orange amer
59 Autres agrumes, (Bigaradier,, tangerines, mandarines, clémentines,...)
<u>Raisins et baies</u>
60 Raisin
61 Fraise
62 Autres baies (Mures, Framboises,...)
<u>Fruits à pépins et fruits à noyau</u>
63 Cerise
64 Pêche

65 Grenadine
66 Grenade
67 Grenadia (fruit de passion)
68 Autres fruits à pépins et à noyau (Pomme , poire, Prune,..)
<u>Noix</u>
69 Amande
70 Noix de cajou (Anacardier)
71 autres noix (aki,...)
Cultures oléagineuses
72 Arachide
73 Cocotier
74 Autres cultures oléagineuses, (Tournesol, palmier à huile, roroli, ricin (Palma christi), palmiste, Médecinier béni...)
Cultures pour boissons et épices
<u>Cultures pour boissons</u>
75 Café
76 Cacao
77 Autres cultures pour boissons (Mabi,...)
<u>Cultures pour épices</u>
78 Piment (capsicum spp.)
79 Gingembre,
80 Autres épices (cannelle, safran Haïti, poivres, bois dine....)
Cultures sucrières
81 Canne à sucre
Floriculture et Pépinières
82 Floriculture

83	Pépinière plantes ornementales
84	Pépinières pour cultures
Cultures aromatiques et médicinales	
85	Thym
86	Vétiver
87	Autres cultures aromatiques et/ou médicinales. (Citronnelle, Casse sec, Bois d'ortie, basilic, menthe, Anis, Ti baume, compagnie)
Autres cultures	
88	Cultures herbacées et autres cultures fourragères (Herbe de Guatemala, de Guinée, éléphant, herbe avion...)
89	Cultures textiles (Sisal, coton,...)
90	Roseau
91	Tabac
92	Autres cultures (roucou,)
Autres occupations	
93	Jachère temporaire
94	Jachère permanente
95	Bâtiment
96	Terrain inculte
97	Retenue d'eau
98	Forêt

UNITÉ D'ÉTUDE ET DE PROGRAMMATION
COMPOSANTE DE STTSITQUES AGRICOLES
Bureau Central du Recensement Général de l'Agriculture
Damien, Route Nationale N° 1, 25174097 / 25113864
statagricoles@agriculture.gouv.ht

Dépôt légal : 11-09-372

ISBN : 978-99935-7-030-1

Bibliothèque Nationale d'Haïti